

La loi et les licenciements

■ Les députés de la majorité adoptent la loi de modernisation sociale

■ Un volet du texte restreint la définition du licenciement économique et allonge la durée des procédures

■ La droite promet de revenir sur ces dispositions si elle gagne les élections

Lire page 9

La crise de la police financière

■ LES SERVICES de police spécialisés dans les enquêtes financières sont confrontés à des difficultés croissantes. Effectifs insuffisants, demandes de mutation à répétition inquiètent les juges spécialisés, qui s'apprentent à lancer une pétition. Au siège de la sous-direction des affaires économiques et financières, à Paris, où sont traités les dossiers les plus délicats, les enquêteurs se plaignent d'une ambiance de travail « délétaire ». Dans un entretien au *Monde*, Dominique de Talancé, juge d'instruction au pôle financier parisien, dénonce le manque de moyens des policiers, « qui n'ont pas la possibilité de mener les investigations qui leur sont confiées ».

Lire page 12

L'Etat aide les start-up



LAURENT EDEL

M. FABIUS devait confirmer, le 18 décembre, la création d'un fonds public de 60 à 90 millions d'euros qui investira dans les entreprises innovantes. Pour Laurent Edel, fondateur de Republic Alley, les créateurs de start-up vont devoir accepter de perdre leur pouvoir.

Lire pages 20 et 21

Afrique CFA 1 000 F CFA; Algérie, 35 DA; Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KR; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 16 KR; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KR; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1219 - 7,90 F - 1,20 €



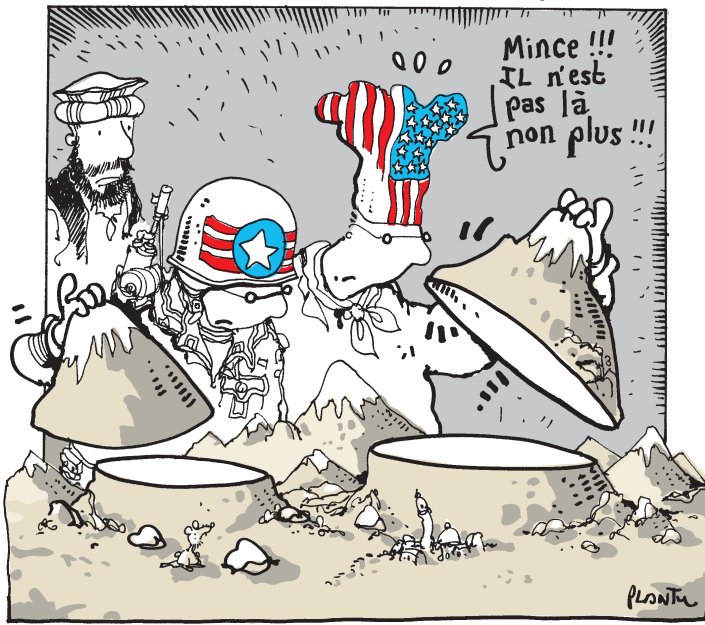
Où sont passés Ben Laden et ses troupes ?

- Le chef d'Al-Qaida, ses principaux lieutenants et une partie de ses combattants restent introuvables
- Il dispose de dizaines de caches quasi inaccessibles en Afghanistan
- Une centaine de ses fidèles auraient quitté le pays par l'Iran juste après le 11 septembre
- Washington: la guerre est « loin d'être terminée »

SOMMAIRE

● **Le mystère Ben Laden** : Les forces afghanes et américaines ne savent pas où sont passés Oussama Ben Laden, ses lieutenants et une partie de ses troupes. Donald Rumsfeld, secrétaire américain à la défense, affirme donc que la guerre est « loin d'être terminée », car « Al-Qaida se cache et court toujours ». Notre envoyée spéciale à Kaboul rapporte qu'Oussama Ben Laden dispose, en Afghanistan, de dizaines de caches possibles, toutes plus inaccessibles les unes que les autres. Selon certaines sources, « le second niveau d'Al-Qaida, soit environ une centaine d'hommes, ont quitté l'Afghanistan, par l'Iran, juste après le 11 septembre ». Et beaucoup de « volontaires arabes » se cachent encore en Afghanistan. Une vaste opération de recherche est en cours au Pakistan. Quant au sort du mollah Omar, le chef des talibans, il reste toujours mystérieux. Notre envoyée

La surprise du Chef



spécial à Tora Bora raconte la triste exhibition, par les vainqueurs, de leurs prisonniers. p. 2 et 3

● **En Afghanistan** : Notre envoyée spéciale à Kandahar, l'ancien bastion des talibans, a visité ce qui reste des maisons d'Al-Qaida. Quelques lettres, des livrets couverts de formules chimiques ont échappé aux fouilles des services secrets américains. Dans le nord du pays, la minorité hazara est menacée par une alliance des Tadjiks et des Pachtounes. Quant aux paysans, ils ont repris la culture du pavot proscrite sous le régime taliban. p. 4

● **La lutte antiterroriste** : Dans un entretien au *Monde*, le président du Nigeria, Olusegun Obasanjo, estime que l'Afrique « n'est pas à l'abri de fous prêts à tuer des innocents pour leur cause ». Il réaffirme son soutien à la lutte antiterroriste des Etats-Unis. p. 5

www.lemonde.fr/dossier-special



DISPARITION

Bécaud est mort

Compositeur et interprète de quelque 400 chansons, Gilbert Bécaud, qui avait été surnommé dès le début de sa carrière « M. 100 000 volts », est décédé, mardi 18 décembre à Paris, des suites d'un cancer. Il avait soixante-quatorze ans. De son vrai nom François Gilbert Sully, son histoire est étroitement liée à celle de l'Olympia, où il s'est produit plus de trente fois. Ses fans y avaient cassé les fauteuils, en 1954. Il venait de terminer un nouvel album, intitulé *Mon Cap*. p. 39

Ce long tunnel obscur qui mène aux frontières de l'au-delà

PARVENU aux frontières qui séparent la vie et la mort, le cerveau humain continue-t-il à fonctionner et, si oui, de quelle manière ? A quoi peut-on raisonnablement attribuer les troublantes perceptions sensorielles que rapportent ceux qui ont vécu ce que la littérature scientifique dénomme *Near Death Experience* (NDE) et qui, en dépit des progrès de la neurologie, demeurent à bien des égards mystérieuses ? Tous les témoignages de NDE recueillis à travers le monde depuis quelques décennies sont similaires. Toutes les personnes concernées racontent ainsi notamment la sensation qui fut la leur de parcourir un long tunnel obscur, de quitter leur corps, d'assister aux efforts médicaux pour les réanimer, de rencontrer des proches décédés. Elles expliquent aussi l'émergence d'une mystérieuse entité faite de chaleur, de lumière et de tendresse et la perception d'une frontière symbolique séparant la vie terrestre d'un au-delà.

Les thanatologues ont également noté l'étrange ressemblance entre ces témoignages et les sensations induites par certaines pratiques mystiques de méditation profonde. Pour

tenter de percer ces mystères, un groupe de cardiologues de l'hôpital Rijnstate d'Arnhem (Pays-Bas) a entrepris la première étude prospective sur ce thème dont l'hebdomadaire britannique *The Lancet* a publié les premiers résultats dans son édition du 15 décembre.

L'équipe a enquêté durant plusieurs années auprès de 344 personnes âgées de 26 à 92 ans hospitalisées pour avoir été victimes d'accidents cardiaques graves et qui sont restées durant quelques minutes dans un profond coma avant, finalement, de pouvoir être réanimées et sauvées. Parmi elles, 62 ont expliqué avoir vécu une NDE. Pour 41 de ces patients, cette expérience est apparue particulièrement profonde. Les chercheurs ont alors entrepris d'analyser toutes les données, médicales ou non, dont ils disposaient pour tenter de comprendre qui était prédestiné à faire un tel voyage et à en garder la mémoire. Leur bilan décevra tous ceux qui postulent qu'une approche rationnelle peut rendre compte de phénomènes qui peuvent être qualifiés de paranormaux.

Les auteurs de la publication du *Lancet* reconnaissent ainsi que rien ne permet de dis-

tinguer ceux qui connaîtront une NDE des autres, qu'il s'agisse de la durée de l'arrêt cardiaque, du type de prise en charge médicale, ou encore de la peur ou non de mourir au moment de l'infarctus. Ils sont parvenus en revanche à identifier différents niveaux dans l'intensité du phénomène et observent d'un point de vue statistique, sans en tirer de conclusions particulières, que les NDE les plus profondes sont rapportées par des malades qui, le plus souvent, décèdent dans le mois qui suit leur accident cardiaque. « Nous ne savons pas pourquoi si peu de patients connaissent une NDE après une réanimation cardio-vasculaire », concluent-ils, ajoutant que, si la sensation d'aller un instant à la rencontre de l'au-delà n'était que la conséquence de facteurs physiologiques – comme la privation du cerveau en oxygène –, une proportion notablement plus élevée serait retrouvée chez ces malades. Ils souhaitent que de nouvelles recherches soient lancées pour saisir, enfin, les mystères que peuvent garder le corps et l'esprit humains.

Jean-Yves Nau



ENQUÊTE

Enfants prostitués

Ces enfances-là ont été fracassées. Notre envoyée spéciale en Thaïlande a rencontré les jeunes victimes de la prostitution que l'Unicef s'efforce de « réparer ». Malgré les efforts accomplis, la prostitution juvénile fait toujours des ravages dans les rues de Bangkok, les go-go-bars, les karaokés et les cafés en plein air. Reportage et témoignages sur la traite des enfants. p. 16

POINT DE VUE

Construire les ponts de l'après-11 septembre

par Jean-Marie Messier

DEPUIS le 11 septembre, responsables politiques, experts et intellectuels ont fait entendre leurs voix. On n'a guère entendu les entreprises s'exprimer. Est-ce à dire qu'elles ne sont en rien concernées ? J'ai considéré – même si cela est diversement interprété – qu'un dirigeant économique devait non seulement réfléchir mais aussi s'engager sur les grands enjeux de société dont nos entreprises ne peuvent pas se désintéresser. Plus les entreprises sont globales, plus leur sort est lié à la marche du monde et de la société civile. Et plus elles doivent en retour exercer leur responsabilité non seulement économique mais aussi sociale, environnementale, culturelle... Or comment ne pas voir dans le 11 septembre un défi social et culturel de première importance ? Rien n'est recevable dans le « message » envoyé au monde par les terroristes. Il n'est que celui de la haine pure, de l'obscurantisme radical de l'islam. Les seules répon-

ses sont la riposte militaire, la lutte contre les circuits financiers du terrorisme, le renseignement : cela est du ressort de la responsabilité des Etats.

Mais l'onde de choc du 11 septembre, elle, nous concerne tous : pouvons-nous rester les bras croisés devant le risque d'une incompréhension grandissante entre l'Occident et le monde arabo-musulman ? Devant la menace renaissance du racisme et de l'intolérance, y compris dans nos propres entreprises ? Pouvons-nous laisser dans la désespérance tous ceux, largement majoritaires dans le monde musulman, qui aspirent au développement et au progrès, dans le respect de leur culture tout autant que dans celui des valeurs universelles ? Pour moi, clairement, la réponse est non.

Lire la suite page 18

Jean-Marie Messier est président-directeur général de Vivendi Universal.



CINÉMA

Diversité du cinéma

Tandis que Jean-Marie Messier, patron de Vivendi Universal, décrète la fin de l'« exception culturelle française », la diversité continue de s'afficher sur les écrans parisiens. A côté de la jubilante parodie de film noir des frères Farrelly, *Osmosis Jones*, le beau et émouvant *Sauvage innocence*, de Philippe Garrel, enchante. p. 34 à 36 et 39

notre éditorial p. 17

www.lemonde.fr/cinema

International.....	6	Aujourd'hui.....	28
France.....	9	Météorologie-Jeux.....	32
Société.....	12	Carnet.....	33
Régions.....	15	Culture.....	34
Horizons.....	16	Guide culturel.....	36
Entreprises.....	20	Kiosque.....	37
Communication.....	23	Abonnements.....	37
Tableau de bord.....	24	Radio-Télévision.....	38



■ HERAT. Le départ des talibans n'a pas supprimé la ségrégation en Afghanistan. A Herat, les femmes interpellées par la police sont interrogées par des femmes - les deux seules magistrates de la ville, Maria Bachir (à gauche) et Khadija Mokhles (à droite).

« La guerre est loin d'être terminée », déclare Donald Rumsfeld

WASHINGTON

de notre correspondant

Oussama Ben Laden et les dirigeants d'Al-Qaïda vont-ils échapper aux forces afghanes et américaines qui les ont poursuivis à Tora Bora ? Cette possibilité est prise très au sérieux à Washington, où elle provoque une réelle nervosité. Les responsables militaires ont certes répété, au cours des dernières semaines, que l'objectif des opérations menées en Afghanistan était de mettre le réseau terroriste hors d'état de nuire et de chasser du pouvoir les talibans qui l'avaient accueilli, mais Al-Qaïda pourrait être détruite et son chef toujours en liberté ou, à l'inverse, Ben Laden pourrait être fait prisonnier et son organisation toujours en activité, expliquait le Pentagone.

Mohammed Atef, considéré comme le numéro trois de l'organisation terroriste et le stratège des attentats les plus meurtriers, aurait été tué dans un bombardement il y a trois semaines. En dehors de lui, à supposer que sa mort soit avérée, tous les autres dirigeants d'Al-Qaïda sont en liberté. Certains d'entre eux sont-ils morts au cours des combats de Tora Bora ? Les Afghans l'ignorent, les Américains aussi. Lundi 17 décembre, le contre-amiral John Stufflebeem, chargé de la conférence de presse du Pentagone, a indiqué qu'outre le jeune Américain John Walker Lindh, quatre prisonniers avaient été

transférés sur le navire amphibie *Peleliu*. Ces cinq hommes sont, à ce jour, les seuls prisonniers détenus par les forces américaines et rien ne semble indiquer que figure parmi eux un dirigeant d'Al-Qaïda.

RÉPLIQUE À COLIN POWELL

Cette situation explique que le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, ait réagi, lundi, devant les journalistes qui l'accompagnaient d'Asie centrale à Bruxelles, aux propos tenus la veille par le secrétaire d'Etat, Colin Powell. Ce dernier avait déclaré que les Etats-Unis avaient « détruit Al-Qaïda en Afghanistan » et fait en sorte que ce pays ne soit plus un sanctuaire pour le terrorisme. Tout en contestant être en désaccord avec son collègue, M. Rumsfeld a fait valoir que la guerre est « loin d'être terminée », car « Al-Qaïda se cache et court toujours ». « C'est le président qui décide du moment où quelque chose de décisif a été mené à son terme », a ajouté le secrétaire américain à la défense. Interrogé un peu plus tard, le porte-parole de la Maison Blanche a indiqué que George Bush « est content des résultats obtenus » en Afghanistan et il s'est gardé d'entrer dans le débat entre M. Rumsfeld et M. Powell.

Cette querelle de mots, sans fondement très solide - M. Powell n'avait pas dit que la guerre était terminée en Afghanistan -, confirme seulement la tension qui existe

entre le ministère des forces armées et celui des affaires étrangères. La visite « surprise » du secrétaire à la défense à Bagram, au nord de Kaboul, dimanche, était, à cet égard, significative, le jour où les locaux de l'ancienne ambassade américaine à Kaboul étaient rouverts et la veille de la cérémonie d'envoi du drapeau, en présence du chargé d'affaires, James Dobbins, et de membres du futur gouvernement afghan. M. Rumsfeld, premier responsable politique à se rendre sur place, accueilli par le futur chef du gouvernement intérimaire, Hamid Karzaï, ne pouvait mieux manifester que le Pentagone estime être toujours en charge de la situation en Afghanistan et que le moment n'est pas venu de passer le relais aux diplomates.

Que la guerre continue signifie que les forces afghanes présentes dans les montagnes de l'est ne doivent pas cesser de traquer les dirigeants et les troupes d'Al-Qaïda. « L'appui aérien est toujours disponible », a indiqué l'amiral Stufflebeem. Cela signifie-t-il aussi que, s'il se révèle impossible de capturer vivants Oussama Ben Laden et ses lieutenants, les forces doivent s'organiser pour les tuer plutôt que de les laisser gagner le Pakistan ? Interrogé, le porte-parole du Pentagone a refusé de répondre à ce qu'il qualifie de question « politique ».

Patrick Jarreau

Les Etats-Unis renoncent à une composante navale de leur bouclier antimissile

LE PENTAGONE a renoncé à une composante navale de son projet de bouclier antimissile, estimant qu'elle était techniquement peu efficace et trop chère. Cette initiative inattendue intervient quelques jours après l'annonce par la Maison Blanche du retrait des Etats-Unis du traité ABM, qui limite le déploiement de missiles antimissiles, de façon à se lancer dans un vaste programme - très diversifié - de bouclier contre des missiles offensifs rudimentaires. Un choix qui pourrait être interprété par les alliés de Washington comme l'aveu d'une priorité donnée à la protection du seul continent nord-américain.

Selon Edward Aldridge, sous-secrétaire à la défense pour l'acquisition des équipements, le programme abandonné est le système naval antimissile de zone appelé Navy Aera Defense System (NADS), qui devait entrer en service après 2003. La loi américaine prévoit que, si le coût d'un projet d'armement dépasse de 25 % son devis initial, le Pentagone doit prouver que ce programme est essentiel à la sécurité des Etats-Unis. Or le NADS, qui a enregistré de mauvaises performances au cours de ses essais, a déjà coûté 50 % de plus que ce qui avait été prévu. Durant les années 1990, le Pentagone a consacré quelque 2,8 milliards de dollars (l'équivalent de 3,1 milliards d'euros) à ce seul programme. Il semble que les Américains, au cours des essais depuis 1997, aient connu des diffi-

cultés dans l'intégration des différents composants du système.

Le programme NADS visait la couche basse de l'atmosphère et, dès son origine, il était une composante navale analogue à ce qu'est le Patriot PAC-3 pour l'armée de terre américaine. Le NADS devait être embarqué à bord de frégates

Un choix qui pourrait être interprété par les alliés de Washington comme l'aveu d'une priorité donnée à la protection du seul continent nord-américain

telles que la série des *Ticonderoga* et *Arleigh Burke*, équipées du système intégré de défense antiaérienne Aegis (bouclier, en grec). Ces bâtiments disposent de missiles d'interception SM-2 guidés par radar, portant à 80 kilomètres et adaptés à la lutte contre des missiles balistiques assaillants à courte et moyenne distance. Ils devaient être modernisés avec l'emport de missiles améliorés, guidés par infrarouge et susceptibles d'inter-

cepter des missiles à 160 kilomètres de distance.

Tel qu'il était conçu, le NADS avait pour but de protéger, depuis la mer, des zones de débarquement, des infrastructures aéroportuaires et d'autres points « sensibles » dans un territoire allié avec des frégates croisant à proximité des côtes. Le système Aegis intéressait des alliés des Etats-Unis en Europe mais aussi en Asie, comme le Japon et Taïwan.

M. Aldridge a expliqué que l'intention du Pentagone restait néanmoins de réfléchir à la conception d'un système déployé en mer, mais sans préciser quelle forme il pourrait revêtir. On sait seulement que le Ballistic Missile Defense Organization (BMDO), qui est l'instance aux Etats-Unis chargée d'imaginer l'architecture globale de la défense antimissile, a, dans ses cartons, le projet d'un système opérationnel propre à la marine américaine baptisé Navy Theater Wide (NTW), mais plus ambitieux encore et à plus longue échéance que le NADS. Ce programme s'attaque aux couches hautes de l'atmosphère. Selon le positionnement des plates-formes navales de tir, près du pays suspecté d'être assaillant ou proche de la zone à défendre, le NTW est susceptible de s'en prendre à un missile durant sa phase ascendante de propulsion ou en phase descendante de sa trajectoire. Le coût global de ce système n'a pas été révélé.

J. I.

Un détachement de la force de sécurité devrait s'installer le 22 décembre à Kaboul

Le mandat et la durée de l'opération restent à déterminer par l'ONU

UN DÉTACHEMENT précurseur, c'est-à-dire un état-major et son unité de protection, de la force internationale de sécurité devrait être déployé à Kaboul le samedi 22 décembre, date de l'installation de l'administration intérimaire en Afghanistan. Toutes les questions qui ont trait au volume, à la durée, à la mission et aux conditions d'engagement de cette force ne sont pas réglées. Une conférence de « génération » de forces, vouée à la planification du dispositif, est convoquée mercredi à Londres et le conseil de sécurité de l'ONU, qui doit fixer le mandat de la mission, devrait se prononcer le même jour.

A Londres, où Hamid Karzaï, le chef désigné de l'exécutif provisoire afghan, était de passage lundi 17 décembre, le premier ministre britannique, Tony Blair, a confirmé que le Royaume-Uni était disposé « en principe » à être la « nation-cadre » de l'opération, souhaitant déployer de 1 000 à 1 500 soldats britanniques. Mais, s'est-il empressé d'ajouter : « la décision n'a pas encore été prise » faute d'un accord. Le général britannique John McColl, qui prendra la tête du dispositif, était ces jours-ci à Kaboul et il devrait rendre compte, mardi 18 décembre, à Londres, de son expertise sur la planification envisagée pour la force.

Au départ, Mohammed Fahim, le ministre afghan de la défense désigné à Bonn, s'en est tenu à une force de 1 000 hommes, pour la protection des bâtiments gouvernementaux. Mais, depuis, dans la soirée de lundi, il est apparu que d'autres responsables afghans étaient prêts à accepter une force de 2 500 à 5 000 hommes. Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, de passage à Bagram, a évoqué la perspective de 3 000 à 5 000 hommes et des évaluations de source britannique vont jusqu'à 6 000 hommes avec la

participation de pays aussi divers que l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, le Canada, la France, l'Italie, la Jordanie, la Nouvelle-Zélande, la Malaisie, la République tchèque ou la Turquie.

La crainte de nombre des contributeurs est que, à effectifs trop réduits et limités dans leur armement, la force internationale ne soit un otage des circonstances, si des difficultés surviennent à

voir fixer la nature des liens avec le commandement américain dont l'objectif demeure la traque des talibans.

Enfin, les pays sollicités pour fournir des soldats voudraient que la durée de l'opération soit déterminée dès le début, pour éviter le risque d'un éventuel enlèvement de cette force. Les premières discussions font état de « plusieurs mois ». Sur ce point, Britanniques

Une première expédition de 300 soldats français

La France travaille, pour l'instant, sur une hypothèse initiale d'environ trois cents hommes, dont des commandos spéciaux, qui participeraient à la force internationale de sécurité de Kaboul. Mais le volume de ces effectifs pourrait encore évoluer.

La France est, par ailleurs, favorable à une option complémentaire assurant une protection aérienne, destinée en propre à ce déploiement, à partir d'avions de combat stationnés à distance. Le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*, qui embarque notamment des Rafale et des Super-Etendard, vient d'arriver sur zone, en mer d'Arabie. Au milieu de la semaine prochaine, aux alentours de Noël, l'armée de l'air devrait faire atterrir six Mirage 2000 D et deux avions-ravitailleurs en vol C-135F sur une base du Tadjikistan. Dans un second temps, les appareils français devraient aller au Kirghizstan avant de revenir stationner au Tadjikistan une fois les travaux de la piste définitivement achevés.

Kaboul, ou une unité d'escorte de personnalités et de gardiennage de sites publics. De même, le ministre intérimaire des affaires étrangères, Dr Abdullah, a posé comme condition que le dispositif soit placé sous le chapitre VI de la Charte de l'ONU (qui n'autorise pas le recours à la force), tandis que M. Blair a émis le vœu qu'il soit régi par l'article VII, autorisant l'emploi des armes sous certaines conditions.

La Grande-Bretagne et la France, en particulier, souhaitent pouvoir intégrer dans leur contingent des éléments de leurs forces spéciales formées à la protection de responsables politiques et militaires. Les deux pays veulent aussi pou-

et Français avancent comme modèle la force internationale chargée, cet été, de collecter les armes en Macédoine, où ils ont appris à bien collaborer sous les ordres d'un général britannique.

Les états-majors impliqués dans la préparation de la force de sécurité espèrent que les ultimes obstacles seront levés par l'ONU et par la conférence spécialement convoquée à Londres. Les négociations continuent, notamment sur la mission et le lieu de stationnement, avant l'arrivée, le 22 décembre, de l'élément précurseur qui serait constitué de quelques 300 Royal Marines britanniques.

Jacques Isnard



Breguet. La passion laisse des traces.

Montre "Complication" en or jaune 18 carats. Mouvement automatique avec indicateur de réserve de marche, date, phases et âge de la lune. Cadran en or argenté, guiloché à la main. Etranche.

Breguet
Depuis 1775

Boutique et Musée Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, tél. 01 47 03 65 00
Boutique Breguet, 26, La Croisette, 06400 Cannes, tél. 04 93 38 10 22
Boutique Tourbillon, 6, Rue Royale, 75008 Paris, tél. 01 55 35 01 50

Olusegun Obasanjo, président de la République fédérale du Nigeria

« L'Afrique n'est pas à l'abri de fous prêts à tuer des innocents pour leur cause »

Le dirigeant du pays le plus peuplé du continent réaffirme son soutien à la lutte antiterroriste engagée par les Etats-Unis

ABUJA

de notre envoyé spécial

Il dirige, depuis 1999, le pays le plus peuplé d'Afrique (120 millions d'habitants), qui abrite aussi la communauté musulmane la plus importante du continent, soit environ la moitié de la population nigériane. Au lendemain des attentats du 11 septembre, Olusegun Obasanjo, un chrétien du Sud, a apporté son soutien inconditionnel à la lutte antiterroriste engagée par les Etats-Unis. Dans un entretien au Monde, il réaffirme cette position, même si la guerre en Afghanistan devait connaître des prolongements en Afrique.

« Que signifient les succès américains en Afghanistan ?

– Une bataille est sur le point

d'être gagnée dans la guerre antiterroriste. Mais, au regard de la menace terroriste à l'échelle mondiale, ce n'est qu'une étape dans la campagne militaire qui se poursuivra. On l'a dit et répété depuis le 11 septembre : cette guerre ne sera achevée qu'une fois tous les réseaux terroristes démantelés.

– En Afrique aussi ? Il est de plus en plus question d'une intervention en Somalie ou au Soudan...

– Bien sûr, aussi en Afrique ! Notre continent n'est pas à l'abri d'irresponsables – pour ne pas dire de « fous » – prêts à tuer des innocents pour leur cause. Maintenant, je ne sais pas s'il existe réellement une menace terroriste en Somalie ou au Soudan. Mais si tel est le cas,

elle recevra la même réponse qu'en Afghanistan. Quand il s'agit de terrorisme, il n'y a pas de demi-mesures. Cela étant, il faudrait être sûr des faits, et vérifier si les gouvernements sont impliqués ou si la menace est le fait de groupes agissant à leur insu sur leur territoire. Si les autorités ne fournissent pas de sanctuaire aux terroristes, l'affaire sera vite réglée. Dans le cas contraire, le gouvernement fautif se sera lui-même mis au ban de la communauté internationale – et l'on ne pourra rien pour lui.

– Vous avez un problème avec des islamistes dans le nord du Nigeria, où la charia – la loi islamique – régit désormais la vie dans douze Etats de la Fédération. Sans vouloir assimiler ces islamistes à des terroristes, que comptez-vous faire ?

– Comme vous, je ne confonds pas des islamistes, même radicaux, avec des terroristes. Donc, je ne vais pas leur faire la guerre, les combattre avec des armes. Cela étant, ils posent un sérieux problème pour l'unité nationale, comme d'ailleurs des mouvements fondés sur l'ethnicité dans le Sud : chez les Yorubas de l'Ouest, chez les Ibos de l'Est ou chez les Ijaws dans le delta du Niger, en zone d'extraction pétrolière. Ayant à cœur la stabilité du Nigeria, que puis-je faire ? J'es-

saie d'isoler tous ces extrémistes, surtout au sein de leur propre groupe, pour que les autres musulmans, les autres Yorubas, Ibos ou Ijaws les perçoivent, eux aussi, comme une menace pour la cohésion nationale. Autrement, si je n'y prends pas garde, je dresserais telle ou telle ethnique, voire toute la communauté musulmane, contre l'Etat fédéral. Ce serait le pire qui puisse nous arriver.

– Eu égard à toutes ces forces centrifuges, ne faut-il pas conclure à l'échec de la démocratisation ? En particulier, n'êtes-vous pas déçu des promesses d'aide qui vous ont été faites au lendemain de votre élection,

après quinze ans de dictature militaire ?

– La démocratie, dit-on, est le plus mauvais système politique, à l'exception de tous les autres. Cela vaut aussi pour le Nigeria. Où en serions-nous aujourd'hui si nous n'avions pas renoué avec des élections, un Parlement, une justice indépendante, des libertés publiques ? Quant aux promesses d'aide, c'est vrai que nous avons entendu de belles paroles qui, hélas, ne se sont pas traduites dans des actes. J'en conclus que nous devons avant tout compter sur nous-mêmes. Mais je constate aussi que les pays riches se préoccupent de nous seule-

ment quand ils sont eux-mêmes concernés. Ce qui se passe chez nous – la misère, le fardeau de la dette, même la guerre – les mobilise seulement quand ils en ressentent les effets dans leur chair. Alors, ils nous consultent, nous pressent de coopérer avec eux.

– Ressentez-vous leur attitude comme égoïste ?

– On m'explique que chacun défend ses intérêts...

– Et qu'en pensez-vous ?

– Je pense que les pays riches font preuve de myopie, d'une incroyable myopie. Dans le monde tel qu'il est aujourd'hui, tout ce qui concerne l'un d'entre nous implique en même temps tous les autres. Alors, pourquoi attendre qu'une situation dérape, échappe à tout contrôle ? Pourquoi attendre que ses effets vous heurtent sur votre propre sol ? Nous ne le faisons pas aujourd'hui, face au terrorisme international. Nous ne ménageons pas nos efforts, sous prétexte que les terroristes viseraient d'abord l'Occident. En Afrique, on dit : « Quand la case de ton voisin brûle, il faut l'aider ». Cela a l'air d'être élémentaire, simple. Pourtant, après le 11 septembre, c'est la principale leçon que nous devons retenir. »

Propos recueillis par Stephen Smith

Zamfara, le « royaume d'Allah » dans le nord du Nigeria

GUSAU (capitale du Zamfara)

de notre envoyé spécial

Si l'on n'avait pas entonné l'hymne national au début et à la fin, la cérémonie aurait été plus seyante

REPORTAGE

L'opposition dénonce les violences et fustige un « despotisme religieux »

zakat et des dons ». Celui-ci, dépendant du nouveau ministère des affaires religieuses, est géré par Malam Bashir Sirajo, microbiologiste de profession. « Le zakat, explique-t-il, est une taxe volontaire que tout croyant dont la richesse dépasse un certain montant verse pour plus d'équité au sein de l'Oumma », la communauté des musulmans. En espèce, têtes de bétail ou dons en nature, des contributions d'une valeur de 56 000 francs auraient été redistribuées l'an passé, « aux nécessiteux et aux nouveaux convertis ». Le gouverneur reproche à l'Occident de « méconnaître tous ces bienfaits » pour mieux dénoncer « de rares cas de flagellation et deux amputations de main ». Or les châtiments dissuasifs garantiraient « le bonheur pour tous ».

ENLEVEMENTS D'ADOLESCENTS

Ce n'est pas l'avis des dissidents. Au PDP (People's Democratic Party), formation dans l'opposition au Zamfara mais au pouvoir dans 21 des 36 Etats de la fédération nigériane, on fustige un « despotisme religieux ». En septembre, 68 membres du PDP ont dû être hospitalisés à la suite de violences dans la rue avec les partisans du gouverneur, chef local de l'APP (All People's Party). « Quand vous critiquez le gouverneur, vous êtes dénoncé comme "mauvais musulman" et agressé », se plaint un militant du PDP qui, au niveau national, soutient le président Olusegun Obasanjo, un chrétien. Très minoritaires dans l'« Etat-charia », les coreligionnaires du président affirment y vivre le martyre. « Il y a dix jours, une de nos églises a été incendiée, déclare le père Linus Mary Awuhe, dominicain et porte-parole de l'Association chrétienne du Nigeria (CAN) à Gusau, la capitale du Zamfara. Nos fidèles ont de plus en plus peur. Dans la rue, les enfants jettent des pierres aux prêtres, aux sœurs. Notre sécurité est entre les mains de Dieu. »

La ségrégation entre hommes et femmes ayant été imposée dans les transports publics, les chrétiens ont mis en circulation leurs propres taxis et « moto-taxis ». Une chrétienne sur un « moto-taxi » a été prise à partie par la foule qui l'a battue jusqu'au coma. « Le pire, ce sont les enlèvements d'adolescents chrétiens qu'ils veulent convertir de force », indique le « chargé des plaintes » de la CAN. Selon lui, il y aurait eu « plus d'une centaine » de raptus depuis deux ans et aucun de ces jeunes, « sans doute déportés », n'aurait réapparu.

Gagnés par une peur obsessionnelle, les réprouvés du Zamfara désespèrent de la passivité du pouvoir fédéral et de la communauté internationale. Le président « Obasanjo n'a même pas saisi la Cour suprême pour faire constater le caractère anti-constitutionnel de la charia, s'indigne-t-on à la CAN. Et l'Occident ne fait rien, malgré le 11 septembre. » Pourtant, jusqu'au lendemain des attaques sur New York et Washington, le gouverneur du Zamfara, qui nie ces allégations, aurait mis deux camps d'entraînement à la disposition de combattants islamistes étrangers, d'origine inconnue. L'existence de ces sites, fermés depuis, est jugée « plausible » par les services secrets américains, qui se disent « préoccupés ».

S. Sm.

dans une mosquée que dans un palais de gouvernement : le jeudi 6 décembre, pour la prestation de serment du nouveau « grand cadî » du Zamfara, le premier Etat de la fédération nigériane à avoir introduit, voici deux ans, la loi coranique dans tous les domaines de la vie publique, le gouverneur n'a cessé d'invoquer « Allah, qu'il soit loué pour sa grâce et sa miséricorde », provoquant à chaque fois un murmure d'approbation dans l'assistance. Celle-ci était composée exclusivement de musulmans, d'une centaine de fonctionnaires en boubous d'apparat, de dizaines de chefs traditionnels – « émirs » – enturbannés et de trois femmes isolées dans un coin de la salle, recouvertes de hijab noirs. Sanglés dans leur uniforme, mal à l'aise, seuls les représen-



tants de l'Etat fédéral – les chefs de la police, de la sûreté et de l'armée – faisaient exception. En guise de résistance passive, le pouvoir central ne nomme ici que des chrétiens...

« Nous apportons aujourd'hui la clé de voûte à l'application de la charia », s'est félicité le gouverneur du Zamfara, Ahmad Sani, en s'adressant à son « frère en foi », Muhammad Bello Alkanci, désormais premier magistrat de la loi divine. « Nous achevons de transformer notre Etat en royaume d'Allah. Ce sont les dividendes de la démocratisation. » En effet, en octobre 1999, cinq mois après son élection, le jeune gouverneur, né en 1960, avait annoncé l'adoption de la charia pour le 1^{er} janvier 2000. Depuis, selon lui, la criminalité aurait « disparu » du Zamfara, « trois fois plus de filles qu'auparavant » seraient scolarisées, séparées des garçons. Des bourses permettraient « à tous ceux qui en ont la faculté d'entreprendre des études » et les soins médicaux seraient gratuits pour les mères et les enfants – une bonne nouvelle ignorée en ville.

« Mais, surtout, sa dignité a été restaurée à l'être humain. » Tête de chérubin barbu, Ahmad Sani n'oublie pas dans son bilan le salaire minimum dans la fonction publique et la création d'un « fonds pour le

AVEC L'AIRBUS A330-200,
AIR FRANCE
PRÉPARE L'AVENIR
EN FAMILLE.

En recevant son premier A330-200, Air France accueille un nouveau membre de la famille Airbus, et optimise ainsi l'efficacité de sa flotte. La flexibilité opérationnelle de l'A330-200 en fait l'appareil idéal pour l'optimisation du réseau existant et l'ouverture de nouvelles lignes. Air France pourra ainsi encore mieux répondre aux attentes de ses passagers. Et ce toujours dans le plus grand confort. Air France a raison, l'avenir se prépare mieux en famille.

AIRBUS
LA RÉFÉRENCE

www.airbus.com

Ibrahim Rugova ne parvient pas à s'imposer à la présidence du Kosovo

Les partis issus de l'UCK exigent du leader indépendantiste un partage du pouvoir

Ibrahim Rugova, le leader indépendantiste albanais, n'est pas parvenu à se faire élire dès le premier tour à la présidence du Kosovo. Son parti,

la LDK, a remporté les élections législatives du 17 novembre avec une avance insuffisante sur les formations émanant de la guérilla albanaise

de l'UCK. Habitué à gouverner seul, M. Rugova doit désormais négocier un partage du pouvoir et des alliances, ce qu'il ne semble pas souhaiter.

PRISTINA

de notre envoyé spécial

Le « docteur » Ibrahim Rugova a perdu de sa superbe. Un mois après les premières élections législatives libres et multipartites au Kosovo, le leader historique, indépendantiste albanais, ne parvient pas à s'imposer aux parlementaires chargés d'élire le premier président du Kosovo, province yougoslave sous administration internationale. La victoire d'Ibrahim Rugova et de sa Ligue démocratique du Kosovo (LDK) au scrutin législatif du 17 novembre a été beaucoup trop courte. Il dispose certes de 21 sièges de plus que son premier rival, le Parti démocratique du Kosovo (PDK) de l'ancien chef politique de la guérilla albanaise (UCK), Hashim Thaçi. Mais M. Rugova s'est aperçu de sa faiblesse, jeudi 13 décembre, en n'obtenant que 49 des 81 voix nécessaires au premier tour de l'élection présidentielle. Le système électoral lui impose d'obtenir les votes des deux tiers des 120 députés lors des deux premiers tours de scrutin. Le troisième se jouera à la majorité simple.

Habitué à gouverner seul,

M. Rugova est maintenant contraint de négocier avec de jeunes – et gourmands – partis albanais. Un jeu démocratique auquel il ne se prête que de très mauvaise grâce. « La LDK n'est plus assez forte pour revendiquer les trois principaux centres du pouvoir – la présidence du Kosovo, celle du Parlement et le poste de premier ministre, assène Hajredin Kuqi, député de vingt-neuf ans et vice-président du PDK, il lui faut accepter de partager le pouvoir. »

Avec 26 élus plus les 8 de son allié de circonstance, l'Alliance pour l'avenir du Kosovo (AAK) de l'ancien commandant de l'UCK, Ramush Haradinaj, le PDK n'entend pas brader son soutien. Le PDK a ainsi refusé, début décembre, une proposition pourtant jugée « généreuse », soufflée par des diplomates américains et allemands, qui lui offrait la moitié des ministères dans le futur gouvernement. Mais ce marchandage impliquait que Hashim Thaçi renonce à être premier ministre.

Après son échec du 13 décembre, M. Rugova n'est pas sorti du mutisme qu'il cultive pour expliquer ce

qu'il entend faire lors des deux prochains tours. Mais les déclarations de ses lieutenants ne donnent pas de signe d'infléchissement. Nekibe Kelmendi, vice-présidente de la LDK, prévient que « le partage des postes n'interviendra qu'après l'élection du président et la confirmation du premier ministre par le Parlement », sous-entendu les candidats de la LDK. « Nous avons gagné les élections et ce n'est pas notre parti qui bloque le processus parlementaire », se défend-elle.

« APRÈS LES FÊTES »

« M. Rugova a besoin d'alliés et sera bien obligé de lâcher du lest », avance un fonctionnaire de la mission des Nations unies au Kosovo (Minuk). Le premier tour de la présidentielle a en effet illustré la solidarité actuelle entre le PDK et l'AAK, deux jeunes formations héritières de l'UCK et impatientes de remiser aux archives le statut d'autorité morale dont jouissait Ibrahim Rugova. Quant aux petits partis albanais et aux onze députés des minorités non albanaïses et non serbes (bosniaques, turques, tsiganes...), ils

n'ont pas répondu aux appels du pied du parti de M. Rugova.

L'échec de jeudi a davantage plongé dans l'expectative les observateurs que les députés albanais qui, sitôt le vote terminé, sont partis, comme si de rien n'était, préparer la fin du ramadan. Le président du Parlement, Nexhep Daci (LDK), leur a donné rendez-vous « après les fêtes ». Pensait-il au Bajram musulman de dimanche 16 décembre, au Noël catholique ou à celui des orthodoxes du 6 janvier, ou à la Saint-Glinglin ?

Blerim Shala, rédacteur en chef du quotidien indépendant *Zëri*, pronostique que les Kosovars vont « attendre très longtemps leur vrai pouvoir ». Les nouvelles institutions intérimaires n'ont de toute façon que des compétences limitées. L'essentiel demeurera encore longtemps entre les mains de la Minuk. « Il n'existe donc pas de vacance du pouvoir, rassure Susan Manuel, porte-parole de la Minuk, mais il serait bien qu'il se décide rapidement. »

Christophe Châtelot



Le triomphe de la droite danoise, pro-européenne, est brouillé par l'alliance avec les populistes

COPENHAGUE

de notre envoyé spécial

Emmitouffés dans leurs vêtements chauds, des Danois venus en car de la province du Jutland piétinent devant l'entrée de Tivoli, le parc d'attractions de Copenhague. Dans la queue, on parle des fêtes, de football, de petits soucis familiaux... Pas un mot sur la politique et les élections du 20 novembre.

« Pourquoi vous intéressez-vous à ces élections, à l'étranger ? Il ne s'est rien passé de spécial », lâche une grande femme blonde. Ses voisins opinent du chef. Le nouveau premier ministre, le libéral Anders Fogh Rasmussen, ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme, en réponse aux inquiétudes européennes, qu'il « n'éprouve aucune honte après ce qui s'est passé ». Le scrutin de novembre ne serait qu'un épisode classique de la vie d'une démocratie tranquille ; une simple alternance entre des sociaux-démocrates usés par le pouvoir et des libéraux et des conservateurs à la tonalité sociale.

Bon nombre de Danois aimeraient retenir cette image. Mais ces élections n'ont pourtant pas été comme les autres. Pour la première fois en trois quarts de siècle, le Parti social-démocrate (SD) a été dépassé par son adversaire libéral. Et jamais, dans ce pays, un parti d'extrême droite, le Parti du peuple danois (DFP), n'avait obtenu un score aussi élevé : 12 %, près de cinq points de plus qu'en 1998. Il a réussi à imposer l'ordre du jour d'une campagne marquée par quelques dérapages : l'immigration. Ses vingt-deux députés vont jouer un rôle-clé au Parlement, où le gouvernement dépend de ses voix. « Nous avons une histoire crédible à raconter, avance Peter Skarup, le numéro trois de cette formation. Nous avons dit que nous aimons le mode de vie danois et que nous devons être maîtres chez nous. »

LA « QUESTION DES ÉTRANGERS »

Contrairement à la propagande d'extrême droite, le Danemark n'est pourtant pas à proprement parler « *evahi* » par les étrangers. Ils représentent 5 % de la population, 7 % si l'on inclut ceux qui ont obtenu la citoyenneté danoise. Les musulmans ne sont pas plus de 3 %. Comment le débat a-t-il pu se focaliser à ce point sur la « question des étrangers », selon la terminologie répandue ?

La réponse se trouverait en partie dans l'histoire, selon Lars Bille, politologue à Copenhague : « Depuis près de 150 ans et la perte de territoires au profit de l'Allemagne, le Danemark est devenu très homogène, sans minorité linguistique ni religieuse. » Quand, à la fin des années 1960, la main-d'œuvre pakistanaise, turque et yougoslave est invitée à venir, les Danois les regardent d'un air poli et curieux, sans chercher à les intégrer.

« Il y a au Danemark une non-acceptation de base de la société multiculturelle, déplore Toegen Seidenfaden, rédacteur en chef du quotidien *Politiken*. Dans notre concept de la démocratie, égalitarisme et homogénéité se rejoignent. » L'Etat-providence à la scandinave, censé bénéficier de la même façon à tous les citoyens en contrepartie de lourdes contributions fiscales, perd de sa logique, aux yeux de certains Danois, si le système fonc-

tionne différemment pour les nouveaux venus. « On est choqués de voir que des étrangers cherchent à profiter des avantages sociaux sans rien faire pour s'intégrer », dit posément Christina, jeune médecin.

Né en 1972 au Danemark de parents turcs, Fatih Alev, jeune imam de Copenhague, reconnaît que beaucoup d'immigrés de la première génération exercent encore « une emprise sur leurs enfants » qui n'est pas propice à leur épanouissement dans le pays. Il admet que les mariages forcés ont pu choquer l'opinion, ainsi que « certains abus » en termes de regroupement familial. Mais il s'interroge sur la façon dont les médias et les politiques, y compris les sociaux-démocrates, ont emboîté le pas sur l'immigration alors que la législation a été renforcée à de multiples reprises.

Aux yeux du Parti social-démocrate, c'était le seul moyen d'empêcher ses électeurs de succomber aux sirènes populistes. « Le gouvernement sortant a manqué de volonté politique », alors qu'il avait de beaux succès économiques à faire valoir, réplique Lars Bille. Quant aux libéraux et aux conservateurs, « ils ont fait le choix tactique de légi-

La xénophobie tranquille de Pia Kjaersgaard (DFP)

Le Parti du peuple danois (DFP) a trouvé en Pia Kjaersgaard une dirigeante habile, qui a su lui donner un vernis fréquentable en dépit d'un discours très nationaliste. Cette ancienne aide-soignante a créé sa formation en 1995, après avoir fait dissidence d'un autre parti xénophobe, le Parti du progrès, dont elle représentait l'aile « modérée ». Apparu dans les années 1970, celui-ci avait obtenu jusqu'à 14 % des suffrages en 1973, grâce à un discours essentiellement anti-impôts, avant de soutenir un gouvernement de centre-droit au Parlement. Il n'a disparu du Parlement qu'aux législatives du 20 novembre. Petite femme blonde à l'air décidé, à l'aise devant les caméras de télévision, M^{me} Kjaersgaard a usé de propos volontiers démagogiques, sans franchir la limite de l'acceptable aux yeux du Danois moyen. Outre la xénophobie, elle a fait de la dénonciation de l'Union européenne et de la défense des « *petites gens* » ses autres thèmes de campagne. – (Corresp.)

timer les questions soulevées par le DFP, puisqu'ils savaient qu'ils auraient besoin de ses voix pour gouverner », résume Toegen Seidenfaden.

Le nouveau premier ministre a promis des mesures sur l'immigration d'ici mars. Son objectif est de « réduire le nombre d'étrangers qui arrivent au Danemark » et de mieux intégrer ceux qui y vivent, a-t-il déclaré. Nul doute que ses partenaires en Europe suivront d'un œil attentif ses premiers pas. En juillet 2002, c'est lui qui assumera la présidence tournante des Quinze pour six mois. Un moment qui s'annonce décisif pour les relations entre M. Rasmussen, européen convaincu, et le DFP, foncièrement anti-UE.

Antoine Jacob



L'année s'annonce ensoleillée ! Dès le 1^{er} janvier 2002, la vie va devenir plus facile pour 300 millions d'hommes et de femmes en Europe. En effet, à compter de cette date, nous aurons tous des billets et des pièces en euros dans nos porte-monnaie. Chacune des sept coupures en euros comporte des signes de sécurité faciles à reconnaître, tels qu'un filigrane que vous pouvez voir en transparence dans le papier quand vous regardez le billet à la lumière. Vous pourrez bien entendu utiliser cette nouvelle monnaie en France et dans les onze autres pays de la zone euro, des villages de pêcheurs du Nord jusqu'aux plages de sable fin du Sud.

Vous allez recevoir chez vous le guide pratique « *Se préparer à l'arrivée de l'euro* ». Pour plus d'informations, visitez les sites Internet www.euro.ecb.int ou banque-france.fr.

BANQUE DE FRANCE



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

Tous les signes de sécurité ne sont pas visibles au premier coup d'œil. Cependant, vous pouvez facilement repérer le filigrane et le fil de sécurité. Pour les découvrir, il suffit de tenir le billet devant une source de lumière : le filigrane et le fil de sécurité apparaissent alors par transparence dans le papier.



Les pays de la zone euro sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal.

Le Hamas et le FPLP refusent de mettre fin aux opérations anti-israéliennes

Yasser Arafat accuse Ariel Sharon de « poursuivre l'escalade de la violence »

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat a déclaré, lundi 17 décembre, qu'il se considérait comme totalement lié par la déclaration

qu'il avait faite, la veille, demandant l'arrêt des opérations anti-israéliennes. Il a accusé Israël de « poursuivre l'escalade de la violence ». Le Hamas

et le FPLP ont rejeté les instructions de M. Arafat et affirmé qu'ils continueraient leurs actions pour mettre fin à l'« occupation » israélienne.

RAMALLAH

de notre envoyé spécial

Le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a reçu, lundi matin 17 décembre, à Ramallah, où il est enfermé depuis le 3 décembre par les Israéliens, les quinze consuls de l'Union européenne. Ces derniers étaient venus lui remettre symboliquement la déclaration sur le Proche-Orient adoptée lors du sommet de Laeken, vendredi 14 décembre. M. Arafat, dans une allusion à un discours prononcé, la veille, à la télévision palestinienne, a indiqué que sa déclaration témoignait de l'existence « d'un leadership, d'une autorité et d'une décision ».

M. Arafat a également exprimé l'espoir que la fin prochaine de la guerre en Afghanistan puisse favoriser une relance du processus de paix. Il a enfin indiqué aux consuls que des canaux de discussion étaient toujours ouverts avec les Israéliens, en dépit de la décision du gouvernement de le déclarer « hors jeu », mais que le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, subissait de très fortes

pressions du premier ministre, Ariel Sharon, qui le réduisaient à l'impuissance.

Le chef de l'Autorité palestinienne, accompagnant ses visiteurs au bas de l'immeuble dans lequel il est provisoirement installé, a assuré aux journalistes présents être « totalement engagé » par ses propos demandant l'arrêt des opérations anti-israéliennes. Mais il a regretté qu'Israël choisisse pour l'instant de « poursuivre l'escalade de la violence ». M. Arafat a évoqué précisément la mort d'un jeune militant du Mouvement de la résistance islamique Hamas, tué par des soldats israéliens venus l'arrêter à Hébron. Devant les consuls, le chef de l'Autorité palestinienne a assuré que le nom de ce militant ne figurerait sur aucune des listes d'activistes remises par les Israéliens.

Deux autres Palestiniens ont été tués, lundi, par l'armée israélienne. Le premier, un policier, près de Naplouse, en Cisjordanie, et le second, un jeune garçon de douze ans, dans la bande de Gaza, près des colonies israéliennes de Goush

Katif. Trois Israéliens ont été par ailleurs légèrement blessés par des tirs près d'une colonie située non loin de Ramallah.

Le Hamas a par ailleurs vivement réagi lundi aux déclarations de M. Arafat. Comme lors des précédents appels du chef de l'Autorité palestinienne à un cessez-le-feu, le mouvement islamiste a repoussé cette perspective en assurant qu'elle « ouvrirait grande la porte au meurtrier Sharon pour qu'il poursuive sa campagne d'élimination des Palestiniens avec une protection palestinienne ».

« ÉQUILIBRE DE LA TERREUR »

Le Hamas a ajouté que « le fait de qualifier d'opérations terroristes les héroïques opérations de martyrs [les attentats-suicides] qui permettent un équilibre de la terreur et qui sont les seules armes dont disposent les Palestiniens pour préserver leurs droits » était un succès pour M. Sharon. Le Hamas a enfin estimé que les actions menées par l'Autorité palestinienne contre ses militants ou ses institutions portaient un

coup au consensus national. Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) s'est lui aussi opposé au cessez-le-feu ordonné une nouvelle fois par M. Arafat, assurant que « les opérations se poursuivront aussi longtemps que l'occupation [israélienne] perdurera ».

M. Sharon, pour sa part, a déclaré qu'il n'avait pas jugé « nécessaire » de regarder l'intervention télévisée de M. Arafat, parce que, a-t-il dit à Jérusalem devant des militants de son parti, le Likoud, « lorsque l'on parle de la sécurité d'Israël et de ses citoyens, nous nous en tenons uniquement aux actes, pas aux paroles ». Plus tard, devant une assemblée de colons, il a affirmé qu'il était « prêt à conclure une paix durable, même au prix de concessions douloureuses ». C'était à l'occasion d'une cérémonie de remise du prix Menahem Begin, qui récompense les activités d'un mouvement ayant contribué à l'expansion des colonies juives dans les territoires palestiniens.

Gilles Paris

Chili : le centre-gauche conserve la majorité à la Chambre, mais perd le Sénat

BUENOS AIRES

de notre correspondante régionale

La Concertation démocratique du président socialiste Ricardo Lagos a remporté de justesse, dimanche 16 décembre, les élections législatives au Chili, conservant la majorité des 120 sièges à la Chambre des députés, mais elle a perdu, lors des sénatoriales partielles, le contrôle du Sénat, passé à l'opposition de droite.

La coalition de centre-gauche, au pouvoir depuis la fin de la dictature du général Augusto Pinochet (1973-1990), a recueilli 47,92 % des suffrages contre 44,28 % à l'Alliance pour le Chili (regroupant l'Union démocrate indépendante, UDI, et Renovation nationale, RN). Ces résultats serrés augurent de difficultés à venir pour le président Lagos et confirment la vigoureuse poussée de la droite chilienne depuis les élections législatives de 1997. La droite redevient en effet majoritaire dans un Sénat jusqu'à présent contrôlé à une voix près par la Concertation et dans lequel siègent, outre les 38 sénateurs élus démocratiquement, 9 sénateurs désignés par les forces armées et d'autres institutions de l'Etat et deux sénateurs à vie, le général Pinochet et l'ancien président démocrate-chrétien, Eduardo Frei (1994-2000).

Le principal vainqueur de ce dimanche électoral est Joaquín Lavín, maire de Santiago et chef de l'UDI. Parti considéré comme le principal héri-

tier du général Pinochet, l'UDI est désormais la première force politique du pays, supplantant le Parti démocrate-chrétien (PDC) - principal parti de la Concertation aux côtés du Parti socialiste -, qui occupait cette place depuis les années 1960. M. Lavín, candidat à la présidence en 1999, avait obtenu 47 % des voix face à M. Lagos, rendant nécessaire, pour la première fois au Chili, un second tour qui avait vu la victoire de justesse du leader socialiste.

DISCOURS POPULISTE

Ayant réussi à prendre ses distances avec son passé de fonctionnaire de la dictature militaire (1973-1990), M. Lavín tient un discours populiste et se présente comme un fervent défenseur de la démocratie. « La droite a fait un pas très important pour transformer l'Alliance pour le Chili en alternative de gouvernement pour l'an 2005 », date de la prochaine échéance présidentielle, a affirmé M. Lavín.

Même si le Chili reste le pays le plus stable de l'Amérique du Sud, avec une croissance estimée à 3,5 % en 2001, le gouvernement de M. Lagos est affaibli par le désintéret des Chiliens pour la vie politique et de mauvais résultats économiques, avec, notamment, une hausse du chômage, qui touche désormais plus de 9 % de la population active.

Le gouvernement de la Concertation espérait

amplifier sa majorité au sein du Parlement afin de faire approuver une réforme de la Constitution, héritée de la dictature d'Augusto Pinochet et qui limite en partie l'exercice de la démocratie. M. Lagos souhaitait ainsi abolir les dispositions permettant la nomination de sénateurs « désignés » et de sénateurs à vie et rendre au président de la République la faculté de nommer et de destituer les chefs des forces armées. Il espérait également faire approuver une loi légalisant le divorce, le Chili étant le dernier pays du monde où celui-ci reste interdit.

Les hommes d'affaires regroupés au sein de la Confédération de la production et du commerce, qui, par le passé, ont appuyé le général Pinochet et aujourd'hui soutiennent M. Lavín, ont récemment élaboré un agenda de croissance pour les quatre prochaines années prévoyant notamment des privatisations. Devenu un « cadavre politique » à Santiago, Augusto Pinochet, âgé de 86 ans et malade, n'a représenté aucun enjeu au cours de ces quatrième élections parlementaires organisées depuis le retour à la démocratie en 1990. Les actions judiciaires contre le vieux caudillo ont été suspendues en juillet par la cour d'appel de Santiago, qui a invoqué la dégradation de l'état de santé de l'ex-dictateur.

Christine Legrand

Des hommes armés ont tenté de s'emparer du palais présidentiel en Haïti

SAINT-DOMINGUE (République dominicaine)

de notre correspondant

Tentative de coup d'Etat ou coup monté pour justifier une vaste opération de répression contre l'opposition ? Les avis étaient partagés, lundi 17 décembre, à Port-au-Prince, quelques heures après la reprise, par des forces de police loyales au président Jean-Bertrand Aristide, du palais national investi à l'aube par un commando d'une trentaine

d'hommes armés. Cinq personnes ont été tuées et cinq autres blessées lors des combats. Alors que ses partisans attaquaient les partis d'opposition et la presse, le président Aristide a lancé, en fin de journée, « un message de paix ». Il a appelé la population à la « mobilisation pacifique » pour empêcher « le retour à la période du coup d'Etat ». Elu une première fois en décembre 1990, Jean-Bertrand Aristide avait été renversé, en septembre 1991, par un

sanglant coup d'Etat militaire. Il avait dissous l'armée après avoir été ramené au pouvoir par une intervention militaire américaine, en octobre 1994.

Le président Aristide n'était pas au palais lors de l'attaque, dans la nuit de dimanche à lundi, mais dans sa résidence de Tabarre. Les assaillants ont d'abord attaqué sans succès le pénitencier national. Circulant à bord de trois camionnettes et d'une Jeep, ils se sont dirigés vers le palais présidentiel, situé au centre de Port-au-Prince. Des témoins ont fait état de l'explosion d'une grenade et de rafales d'armes automatiques au milieu de la nuit. Dans la matinée, deux unités d'élite de la police ont donné l'assaut au palais, chassant les assaillants. Deux policiers, deux passants et un membre du commando ont été tués par balles.

JOURNALISTES AGRESSÉS

Peu après l'annonce de l'attaque, des milliers de partisans de M. Aristide se sont massés devant le palais. Brandissant des machettes, des bâtons et des revolvers, ils ont agressé plusieurs journalistes, dont un reporter de Radio Métropole. Comme d'autres radios de la capitale, cette station privée a préféré fermer ses portes et son antenne après avoir reçu des menaces téléphoniques. Des groupes de militants « lavalassiens » (pro-Aristide) se sont dirigés vers les sièges de la Concertation démocratique - la coalition regroupant l'opposition - et de trois autres partis politiques qu'ils ont incendiés. Ils ont aussi saccagé, puis incendié les résidences de Gérard Pierre-Charles et de Victor

Benoit, deux des principales figures de l'opposition, qui avaient pu quitter leur domicile avec leur famille. En province, d'autres dirigeants de l'opposition et des journalistes ont été attaqués. L'Institut français, dépendant du Quai d'Orsay, n'a pas échappé à la vindicte des manifestants : il a été totalement pillé.

Selon les autorités, la « tentative de coup d'Etat » serait le fait d'anciens militaires et policiers exilés en République dominicaine voisine. Un ancien commissaire, Guy Philippe, qui s'était réfugié à Saint-Domingue puis en Equateur en octobre 2000, a été présenté comme le chef du putsch manqué. En juillet 2001 déjà, plusieurs commissariats de police avaient été attaqués, dans des circonstances restées obscures, par des commandos formés, selon les autorités, par d'anciens militaires. Pour l'opposition, ces « complots » à répétition sont utilisés, voire montés de toutes pièces par le pouvoir, pour justifier une intensification de la répression. Un an après son retour au pouvoir, le président Aristide doit affronter le mécontentement croissant de la population. Loin de s'améliorer, le sort de la grande majorité, misérable, se détériore chaque jour davantage alors que les scandales de corruption éclaboussent le gouvernement. Les derniers événements et les attaques contre l'opposition et la presse risquent de compliquer encore la recherche d'une solution à la crise politique qui paralyse Haïti et qui a provoqué le gel de plus de 500 millions de dollars d'aide internationale.

Jean-Michel Caroit

Faible croissance mondiale en 2002, selon le FMI

WASHINGTON. Trois mois après les attentats dirigés contre le World Trade Center et le Pentagone, le Fonds monétaire international (FMI) a révisé une nouvelle fois à la baisse ses perspectives économiques. Dans sa prospective rendue publique mardi 18 décembre, le FMI prévoit une croissance mondiale limitée à 2,4 %. Parmi les grands pays industrialisés, le Japon (-0,4 %) et l'Allemagne (0,5 %) sont les plus atteints. La France (2,1 %) et la Grande-Bretagne (2,1 %) sont les seuls pays du G7 à franchir la barre des 2 %. La zone euro devrait parvenir à 1,5 %, après avoir connu 3,4 % en 2000 et 2,6 % en 1999. Les pronostics pour 2002 sont très difficiles. Dans le doute, le FMI révisé sévèrement ses prévisions comme suit : croissance mondiale : 2,4 % ; Etats-Unis, 0,7 % ; Japon, -1 % ; France, 1,3 % ; Allemagne, 0,7 % ; G7, 1 % ; zone euro, 1,5 %. Le Fonds estime que le rebond, malgré tout attendu en 2002, dépendra du retour à la confiance, de la réponse des marchés financiers, du cours des matières premières.

L'Union européenne oblige à consulter les travailleurs

BRUXELLES. Le Conseil des ministres de l'emploi et le Parlement européen ont trouvé un accord, lundi 17 décembre, sur une directive relative à l'information et à la consultation des travailleurs, en discussion depuis trois ans. Ce texte, parfois appelé « directive Vilvorde », concerne les entreprises de plus de cinquante personnes, ou les établissements de plus de vingt personnes. Il impose l'information et la consultation du personnel avant la prise de toute décision majeure le concernant.

L'obligation entrera en vigueur dans un délai de trois ans, mais des périodes de transition plus longues sont prévues pour le Royaume-Uni et l'Irlande, qui n'ont pas de tradition en la matière. Les gouvernements devront déterminer des sanctions d'un niveau suffisamment élevé pour dissuader les entreprises de ne pas respecter la loi. - (AFP.)

Emeute dans un centre de demandeurs d'asile en Australie

SYDNEY. Plusieurs dizaines de demandeurs d'asile détenus dans le camp de Woomera (Etat d'Australie méridionale) ont provoqué une violente émeute durant la nuit du lundi 17 au mardi 18 décembre. Les manifestants ont commencé à briser des vitres vers 22 heures (heure locale), lançant des pierres. « Puis nous avons entendu d'énormes explosions, a indiqué un riverain à l'agence AAP. Près de quinze bâtiments ont été incendiés et quatre ont été totalement détruits », a expliqué le ministre de l'immigration par intérim, Daryl Williams. Les gens scandaient « Visa, visa, visa », mais s'ils pensent qu'ils vont obtenir des visas en mettant le feu à des bâtiments, ils se trompent. » Cet incident est le plus grave survenu à Woomera depuis l'évasion de plusieurs immigrants clandestins en juin 2000. L'été austral est souvent une période tendue dans ce camp perdu en plein cœur du désert, où la température dépasse fréquemment 30 degrés. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

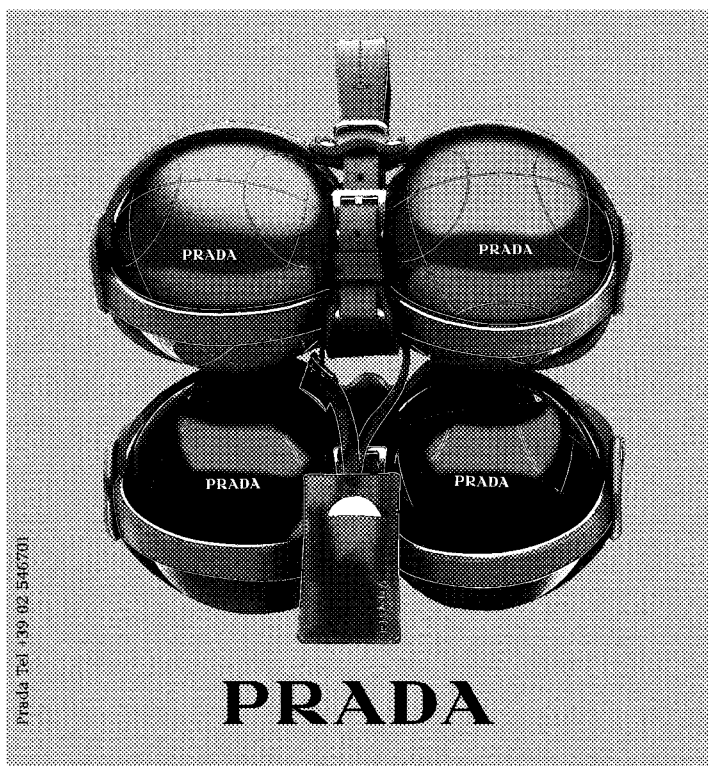
■ **ISRAËL** : seulement 9 % des Français affirment avoir de la sympathie pour les positions israéliennes, contre 14 % un an auparavant, tandis que 19 % d'entre eux avouent leur sympathie pour les positions palestiniennes, en hausse de 1 % par rapport à 2000, selon un sondage réalisé par l'institut BVA et publié, mardi 18 décembre, par le quotidien *Libération*. Plus d'un tiers des Français (37 %) avouent n'avoir de sympathie ni pour les Israéliens ni pour les Palestiniens (contre 38 % en 2000).

■ **ANGOLA** : quarante personnes, parmi lesquelles des représentants du gouvernement, des hommes d'affaires et des soldats, ont trouvé la mort dans un accident d'hélicoptère survenu dans la province angolaise de Bengo, a rapporté, lundi 17 décembre, la radio nationale angolaise. Le gouvernement a décrété une journée de deuil national pour mardi. - (AFP.)

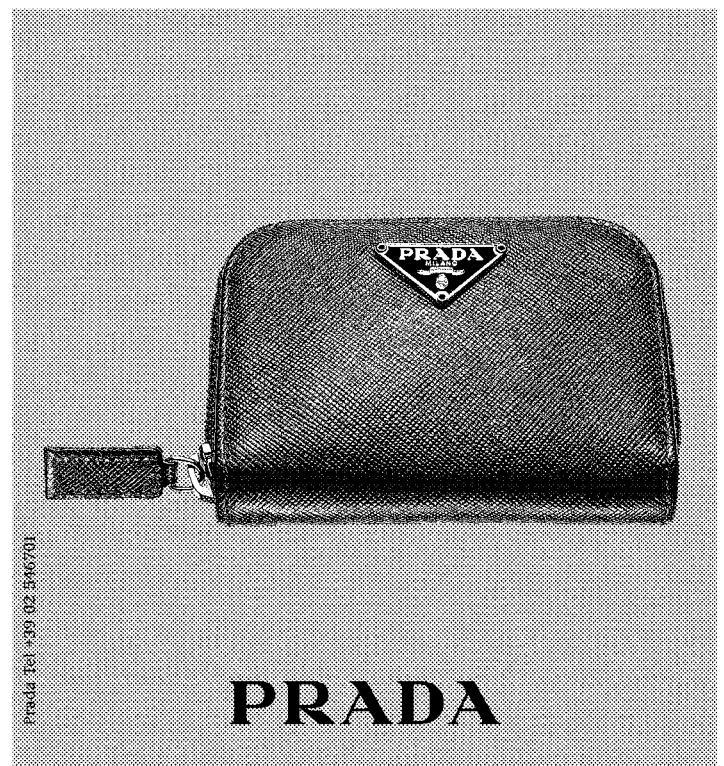
Nouveau premier ministre aux îles Salomon

SALOMON. Le Parlement, nouvellement élu, des îles Salomon a nommé, lundi 17 décembre, Sir Allan Kemakeza au poste de premier ministre. Ce politicien avait été évincé trois mois plus tôt du poste de vice-premier ministre, après avoir été accusé de s'être enrichi de plus de 200 000 euros provenant d'un fond de compensation pour les victimes des violences interethniques.

Perdu entre la Papouasie et les Vanuatu, l'archipel est en proie à un climat de violence depuis le coup d'Etat du 5 juin 2000 organisé par des habitants de l'île de Malaita. Les combats entre cette ethnie et celle résidant à Guadalcanal ont fait plus de 100 victimes en deux ans. Ces troubles ont provoqué le départ de nombreuses entreprises étrangères et le groupe pétrolier américain Mobil a annoncé qu'il cesserait ses activités le 31 décembre. Sir Allan Kemakeza a promis de désarmer tous les miliciens dans les cent prochains jours. - (Corresp.)



PRADA



PRADA

Paul Quilès propose de réduire à quatre cents le nombre de députés

Il soumet deux amendements au projet socialiste

VINCENT PEILLON, le porte-parole du PS, et Arnaud Montebourg, député de Saône-et-Loire, tous deux adeptes, sous des formes différentes, d'une « VI^e République », ne sont pas les seuls à juger que le volet institutionnel du « projet 2002 » du Parti socialiste, élaboré sous la houlette de Martine Aubry, ne va pas assez loin. L'ancien ministre Paul Quilès devait ainsi déposer, au bureau national du 18 décembre, deux amendements au chapitre consacré à « des institutions plus démocratiques ». Le premier amendement du député du Tarn, maire de Cordes-sur-Ciel, vise à réduire le nombre de députés de 577 à 400. Dans son livre *Les 577, des députés pour quoi faire ?* (Stock), publié au printemps avec le journaliste Ivan Levai, M. Quilès allait plus loin, en suggérant une réduction de moitié de la représentation à l'Assemblée nationale, avec 300 députés représentant 130 000 électeurs en moyenne contre 68 000 actuellement.

La réduction du nombre de députés, dont 10 % seraient élus à la proportionnelle sur une liste nationale, favoriserait, pour M. Quilès, « la diversité des représentations politiques tout en garantissant la logique majoritaire ». Cette diminution, plaide-t-il, « entraînera une augmentation de moitié de leurs moyens d'étude et d'expertise, sans accroissement des dépenses de l'Assemblée nationale ». Le député du Tarn suggère, aussi, l'« interdiction du cumul de la fonction parlementaire avec tout mandat local et toute activité professionnelle rémunérée ». « Grâce à ces deux réformes, estime M. Quilès, les députés deviendront des députés à temps plein, disposant des moyens, du temps et de l'autorité

nécessaires pour retrouver aux yeux de l'opinion publique le crédit indispensable au bon fonctionnement de la démocratie. » Si elles ne sont pas intégrées dans le texte de M^{me} Aubry, M. Quilès les proposera au vote des militants socialistes, en janvier. Il pourrait en être de même de son second amendement, qui propose de soumettre aux Français, par voie de référendum – ce que François Hollande avait envisagé lors de l'adoption du texte sur la démocratie, le 30 juin, mais que la synthèse finale n'a pas repris –, l'« actualisation » des institutions.

« DÉCORSETER LA RÉPUBLIQUE »

Partisan d'une « V^e République bis », d'« une vraie réforme constitutionnelle, franche, motivée », opposé à de simples « retouches », le président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale plaide pour « un véritable renouveau du Parlement » et « une clarification du rôle du président de la République ». Sur les vingt suggestions de son livre, visant à « décorse-ter la République », il en reprend une bonne moitié dans ses amendements : débats avec vote sur les grands choix politiques ; augmentation des propositions de loi ; révision de l'article 35, « qui ne permet pas au Parlement d'être consulté lors de l'engagement des forces militaires françaises à l'étranger » ; augmentation des commissions permanentes et possibilité de voter les lois en commission, etc. Reste à savoir si les amis de Laurent Fabius, dont il est proche, suivront M. Quilès sur une réduction du nombre de députés...

Michel Noblecourt

Au terme d'une série d'élections partielles, le PS perd des voix mais garde ses cantons

Les 56 renouvellements effectués depuis le mois de mars font apparaître une quasi-stabilité en sièges

Les 56 élections cantonales partielles disputées depuis le mois de mars témoignent d'une montée des candidats divers droite, qui ont remporté

23 sièges alors qu'ils n'en détenaient que 8. La droite a perdu 2 sièges de conseillers généraux. Le Parti socialiste, lui, n'a conquis aucun siège

supplémentaire ; présent dans 38 cantons, il enregistre parfois des reculs importants, même s'il continue à bénéficier de bons reports.

en mars 1998 – lorsque, bénéficiant encore de la dynamique de la majorité acquise aux élections législatives de 1997, elle avait obtenu sa meilleure implantation sous la V^e République. Qui plus est, tous les facteurs (scrutins partiels traditionnellement défavorables aux majorités en place, « reconquête » de la droite amorcée à l'occasion des dernières élections municipales, usure du gouvernement après quatre années d'exercice du pouvoir, etc.) concouraient à laisser pré-

Les divers droite sortent grands vainqueurs : ils détenaient 8 sièges sur les 56 remis en jeu, 23 leur échoient désormais

sager un mouvement de bascule en faveur de l'opposition. Celui-ci n'aura finalement pas eu lieu. La droite laisse échapper 7 cantons, dont 2 au profit de candidats divers, qui ont décidé de siéger sur les bancs de la gauche au sein de leur assemblée départementale – à Corte (Haute-Corse) et à Saint-James (Manche) ; elle n'en gagne que 5.

Parti par parti, les déplacements de sièges sont plus nets, mais ce sont les formations de la droite parlementaire qui en sont les principales victimes. En effet, à gauche, on observe une quasi-stabilité : hors le

Mouvement indépendantiste de Martinique (MIM), qui détenait un siège à Rivière-Pilote et qui le conserve, le PCF, qui perd 2 cantons et en conquiert un, passe de 5 à 4 sièges ; le PS, battu dans 2 des secteurs qu'il détenait, en regagne 2 et reste stable à 8 ; le PRG perd le canton de Fleurance (Gers), mais remporte celui d'Ajaccio-III (Corse-du-Sud) ; les divers gauche passent de 1 à 2 sièges. Les divers enregistrés donc deux conquêtes, qui permettent de faire pencher cette totalisation à somme nulle en légère défaveur de la droite.

De ce côté, en revanche, les cartes sont largement redistribuées, et ce sont les divers droite qui sortent grands vainqueurs de ce chamboulement : alors qu'ils détenaient 8 sièges sur les 56 remis en jeu, 23 leur échoient à l'issue de cette série de scrutins partiels, soit un gain de 15. Le RPR passe de 13 à 9 (-4), l'UDF de 10 à 5 (-5) et DL de 9 à 1 (-8). Ces élections confirment de manière édifiante une tendance déjà observée lors des cantonales de mars : la mise sous le boisseau, dans ce type de consultation très locale, et qui concerne aussi bien des cantons ruraux que des cantons urbains, de l'étiquette politique, notamment à droite. Ces candidats divers droite exercent aujourd'hui une influence croissante.

L'extrême droite, quant à elle, se maintient, d'autant plus que ses deux principales formations, toutes à leurs rivalités d'influence, ont fait le choix d'investir le terrain cantonal (*Le Monde* du 21 août). Le FN obtient, dans les 36 cantons renouvelés où il était présent, une moyenne de 6,12 %. Le MNR, quant à lui, en lice dans 27 cantons, y recueille un score moyen de 4,59 %.

Le PS ne pourra toutefois pas faire l'économie d'un examen détaillé de ses résultats. Présent dans 38 cantons, il enregistre, dans 10 d'entre eux, des pertes supérieures à 10 points. Des causes locales sont parfois à l'origine de ces revers, comme à Neufchâtel-sur-Aisne, qui englobait la commune de Juvincourt-et-Damary, un des sites présélectionnés pour accueillir le troisième aéroport parisien, et où le PS perd près de 19 points, alors qu'un candidat anti-aéroport a recueilli 30 % au premier tour et plus de 47 % au second.

Ces motivations alimentent une contestation plus globale des orientations gouvernementales. Ainsi, à Saint-Herblain (Loire-Atlantique), le PS recule de 16 points alors qu'un candidat Alternatif rassemble près de 22 % des suffrages. En l'absence de l'extrême gauche – la LCR et LO n'ont présenté des candidats, respectivement, que dans 2 cantons –, c'est un PCF tenant à marquer ses distances avec la politique du gouvernement qui engrange des progrès sensibles. Sur les 39 cantons où il présentait des candidats, il recueille un score moyen de 14,58 %. Les Verts, quant à eux, présents dans 21 cantons, y obtiennent une moyenne de 7,52 %.

Autant de signes qui témoignent d'une érosion de l'influence du PS sur l'électorat de gauche. Les candidats socialistes continuent néanmoins, pour l'instant, à bénéficier au second tour de reports de voix réguliers, ce qui, à quelques mois des élections présidentielle et législatives, peut ajouter au soulagement des résultats une note d'espoir.

Patrick Roger

Devinez la couleur du plus grand réseau du monde

SFR

PARTENAIRE DU RESEAU vodafone

Le plus grand réseau du monde en nombre de clients*

Vous serez toujours plus qu'un simple numéro

groupe cegetel  1^{er} OPÉRATEUR PRIVÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

www.sfr.fr

*Le réseau des partenaires de Vodafone compte 245 millions de clients dans le monde (mai 2001).

Les internes s'apprêtent à reprendre le travail après un mois de grève

Les syndicats jugent néanmoins insuffisantes les propositions de M. Kouchner

Les internes devaient manifester à Paris, mardi 18 décembre, pour obtenir un « repos de sécurité » et une hausse de leurs salaires. Bernard Kouchner, ministre

délégué à la santé, a proposé, lundi, une augmentation de leurs rémunérations, des congés maladie mieux pris en charge et des mesures pour les femmes enceintes.

SOUS les fenêtres du ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, s'élevaient de doux cantiques de Noël chantés par la centaine d'internes qui ont sillonné les rues de Paris, lundi 17 décembre, du Panthéon à l'hôtel de ville. Les responsables de leurs syndicats négocient dans les salons feutrés de l'Avenue de Ségur, et ils ont décidé de braver les frimas de décembre, une bougie à la main, pour les soutenir. Après quatre heures de discussions, lundi soir, M. Kouchner a jugé que « l'accord n'est pas loin ». Il a confirmé que le repos de sécurité, qui sera accordé après trente-six heures de travail et quel que soit le nombre de gardes effectuées, avait été « accepté et acté » par le gouvernement, vendredi, lors de la précédente séance de négociations. C'était l'une des deux principales revendications des internes en grève.

Le ministre délégué à la santé a également proposé une revalorisation de leurs indemnités, sous la forme d'une prime annuelle de 5 000 francs (762 euros) ou d'un alignement du tarif des gardes des deux premières années d'internat (566 francs) sur celui des deux dernières années (727 francs), le maintien de 100 % du salaire pendant les trois premiers mois du congé maladie – contre les deux tiers actuellement –, une dispense de toutes les gardes pour les jeunes femmes enceintes à partir du troisième mois de grossesse et la création d'un congé de paternité.

A l'issue de cette séance de négociations, les quatre syndicats représentant ces 19 000 médecins en formation dans les hôpitaux publics ont annoncé qu'ils ne donneraient leur réponse à M. Kouchner que mercredi, après avoir consulté leur « base » et mesuré l'état de la mobilisation des troupes appelées à une manifestation nationale, mardi, à Paris. Les internes – rejoints par les chefs de clinique assistants – devaient défilier du cimetière Montparnasse jusqu'au

Champ-de-Mars. Mais cette manifestation, de l'aveu même de ses organisateurs, devait être moins importante que celle du 6 décembre, qui avait rassemblé de quatre mille à cinq mille « blouses blanches » dans les rues de la capitale.

« BLOCAGE FINANCIER »

Après un mois de mobilisation, dix jours de grève totale des soins, deux manifestations nationales, des opérations coup de poing (péages gratuits, fermeture de périphériques, plâtrage de parcmètres...) et dix séances de discussions avec M. Kouchner, les internes devaient voter la reprise du travail, mercredi, dans la plupart des vingt-cinq centres hospitalo-universitaires (CHU) de province. A Paris, ils envisageaient, mardi, de poursuivre leur mouvement.

« On a réellement avancé, et il me semble, sous réserve de leur application, que les textes sur la mise en œuvre du repos de sécurité nous sont assez favorables », reconnaissait Olivier Gasnier, responsable de la Fédération nationale des syndicats d'internes en pharma-

cie. L'Intersyndicat national des internes des hôpitaux (Isnih), majoritaire, s'est montré beaucoup plus critique sur les propositions gouvernementales. « *Personne n'aurait compris qu'on n'obtienne pas le repos de sécurité, qui est inscrit dans notre statut depuis avril 2000 et qui n'attend qu'un décret pour être appliqué* », souligne Anne-Gaëlle Andrieu, présidente du Syndicat des internes des hôpitaux de Paris.

En revanche, le gouvernement a refusé d'aligner la durée de travail des internes (onze demi-journées par semaine) sur celle des praticiens hospitaliers à temps plein (dix demi-journées). M. Kouchner a notamment expliqué que des médecins en formation ne pouvaient prétendre aux mêmes droits que des praticiens titulaires. « *On a bien senti qu'il y avait aussi un blocage financier* », estime Florent Perrin-Dureau, le président de l'Isnih. Et si les internes reprennent le travail, ajoute-t-il, c'est « *dans l'amertume* ».

Jean-Michel Bezat

Grève aux Hospices civils de Lyon

Vingt pour cent des quelque seize mille salariés des Hospices civils de Lyon (HCL), selon des sources syndicales, ont suivi, lundi 17 décembre, le mouvement de grève illimité lancé par les syndicats CGT, FO et SUD pour dénoncer les conditions d'application du passage aux 35 heures. Le mouvement a été reconduit pour mardi, notamment à l'hôpital Edouard-Herriot, à Lyon sud, et à la Croix-Rousse, de nouvelles actions étant prévues. La direction des HCL a annoncé sept cents embauches sur trois ans, alors que les syndicats estiment que les besoins sont trois fois supérieurs à ce chiffre.

Trois millions d'allocataires des minima sociaux en 2000

UNE ÉTUDE publiée, lundi 17 décembre, par le ministère de l'emploi et de la solidarité, indique que trois millions de personnes étaient allocataires de minima sociaux en France à la fin de l'année 2000. Parmi elles, un tiers (31,3 %) percevait le revenu minimum d'insertion (RMI) ; leur nombre était en régression de 3 % par rapport à l'année 1999. La direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), auteur de cette étude, relève que cette diminution s'est poursuivie durant les six premiers mois de l'année 2001 à un rythme un peu ralenti. Ce sont les allocataires du RMI âgés de moins de 30 ans qui bénéficient le plus de cette légère embellie. La proportion de la population couverte par des allocations dans le nord de la France et le pourtour méditerranéen est supérieure de 3,2 % à la moyenne nationale.

DÉPÊCHES

■ **ÉCHANGES** : le commerce extérieur français a dégagé un excédent de 1,950 milliard d'euros en octobre, après un excédent de 619 millions d'euros en septembre, selon les données corrigées des variations saisonnières publiées par les douanes, mardi 18 décembre.

■ **ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE** : l'ancien premier ministre Raymond Barre a annoncé, mardi 18 décembre sur RTL, qu'il voterait pour François Bayrou au premier tour de l'élection présidentielle. « *François Bayrou est un ami. Il m'a beaucoup soutenu en 1988* », a indiqué le député (app. UDF) du Rhône, qui était alors lui-même candidat à l'Élysée. M. Barre a estimé que « *les objectifs d'intégration dans un grand parti de droite* » poursuivis par les promoteurs chiraquiens de l'Union en mouvement « *n'étaient pas très réalistes* ».

■ **Robert Hue, candidat du Parti communiste français (PCF) à l'élection présidentielle, a indiqué, mardi 18 décembre, dans un entretien à Libération, qu'il proposera « début janvier un contrat progressiste », pour défendre « une nouvelle politique de gauche, franchement de gauche ».**

■ **UDF** : deux secrétaires nationaux de l'UDF, Philippe Meynard et Mouloud Ould Yahoui, ont demandé, lundi 17 décembre, l'exclusion de Christine Boutin, député (app. UDF) des Yvelines et candidate à l'élection présidentielle fondatrice d'un nouveau parti : le Forum des républicains sociaux.

■ **UEM** : le député UDF de l'Aisne Renaud Dutreil, président de l'Union en mouvement, s'est fixé comme objectif de présenter 577 candidats sous l'étiquette UEM aux élections législatives des 9 et 16 juin 2002. Cette structure veut rassembler en son sein l'ensemble des composantes de la droite chiraquienne.

■ **PS** : l'ancien ministre Louis Mexandeau, député du Calvados depuis 1973, a qualifié « *d'inacceptable* », lundi 17 décembre, la décision de son parti de ne pas le représenter dans la 2^e circonscription de ce département. S'estimant victime d'« *un assassinat politique* », il a dénoncé l'« *irrégularité doublée d'une injustice* ».

■ **Une affiche de format 4x3 éditée par le Parti socialiste représentant Marianne et accompagnée du slogan « Que 2002 soit une année de victoire pour chaque Français », devait couvrir 4 700 emplacements en région parisienne et dans chacune des capitales régionales jusqu'au début janvier.**

M. de Villiers plaide pour un Etat fort dans la lutte contre l'insécurité

Le président du Mouvement pour la France défend, à travers son « projet pour la France », les idées qui lui serviront de base pour les élections législatives et dénonce un « sentiment public d'affaïssement »

CANDIDAT non déclaré à l'élection présidentielle – il attend le 17 février pour faire connaître ses intentions (*Le Monde* du 11 décembre) –, Philippe de Villiers n'en fait pas moins campagne. Lundi 17 décembre, il présidait à l'Assemblée nationale un colloque intitulé « De l'insécurité au terrorisme, notre avenir en question ». Cela a été l'occasion pour le président du MPF (Mouvement pour la France) et député de Vendée de donner les grandes lignes de son « projet pour la France », un programme qui, de toutes les façons, servira de plateforme pour les élections législatives de 2002.

Une demi-douzaine de personnalités se sont succédé à la tribune pour dénoncer « l'explosion » de l'insécurité, qu'ils ont inextricablement liée à l'immigration, comme ils ont associé l'immigration à l'islam et l'islam au terrorisme. Un clin d'œil à l'électorat de la droite extrême et de l'extrême droite. Zaïr Kedadouché, un Français « né en France de famille algérienne », président de France-Intégration, s'est chargé de dénoncer ce qu'il a

appelé la « *surdélinquance chez les Maghrébins* ». Mais sa plaidoirie pour « *un islam de France modéré* » et « *des lieux de culte décents* » a eu beaucoup moins de succès que les envolées d'Alexandre del Valle, chercheur à l'Institut international d'études stratégiques, sur la « *supériorité* » de la civilisation occidentale – « *parce qu'elle est univertaliste* », a-t-il tenu à préciser – ou sur « *le totalitarisme, le fascisme, le racisme, essentiellement vert* ». Le vert étant la couleur de l'islam.

POUR UN RÉFÉRENDUM

Mais c'est sur l'idée d'« *absence d'État* », présentée comme ferment pour l'insécurité, et sur celle du recours aux Etats pour lutter contre le terrorisme que Philippe de Villiers a préféré tricoter son discours de clôture. « *Il faut être aveugle pour ne pas comprendre que tout nous ramène, depuis le 11 septembre, à la question de l'Etat* », a-t-il ainsi déclaré, avant de lancer qu'« *il faut réaffirmer l'autorité de l'Etat* ». Selon M. de Villiers, nous vivons en France « *la fin d'un régime* » et il règne un « *sentiment*

public d'affaïssement, un juin 1940 mental face à la violence, l'insécurité et le terrorisme ». Pour y remédier, il propose de « *substituer au triptyque prévention, individualisation, réalisation, le triptyque éducation, dissuasion, expiation* » et d'élaborer une « *loi pénale dissuasive* » dont « *les bases* » feraient l'objet d'un référendum. De même demande-t-il de revenir sur la loi Guigou, sur la présomption d'innocence qu'il « *n'a pas votée* », rappelle-t-il.

Le président du MPF estime qu'il faut donner des moyens à la police et à la justice, et réclame « *des directives claires* » pour lutter par exemple contre la drogue ou « *pour arrêter l'assassin du préfet Erignac* ». Outre le rétablissement des frontières, il voudrait voir revenir le service militaire et créer une « *garde civile* ». Et M. de Villiers de conclure qu'il faudrait « *commencer par ressentir un peu de fierté d'être français* », ce que ne désavouerait pas M. Le Pen.

Christiane Chombeau

► www.lemonde.fr/securete

MUST de Cartier POUR HOMME
POUR FEMME

www.cartier.com - 01 42 18 43 83

A Nice, l'agrandissement du port déclenche une bataille politique

Destiné à renforcer la position de la capitale de la Côte d'Azur sur le marché des croisières, le projet d'extension de la rade, estimé à 850 millions de francs, divise les élus et les habitants. Une alternative est envisagée à Saint-Laurent-du-Var

NICE

de notre envoyé spécial

Ils étaient quatorze à briguer le premier canton de Nice, qui englobe le quartier du port, lors de l'élection partielle des 2 et 9 décembre. Tous ont préféré faire campagne contre l'extension de la rade niçoise. Pourtant, jusqu'à une date récente, la classe politique niçoise, de gauche et de droite, était favorable à l'opération. A telle enseigne que le gouvernement a repris à son compte un projet qui est sur la table depuis une décennie.

Jean-Claude Gaysot, ministre de l'équipement et des transports, a prévu une dotation de 100 millions de francs (15,3 millions d'euros) pour ce port d'intérêt national. De son côté, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), présidée par le socialiste Michel Vauzelle, apporte une contribution de 150 millions de francs (22,9 millions d'euros). Le département, majoritairement à droite, et la municipalité de Jacques Peyrat, sénateur (RPR) des Alpes-Maritimes, ont prévu d'allouer des sommes équivalentes. La chambre de commerce et d'industrie de la Côte d'Azur a, pour sa part, l'intention d'investir 300 millions de francs (45,7 millions d'euros).

La gauche plurielle niçoise a très vite épousé le mouvement de rejet suscité par le projet élaboré par la CCI et porté par le maire. Le débat public, qui s'est ouvert le 15 octobre et qui doit s'achever à la mi-janvier, est révélateur de l'hostilité d'une partie de la population niçoise. A chaque réunion, les opposants font valoir leur indignation face à un projet « pharaonique » qui va défigurer ce lieu « historique » qu'est le quartier du port. M. Peyrat explique, lui, que cette minorité « bruyante (...) défend avant tout la valeur immobilière des appartements riverains du port dont ils sont propriétaires ».

Un port à l'intérieur du Nice historique



lière des appartements riverains du port dont ils sont propriétaires ». Le maire rappelle qu'il s'agit avant tout d'une « affaire de l'Etat », qui intéresse la municipalité parce qu'elle a pour objectif d'« ouvrir plus largement les activités portuaires de la ville ».

ASPHYXIE AUTOMOBILE

Le projet de la CCI, concessionnaire du port, porte sur la construction d'une nouvelle digue qui permettra d'agrandir le bassin de 2,6 hectares tout en multipliant par 2,5 son activité. C'est l'accueil de paquebots de croisière de 300 mètres de long (contre moins de 200 mètres actuellement) qui explique ce taux multiplicateur. L'objectif des partisans de l'extension est de partir à la conquête du marché des croisières en faisant de Nice une tête de ligne. Car, selon Francis Perrugini, président de la CCI, 88 % des croisiéristes en Méditerranée sont aujourd'hui clients des ports italiens et espagnols.

Nice et Marseille accueillent chacun 250 000 croisiéristes par an. Ils devancent largement Cannes (100 000) et Toulon (30 000). L'amélioration de l'image de la cité phocéenne et ses installations portuaires l'ont fait progresser de manière spectaculaire. Ce qui est loin d'être le cas de Nice, où la longueur des quais est limitée.

Outre la présence de villes flottantes qui « peuvent atteindre jusqu'à 50 mètres de hauteur » dans un port situé dans le Nice historique, les opposants au projet mettent en avant l'asphyxie du quartier, dont la circulation automobile est déjà arrivée à saturation avec 32 700 véhicules par jour. Ce chiffre élevé tient au trafic est-ouest, aux 300 000 véhicules annuels utilisant les navires à grande vitesse (NGV) desservant la Corse et aux 14 000 camions par an qui chargent les deux cargos cimentiers à destination du marché méditerranéen. Pour Patrick Mottard (PS), chef de l'opposition municipale, passer au stade de la croisière de masse va mettre la ville dans une situation inextricable parce que cela va accroître le trafic entre le port et l'aéroport. « Nice, c'est d'abord la montagne qui plonge dans la mer ; à un moment il faut donc s'arrêter pour tenir compte de ces limites physiques », explique-t-il.

L'Association des citoyens contribuables et usagers des services publics (Accuse) a présenté au débat public un contre-projet, qui consiste à développer l'aire touris-

tique en mettant en valeur les attraits du port et de son quartier et à dévier le trafic à l'entrée de la vieille ville. « Les gens vont descendre dans la rue s'ils maintiennent le projet de la CCI », avertit Dominique Lafon, présidente d'Accuse. M. Peyrat répond que la municipalité a prévu 200 millions de francs (30,5 millions d'euros) pour la rénovation du quartier. Quant à la parade à trouver pour fluidifier la circulation, le maire affirme : « Des aménagements sont possibles. »

BRONCA CHEZ LES LAURENTINS

Patrice Miran, porte-parole du Mouvement écologiste indépendant (MEI), ajoute les risques d'érosion des fonds marins et de destruction de la flore et de la faune : « La nouvelle digue changera les courants et, par conséquent, l'érosion ; de son côté, l'afflux de villes flottantes entraînera une augmentation des macro-déchets, notamment de plastiques, et de la pollution par les hydrocarbures. »

Jean Icart (divers droite), conseiller général du deuxième canton de Nice, affirme, lui aussi, que l'extension du port de Nice est une aberration. Il défend une opéra-

tion alternative qui consiste à créer le grand port de la Côte d'Azur à Saint-Laurent-du-Var, tout proche de l'aéroport de Nice et de l'auto-route A 8. Mis à l'épreuve du débat public, son projet a déclenché une bronca chez les Laurentins. « L'équipe de Peyrat s'est mobilisée pour organiser un débat houleux », commente-t-il.

Quoi qu'il en soit, la décision appartient au bout du compte à l'Etat. Christian Boitel, conseil d'Accuse, déplore la manière dont se déroule le débat public. Comme s'il redoutait une tonalité positive du rapport que doit rendre Paul Viatlante, président de chambre à la cour administrative d'appel de Lyon et de la Commission particulière du débat public (CPDP), et une décision favorable du gouvernement, l'avocat niçois affirme que son dossier est suffisamment nourri pour déposer un recours devant le tribunal administratif. M. Peyrat estime que le « remue-ménage » actuel « ne devrait pas influencer » Paris, et a bon espoir que M. Gaysot tranchera en faveur du projet de la chambre de commerce.

Marcel Scotto

Polémiques sur l'avenir de la gare du Sud et la construction d'une nouvelle mairie

NICE

de notre correspondant

A Nice, les nostalgiques de la Belle Epoque sont toujours à la recherche des photos jaunies de la gare du Sud. Conçu en 1892 par Prosper Bobin, ce bâtiment est l'un des rares monuments polychromes de la ville. La gare, qui a accueilli jusqu'en 1991 le « train des Pignes », reliant l'arrière-pays à Nice, est à l'abandon depuis une dizaine d'années.

En 2000, la municipalité a racheté le terrain à l'Etat dans le cadre d'un vaste projet de réaménagement du quartier prévoyant la construction d'une nouvelle mairie devant accueillir 2 200 des 7 000 employés municipaux, l'aménagement d'un vaste parc jardin, d'un parking en sous-sol et de plusieurs salles de cinéma. Une volonté de la municipalité de redynamiser le quartier. Mais la construction d'une nouvelle mairie a été contestée lors de la campagne des élections municipales, en particulier par la liste PS-PC-Verts qui a dénoncé « un projet pharaonique de 800 millions de francs ».

Les travaux pour la construction de ce projet, adopté par le conseil municipal en 1998, devaient commencer en 2003. Mais, le 8 novembre, la gare du Sud a été placée sous « instance de classement » par la direction de l'architecture et du patrimoine au ministère de la culture. Il s'agit d'une mesure provisoire de sauvegarde dont la durée de validité n'excède pas un an. Si aucune décision de classement définitif n'est prise dans ce délai, la mesure deviendra caduque. Mais, pendant ce temps, le projet de réaménagement du quartier se trouve gelé.

Cette décision a provoqué un séisme en mairie, d'autant que 100 millions de francs ont déjà été investis (83,6 millions de francs pour l'achat du terrain à l'Etat et 17 millions de francs pour les différentes études). « Durant cent dix ans, confie au Monde le sénateur et maire (RPR) de Nice, Jacques Peyrat, ce monument n'a jamais été classé par l'Etat, qui l'a laissé tomber

en ruines et, d'un seul coup, il le classe... Il y a une forme de tromperie : l'Etat nous a vendu ce terrain avec une servitude qu'on ignorait. » Ces arguments sont contestés par Patrick Mottard (PS), chef de file de la gauche plurielle niçoise, qui estime : « Jacques Peyrat n'a pas tenu sa promesse que la façade de la gare ne serait pas sacrifiée. En revenant sur son engagement, sous la pression des architectes, il s'est exposé à l'effet boomerang. »

En effet, aucun des quatre projets sélectionnés pour l'aménagement de la gare du Sud – dont celui de l'architecte Pierre-Louis Faloci qui a été retenu – ne prévoit de conserver cette façade.

11 000 PÉTITIONNAIRES

La polémique sur le classement de la façade se nourrit de la controverse sur le vaste projet de la construction de la nouvelle mairie. Les « anticlassement », parmi lesquels de nombreux commerçants du quartier, estiment que tout le secteur est « menacé de paupérisation ». De leur côté, les partisans du classement sont déterminés à défendre cette façade « qui fait partie du patrimoine niçois ». Mohamed Rafai, porte-parole du comité de défense de la Villa Thiole et de la place de la Libération, dénonce le fait que le maire de Nice « n'a pas tenu compte des 11 000 signataires des pétitions en faveur de la préservation de la façade ».

Le 14 décembre, M. Peyrat a rencontré le ministre de la culture : « Pour M^{me} Tasca, il y a lieu de classer seulement la façade, et non l'ensemble du bâtiment. Nous avons étudié toutes les pistes, explique le maire. La plus probable, qui conviendrait le mieux à toutes les parties, consisterait à déposer, en vue de reconstruction à l'identique, les éléments architecturaux remarquables du bâtiment et notamment la façade en pierre de taille et les décorations en céramique polychrome. » Les services du ministère de la culture et de la mairie de Nice devraient livrer leurs conclusions début février.

Paul Barelli

**Bangkok, 1996.
Une jeune prostituée
attend les clients à l'entrée
d'un hôtel de passe.**

COMME un rai de soleil filtrant à l'improviste entre deux nuages, un timide sourire se dessine parfois fugacement sur le visage rond et lisse de Wan sans vraiment atténuer sa gravité. Elle vient d'avoir dix-huit ans, elle en paraît douze. Vêtue, exceptionnellement, du costume traditionnel de la tribu Akha, noir, au bonnet garni de médailles et de grelots, Wan a accepté de se livrer à une douloureuse confession. Dans le jardin du New Life Center, un refuge de Chiang Mai, au nord de la Thaïlande, dont elle est l'une des pensionnaires depuis un an.

C'est un des nombreux centres d'accueil, de réinsertion et de formation visités, une semaine durant, par une mission de l'Unicef conduite par Emmanuelle Béart, ambassadrice pour la France. Grâce au dévouement et à la compétence des personnels chargés de « réparer » ces enfants et ces adolescents brisés, des résultats non négligeables ont été obtenus et, dans les rues, la pédophilie est moins voyante, sinon moins courante. Du sud au nord, cette semaine d'approche a néanmoins mis en lumière la permanence d'une réalité toujours insupportable.

Posément, avec une efficace sobriété, Wan raconte son effroyable et exemplaire histoire. Née à l'extrême nord du pays, dans un village Akha, l'une de ces tribus des montagnes (les Lahu, Mien, Hmong, Lisu, Karen ou Palaung) qui ne connaissent pas de frontières, Wan a vécu l'enfance très rude mais « normale » d'une petite paysanne passant plus de temps aux champs qu'à l'école. Elle avait dix ans lorsque son père est mort et que sa vie a basculé. Sa mère s'est remariée et son beau-père a abusé d'elle.

« J'ai aussitôt décidé de partir et, comme l'aîné de mes deux frères était à Bangkok, ma mère a accepté de me laisser descendre à la ville. Avec une amie, j'avais trouvé un emploi de serveuse dans une petite échoppe de noodles soups. Mais un an plus tard, mon amie m'a poussée à la suivre dans un bar karaoké de Silom road où nous devions avoir un meilleur salaire. » L'établissement en question, dont le propriétaire est un policier (en Thaïlande, la police et l'armée sont souvent complices, voire actrices, du « sex business »), est en réalité un *brothels* (bordel) qui, au premier étage, fait travailler une quinzaine de filles, majeures pour la plupart. Très vite, Wan, qui n'a que onze ans et demi, est livrée à un premier client. L'épreuve est si traumatisante qu'elle tente de se suicider. Mais même cela lui est interdit.

« Je dormais sur une banquette, dans le bar, et ne pouvais pas le quitter, sauf pour quelques sorties encadrées, poursuit Wan. Comme je parlais très mal le thaï et que je n'avais pas de papiers d'identité [les peuples des montagnes ont énormément de difficultés à obtenir la nationalité thaïe], le patron menaçait de me faire expulser ou, pis, de faire tuer ma mère. Et quand j'essayais de résister, la "mamasan" [maquerelle] me frappait. » Contrainte de se soumettre aux exigences les plus perverses des « consommateurs », le plus souvent européens, des Allemands en majorité mais aussi des Chinois, dont l'âge dépasse régulièrement la soixantaine, la préadolescente va ainsi s'enfoncer chaque jour un peu plus dans l'enfer. Son frère ne fait apparemment rien pour la secourir. Wan, qui ne perçoit pas d'argent, apprend qu'elle a, de surcroît, une « dette » de plusieurs milliers de baths.

Ces sept années de malheur absolu ont pris fin en décembre 2000, lorsqu'une organisation non gouvernementale (ONG), Rahab Ministries, créée par une Néo-Zélandaise et spécialisée dans l'aide aux victimes de la prostitution infantile, a réussi à l'exfiltrer du bordel. « Je suis libre depuis un an mais je n'arrive pas encore à y croire », confie Wan dont les nuits sont encore peuplées de cauchemars.

Au New Life Center, que dirige



RICARDO VENTURINI/CONTRASTE

Enfances fracassées

La Thaïlande subit toujours les ravages de la prostitution juvénile. Grâce au dévouement des personnels chargés de «réparer» enfants et adolescents brisés, des résultats non négligeables ont été obtenus

avec une douce énergie Karen R. Smith, une Américaine de Boston élevée à Hongkong, et auquel l'Unicef accorde son soutien, Wan s'efforce de redevenir l'adolescente qu'elle n'a jamais vraiment été. Chaque matin et chaque soir, elle suit avec une grande application des cours de rattrapage, et dans l'après-midi, autour de la grande maison de bois nichée au cœur d'un vaste jardin, elle participe avec les autres pensionnaires, âgées de treize à vingt ans, aux différentes activités (informatique, musique, techniques artisanales, couture) qui devraient lui permettre de se réinsérer. Wan rêve de poursuivre des études et, plus tard, de travailler dans le « développement social ». Peut-être ira-t-elle, comme d'autres rescapées de l'enfer, faire un travail de prévention auprès des populations à risques de sa région d'origine.

SA mère, qui la croyait morte, y vit toujours. Loin de la jungle des villes, à deux heures de route de Chiang-Raï et à quelques kilomètres de la frontière birmane, le village de Wan est enserré par la vraie jungle, celle du Triangle d'or où des affrontements armés éclatent régulièrement et où le trafic d'amphétamines a pris la relève de celui de l'opium. La route bordant les deux pays est en permanence traversée par de vrais-faux clandestins et l'« importation » d'enfants, filles ou garçons, qui seront exploités dans l'industrie du sexe ou autre travail forcé, est quasi incontrôlable. C'est ainsi que dans les go go-bars, salons de massage et autres bordels de Bangkok ou du

pays profond les jeunes Birmans, Laotiens et Cambodgiens prennent progressivement la relève des autochtones réinsérés. Dans les petites villes et les villages, les clients autochtones se tournent vers des prostitué(e)s de plus en plus jeunes par peur du sida.

Devant sa case, sol de terre battue, montants de bambous, toit de palmes, murs aveugles en boue séchée, la mère de Wan nous accueille avec un grand sourire maron (la mastication permanente d'un fruit colore les dents des Akhas). « Cette nuit, j'ai rêvé que des étrangers allaient me rendre visite », s'exclame cette femme de quarante-six ans aux allures d'ancêtre et qui tient dans ses bras son dernier-né, un bébé trisomique. Au terme de longs palabres, traduits de l'akha en thaï puis en anglais, on aura confirmation que Wan était portée disparue. Combien de temps a duré cette absence ? La maman ne saurait dire, elle se souvient seulement qu'entre le départ et le retour de sa fille, de nombreuses saisons des pluies ont noyé les vertes collines alentours que drapent des écharpes de brume. Lors des improbables retrouvailles, elle a beaucoup pleuré mais pas trop questionné. Elle continue à penser que sa fille a été séquestrée mais a échappé à la prostitution. A l'abri du soleil, à côté du riz et des arachides qui séchent sous les bananiers, une chienne lépreuse allaite paisiblement ses trois chiots.

Lorsque Wan, très active et extravertie, est partie pour Bangkok, en bonne chrétienne, sa mère a prié pour elle. Et puis on lui

a dit que Wan mangeait à sa faim ce qui, vu d'ici, apparaît comme le comble du bien-être. La mère de Wan connaît assez bien les risques que courent les jeunes qui partent à la ville pour aider leur famille. La notion de « sacrifice » des enfants, surtout des aînés, est profondément ancrée dans la culture du pays. Elle a même assisté à des réunions de sensibilisation organisées par l'assemblée du village et animées par des médecins, les autorités du district ou des responsables d'associations. Elle a constaté que, grâce à ces réunions, le nombre de parents qui vendent leurs enfants à des réseaux de recruteurs pour en faire des « domestiques » a nettement diminué. Elle pressent aussi que l'éducation est la clé de tout et aimerait que sa fille devienne enseignante.

A près de 1 000 kilomètres de là, dans le centre de détention provisoire de Chon Buri, au sud de Bangkok, deux cent soixante-dix garçons et trente filles de moins de dix-huit ans en shorts et tee-shirts bleus barrés d'un sigle en thaï, dansent. La musique, distillée par un trio, guitares, piano électrique et batterie, ressemble à du

autre gosse des rues d'un coup de bâton. Bouleversée, Emmanuelle Béart ne peut que souhaiter « bonne chance » à ces gamins perdus dont elle aurait « aimé connaître l'itinéraire ». La majorité d'entre eux est impliquée dans le trafic d'amphétamines, fléau national, mais, parallèlement, beaucoup ont été prostitués. Tandis que la délégation regagne ses minibus, deux chanteuses ont rejoint l'orchestre et entonnent, en français : « Voulez-vous coucher avec moi ce soir ? »

AUTRE danse, dans le quartier chaud de Bangkok. Regards vides, sourires mécaniques, en strings blancs ou bariolés, elles enlacent des barres verticales dans un simulacre de lascivité. Le sol de la scène à hauteur du bar où sont accoudés des dizaines de clients occidentaux souvent ventripotents entretenant leur libido avec des bières à 80 baths (13 francs, soit 1,98 euro) est usé par le piétinement à perpétuité de ces go go-girls dont un simple numéro agrafé à leurs soutien-gorges permet de « passer commande ». A Pat Pong, l'un des quartiers les plus « chauds » de Bangkok, la

tions qu'elles sont bordées par des échoppes foraines où les Rolex, les Lacoste et les Nike sont aussi faux que l'amour tarifé des go go-bars et des karaokés. Derrière ces vitrines, cent fois montrées, du « sex business » développé pour les GI's de la Corée puis du Vietnam en bordée, les tragédies humaines se jouent à huis-clos.

Il faut attendre ces « heures pâles » de la nuit où les néons s'éteignent et où certaines danseuses, encore fardées mais provisoirement libérées, partagent une soupe ou un plat de riz avec un fantomatique petit peuple en survie, pour que Pat Pong, démaquillé, dévoile sa vraie gueule de chaos – née des noces barbares de l'extrême dénuement matériel et de l'absolue misère morale.

Sur les rivages de Pattaya, au bord du golfe du Siam, le spectacle n'est guère plus ragoûtant. Dans une ambiance de kermesse rien moins qu'érotique, des milliers de filles, peuplant des centaines de bars en plein air, se disputent, à coups d'embrassades forcées et d'ocillades artificielles, les moroses touristes du sexe en quête de compagnie puis d'étreintes sans affinités. Elles rient et pouffent, l'âme et le cœur ailleurs. La police ? Elle traque surtout les pickpockets et les dealers.

Dans les rues plus sombres autour des bars gays, les pédophiles prennent un minimum de précautions pour embarquer vers leur quatre-étoiles des gamins-pantins affamés qui camouflent leur racolage sous le colportage de fleurs ou de bimbeloterie. Lorsqu'ils sont démasqués par un rare accès de zèle policier, leur photo en sordide flagrant-délit s'étale dans les journaux tabloïds locaux, dénonçant à leur manière la traite des enfants. Le plus souvent les poursuites s'ensuivent. Des réseaux d'entraide pédophiles réunissent le montant des frais d'avocats et des cautions, assez dérisoires, et les respectables dévoreurs d'innocence s'envolent vers l'Europe avec un passeport refait dans l'urgence. La « tolérance » se perpétue. Parce qu'elle désespère de trouver un relais à son indignation, Karen R. Smith s'enflamme pour une idée simple : « Si au moins, autour de ces bars, les hommes sains dans leurs têtes hurlaient leur dégoût ! »

Robert Belleret

« Je dormais sur une banquette, dans le bar, et ne pouvais pas le quitter, sauf pour quelques sorties encadrées. Comme je parlais très mal le thaï et que je n'avais pas de papiers d'identité, le patron menaçait de me faire expulser ou, pis, de faire tuer ma mère »

Wan, dix-huit ans

disco et la piste à un préau d'école. A une différence près : elle est ceinte de hauts murs coiffés de barbelés par dessus lesquels la brise tropicale berce des palmes. Parmi ces élèves-délinquants en attente de jugement, nous allons spontanément vers les deux plus petits auxquels on donnerait sept ou huit ans. Ils en ont treize.

Pavana, la petite poupée du premier rang, est là pour avoir volé une bicyclette et des vêtements. Pheth, le garçonnet aux lunettes de soleil de star, a fendu le crâne d'un

chair fraîche, et triste, s'affiche plus crûment aux premiers étages de la multitude d'établissements poisseux où, sous la « lumière noire », les corps des jeunes femmes, réduits à l'état de marchandises, sont condamnés à des performances de musculature vaginales d'une sinistre extravagance. Sur quelques rues de la capitale de la Thaïlande, devenue en vingt ans un cauchemar urbain saturé de béton, de voitures et de pollution, les usines du sexe tournant à plein régime se visitent avec d'autant moins d'inhibi-

Europe : renouveau ou naufrage

APRÈS la tragédie du 11 septembre, l'Union européenne est, elle aussi, en péril. L'Union, forgée dans les crises, pourrait finalement succomber à une crise. L'Union européenne ne pourra répondre au défi du terrorisme international qu'en parlant d'une seule voix et qu'en se montrant capable de correspondre au vif désir des peuples de voir l'Europe jouer un rôle plus important.

Le défi de l'élargissement, qui restitue à l'Europe une part essentielle de sa géographie et de son histoire, ne sera surmonté qu'en renforçant les institutions communautaires, pour éviter ainsi le risque de transformer l'Union en une simple zone de libre-échange, ce qu'elle n'a jamais été, mais qu'elle deviendra en l'absence de réformes décisives. Seule une Europe forte et unie peut peser d'un poids effectif sur les politiques de la planète et en même temps garantir notre sécurité.

Il est nécessaire et urgent de rendre l'Union enfin apte à décider et à s'exprimer d'une seule voix dans les domaines de ses compétences, sur la base du principe de subsidiarité qui assure le respect de la réalité historique et vivante de nos Etats. Il est nécessaire et urgent de

créer un véritable gouvernement européen en état d'agir avec autorité, efficacité, rapidité, légitimité.

Il est nécessaire et urgent d'établir le principe du vote à la majorité comme le gardien des institutions et comme condition d'une capacité effective de décider et d'agir. Rien que cela, mais rien de moins que cela, est nécessaire pour permettre à l'Union de franchir le seuil de l'irréversible.

Aujourd'hui, ce que nous avons construit est en péril

La Convention qui devra préparer la réforme institutionnelle et constitutionnelle de l'Union – en raison de sa large légitimité politique nationale et européenne – constitue le forum de nature à atteindre ce but. Il faudra pour cela que son mandat soit suffisamment ambitieux. En 1950, 1957, 1976, 1986 et 1992, les gouvernements et les Parlements nationaux des pays décidés à faire avancer l'Europe ont chaque fois su trouver la réponse aux défis que l'histoire imposait à notre continent.

Nous, qui avons exercé à plusieurs reprises les responsabilités du pouvoir, étions bien conscients que l'œuvre restait inachevée.

Aujourd'hui, ce que nous avons construit est en péril. L'union économique et monétaire elle-même postule que les démarches indispensables pour atteindre l'union politique – qui est la raison profonde de l'intégration européenne – ne soient pas, une fois de plus, différées.

Cette transition aurait pu s'étaler sur plusieurs décennies. Le cours de l'histoire a imposé un rythme différent. A vous, qui êtes aujourd'hui en charge des plus hautes responsabilités, à vous chefs d'Etat et de gouvernement, qui formez le Conseil européen, revient la tâche exaltante de franchir l'étape décisive vers l'Union. Pour l'Europe, demain pourrait être trop tard.

Giulio Andreotti, Raymond Barre, Carl Bildt, John Bruton, Anibal Cavaco Silva, Jean-Luc Dehaene, Felipe Gonzalez, Roy Jenkins, Helmut Kohl, Michel Rocard, Jacques Santer, Helmut Schmidt, Franz Vranitzky.

Construire les ponts de l'après-11 septembre

Suite de la première page

Comprendre le défi culturel du 11 septembre et y répondre au mieux : l'enjeu est d'autant plus important qu'on est, comme Vivendi Universal, un groupe de communication présent dans la plupart des pays, créateur et distributeur de tout ce qui façonne la culture au sens le plus large : loisirs, éducation, littérature, information, qui tous véhiculent un mode de vie ou de pensée et qui reflètent ou accompagnent l'évolution des sociétés.

C'est pour mieux comprendre ces évolutions que Vivendi Universal a créé, il y a quelques mois déjà, un conseil de prospective réunissant alternativement à Paris et New York des intellectuels – sociologues, philosophes, écrivains, aussi bien qu'experts en géostratégie ou en nouvelles technologies... – européens et américains.

Je viens de le réunir pour une session entièrement consacrée à la réflexion post-11 septembre, avec la présence exceptionnelle à nos côtés de Francis Fukuyama, Samuel Huntington et Salman Rushdie. Débats libres, sans tabous... et passionnants.

De ces regards croisés, parfois contradictoires, je retiens quelques idées-forces qui, me semble-t-il, devraient guider nos

actions pour les années futures. La marche vers la modernité, vers le progrès et les valeurs universelles relève d'une logique trop forte pour être durablement entravée par les derniers soubresauts d'ultra-minoritaires obscurantistes, aussi violents soient-ils.

Toutes les sociétés, toutes les civilisations, aspirent à cette modernité, y compris l'islam dans son immense majorité. Mais cette remise en route de l'Histoire dans la bonne direction suppose un préalable qui n'est pas mince : que, cette fois, tous les peuples du monde y soient conviés. Soit nous continuons à vivre dans l'égoïsme et l'indifférence au monde qui nous entoure... et nous risquons de reculer de dix cases ; soit nous reconnaissons que nous devons désormais penser et agir différemment... et alors tout peut repartir dans le bon sens.

De nombreux commentaires, notamment en Europe, ont voulu faire porter à l'Amérique une responsabilité dans le déferlement de haine dont elle a été victime. Mais ne mélangeons pas tout. Ce que les terroristes haïssent dans l'Amérique, ce sont ses vertus mêmes : la démocratie, la liberté, le droit des femmes. Et cela n'appelle aucun mea culpa occidental !

Plus troublante est, pour l'opinion américaine, la découverte que de nombreuses populations dans le monde n'ont qu'une compassion très limitée pour les malheurs qui l'ont frappée. De fait, mon admiration totale pour le peuple américain, pour ses valeurs, et pour la façon extraordinaire dont il a réagi aux événements ne m'empêche pas d'en voir les faiblesses : parce qu'elle accueille généreusement des immigrants du monde entier, l'Amérique avait le sentiment de résumer le monde à elle seule et donc de le comprendre.

Le « reste du monde », indistinct et vague, n'a longtemps suscité qu'une indifférence d'autant plus profonde qu'elle était inconsciente... Mais cessons de blâmer l'Amérique. Depuis le choc de septembre, elle cherche très sincèrement à mieux comprendre l'antiaméricanisme de populations entières qui, contrairement aux talibans et consorts, aspirent à la démocratie, à la liberté et au développement, mais se sentent humiliées de ne pas y accéder.

Les sentiments antiaméricains ne sont pas signes d'un refus de la modernité. Ils sont le reflet d'une rancœur face à un monde trop inégal dans l'accès à cette modernité. « Nous nous voyons nous-mêmes comme une force qui libère. Pourquoi sommes-nous considérés à l'extérieur comme une force qui opprime ? », ai-je souvent entendu dans la bouche de mes interlocuteurs. Cet effort d'introspection est désormais engagé aux Etats-Unis.

L'Amérique a sans doute abusé de sa force. L'Europe s'est trop accommodée de sa faiblesse. Nous savons donner des leçons à la terre entière. Mais méritons-nous de jouer les bons élèves ? La culture européenne, née plurielle, a certes une meilleure intelligence spontanée de la complexité du monde, en particulier du monde arabo-musulman dont elle est géographiquement et historiquement si proche. Mais qu'avons-nous fait concrètement ? Nous, Français, pouvons être fiers d'avoir inventé les Lumières et les droits de l'homme. Les avons-nous réellement défendus ? Nous, Européens, savons pouvoir être le meilleur pont possible entre le monde occidental et le Proche-Orient : ce pont, l'avons-nous construit ?

Pour le construire enfin, pour aider à combler le fossé économique, social et culturel, que pouvons-nous faire ? Nous, entreprises, avons de vrais moyens financiers et surtout humains. Et j'ai toujours eu une devise très simple : « Quand on peut agir, on doit agir. »

Valeurs : si nous croyons – et je le crois – que nos valeurs ne sont pas seulement occidentales mais universelles, alors mobilisons-nous, pacifiquement, pour les « exporter » et les faire triompher partout dans le monde. Rien ne serait plus méprisant pour les peuples du monde que d'estimer, au nom du respect des différen-

ces, que tous n'ont pas droit à la démocratie, aux libertés et au respect de l'individu. Et n'oublions pas les valeurs de tolérance et de laïcité. N'ayons pas honte de ce que nos propres cultures ont produit de meilleur. Mais appliquons-le vraiment, y compris dans nos entreprises ! Respectons partout dans le monde – comme le fait déjà Vivendi Universal à travers sa charte des droits sociaux fondamentaux – la liberté d'expression des salariés, le refus du travail des enfants, du travail forcé, le refus des discriminations hommes-femmes.

Dialogue : la trop grande misère matérielle des populations arabo-musulmanes, leur humiliation culturelle ne relèvent pas seulement de la faute des « autres ». De nombreuses élites de ces pays en sont conscientes et rêvent d'être soutenues dans leur combat pour l'éducation ou la création culturelle, dans leurs projets de développement. Aidons-les à faire entendre leur voix. Une foule de jeunes de ces mêmes pays aspirent à construire leur propre modernité. Accueillons-les plus largement dans nos universités, dans nos entreprises. Elargissons nos recrutements, à tous les niveaux de nos hiérarchies, à des hommes et femmes venus d'autres horizons. Nul besoin de quotas pour cela. Seulement d'un peu de volonté, pour accueillir, former, promouvoir.

Diversité des créations culturelles : une foule d'artistes arabo-musulmans rêvent d'exprimer leurs talents, dans ou au-delà de leurs frontières. Sachons leur en donner les moyens – Universal Music, en France, a déjà joué un rôle précurseur dans ce domaine. Les cultures du monde veulent rester vivantes et non se diluer dans une soupe « globale » ou être réduites à des folklores. La littérature, la musique, le cinéma doivent plus que jamais continuer à refléter la différence des regards et des sensibilités. Pour ce qui est de Vivendi Universal, je considère que nous avons, par nos racines européennes, une vocation particulière à défendre cette nécessaire diversité. J'en avais la conviction avant le 11 septembre. J'en ai plus que jamais la certitude aujourd'hui.

N'ayons pas honte de ce que nos propres cultures ont produit de meilleur. Mais appliquons-le vraiment, y compris dans nos entreprises ! Respectons partout dans le monde la liberté d'expression des salariés, le refus du travail des enfants

Notre groupe a déjà engagé, et continuera à engager dans les mois qui viennent, une série d'initiatives, grandes ou petites, visibles ou pas. Pour donner la parole à des intellectuels musulmans dont la voix est masquée par les vacarmes des fanatiques et pour favoriser un vrai dialogue des cultures. Nous travaillons par exemple à un projet cinéma permettant à de grands réalisateurs de toutes cultures de confronter, en une série de courts métrages, leurs regard sur l'onde de choc du 11 septembre. Une sorte de Hollywood hors les murs soulignant l'ouverture à la diversité culturelle. Nous travaillons aussi à un projet qui, à l'instar du Musée de la tolérance de Los Angeles, contribue à ce que cette tragédie ne soit jamais oubliée, en accompagnant ce travail de mémoire par un effort d'éducation auprès des générations futures pour qu'elle ne puisse se reproduire.

Ce ne sont là que de premières pistes. Il y en aura d'autres. Je suis sûr que d'autres entreprises apporteront leur propre pierre à la construction de ces ponts de l'après-11 septembre. Un groupe de médias et de communication comme le nôtre a, en tout état de cause, un rôle particulier à jouer, une responsabilité à honorer. Je m'y attacherai.

Jean-Marie Messier

Merci...

... aux 145 000 internautes qui se sont déjà mobilisés pour enregistrer leur promesse de participation au Decryption. En offrant aux chercheurs la puissance inutilisée de nos ordinateurs, nous allons faire progresser la recherche contre les maladies génétiques. Beaucoup de particuliers et d'entreprises vont participer à cette grande première. Si vous n'êtes pas encore inscrit, il n'est pas trop tard ! Le calcul démarrera effectivement en février 2002. Enregistrez dès aujourd'hui votre promesse de participation ou celle de votre entreprise sur : www.telethon.fr

Decryption, chaque ordinateur compte !



www.telethon.fr



INNOVATION Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, devait confirmer mardi 18 décembre plusieurs mesures destinées à aider les entreprises innovantes.

● **UN FONDS PUBLIC** de 60 millions à 90 millions d'euros sera lancé début 2002. A la différence de ses prédécesseurs, ce fonds public investira directement dans le capital des start-up et

ne passera donc plus par des fonds privés. ● **LES ENTREPRISES INNOVANTES** auraient besoin de 740 millions d'euros. ● **LAURENT EDEL**, fondateur de l'incubateur Republic

Alley, estime que les créateurs de start-up doivent souvent accepter de perdre le pouvoir pour survivre. ● **EN CALIFORNIE**, la baisse des marchés boursiers a affecté les « busi-

ness angels » de la Silicon Valley, qui ont réduit leurs investissements en 2001. Mais certains espèrent rebondir lors de la prochaine bulle financière.

L'Etat vole au secours des entreprises innovantes

Le ministère des finances devait confirmer mardi la création d'un fonds public qui, pour la première fois, investira directement dans le capital des start-up en mal de trésorerie. Les investisseurs privés seront ainsi encouragés à prendre des risques malgré la conjoncture boursière

COMME il est loin, ce mois de février 2000, où les start-up se multipliaient, l'argent affluait, et le président de la République, entouré des caméras de télévision, était reçu par le fondateur de l'incubateur de jeunes pousses Republic Alley, Laurent Edel, pionnier du « Silicon Sentier » de Paris. Aujourd'hui, face à la désertion des capital-risqueurs privés, le ministre des finances, Laurent Fabius, tente de parer au plus pressé pour assurer la pérennité des dernières entreprises survivantes de la nouvelle économie. Ainsi, mardi 18 décembre, se tenait à Bercy un colloque intitulé « Les business angels, une ressource à mobiliser », afin de battre le rappel de ces investisseurs. L'Etat va aussi débloquer début 2002 un nouveau fonds d'investissement de 60 millions à 90 millions d'euros – en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations et le Fonds européen d'investissement – qui investira directement dans les start-up innovantes. Ce nouveau fonds se situe dans la lignée des précédents fonds publics de promotion pour le capital-risque (137 millions d'euros en 1998 puis 150,5 millions en 2000). Mais ces derniers placent leur argent dans des fonds de capital-risque privés alors que le nou-

veau fonds investira directement dans les entreprises. « C'est une très bonne idée, qui va permettre de relancer le financement aux entreprises innovantes, menacé de déshérence », applaudit Régis Saleur, PDG du fonds Seef Ventures.

Selon l'indicateur de la société d'études Digital Business, les fonds levés par les start-up auprès des capital-risqueurs ont chuté à 12,1 millions d'euros en novembre, contre 169,3 millions en mars. « Ce qui surprend et inquiète en même temps, c'est la capacité qu'a le secteur de dégringoler un peu plus chaque mois », commentent les analystes de Digital Business. Selon cette étude, le montant global des sommes recherchées par les start-up atteint 739,2 millions d'euros, sans compter les start-up qui ont dû renoncer à lever des fonds estimés à 760 millions d'euros et qui sont menacées à court terme.

Touchés par le krach des valeurs technologiques qui les empêche de réaliser leurs gains via l'introduction en Bourse de leurs jeunes pousses, les investisseurs ont réduit leurs financements en 2001, de 50 % en France et de 60 % en Europe, selon une estimation de Barclays Private Equity.

Mais il reste l'Etat. Comparé aux autres pays européens, le finance-

ment public pour les PME n'est pas très généreux. Mais les start-up dans les technologies de l'information et des biotechnologies bénéficient, elles, d'un régime de faveur datant du passage au pouvoir du tandem Claude Allègre-Dominique Strauss-Kahn et reconduit par leurs successeurs Roger-Gérard Schwarzenberg et Laurent Fabius.

CADEAUX FISCAUX

Dans la lignée du crédit impôt-recherche (qui autorise des réductions d'impôt à toutes les entreprises pour leurs gros investissements en recherche et développement), M. Strauss-Kahn a multiplié les cadeaux fiscaux pour rendre plus attractif le financement des start-up. En 1997, il a créé les fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI). Ces produits d'épargne investis dans des sociétés de high-tech permettent à des particuliers d'accéder au capi-

tal-risque, avec à l'entrée une déduction d'impôt de 25 % du montant de l'investissement, et à la sortie l'exonération d'impôt sur les plus-values. Ces fonds connaissent un engouement réel puisqu'ils auront collecté, en quatre ans, près de 1,3 milliard d'euros. Autre mesure créée par M. Strauss-Kahn : l'instauration des bons de souscription de parts des créateurs d'entreprise, sortes de stock-options à régime de faveur pour mieux rémunérer les cadres.

Par ailleurs, la loi sur l'innovation et la recherche de Claude Allègre, adoptée en 1999, a débloqué d'importants subsides et, surtout, suscité une dynamique de création de sociétés innovantes. D'abord via le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes, doté de 30,5 millions d'euros par an. Ensuite, par la mise en place d'incubateurs régionaux et de fonds d'amorçage,

dotés par l'Etat d'un budget de 47,5 millions d'euros mais qui bénéficient de 141,3 millions d'euros supplémentaires apportés par des universités et organismes de recherche, collectivités territoriales, la Caisse des dépôts et quelques entreprises privées. « Notre concours connaît un vrai succès puisqu'on a reçu 5 199 dossiers en trois ans et récompensé 778 lauréats en trois éditions, se félicite Alain Costes, directeur de la technologie au ministère de la recherche. Par ailleurs, en deux ans, 31 incubateurs régionaux ont été créés, qui ont déjà abouti à la création de plus de cent entreprises, et, côté amorçage, cinq fonds nationaux thématiques existent et sept fonds régionaux se constituent ».

Mais le premier bras armé de l'Etat pour encourager les investissements technologiques des entreprises reste l'Agence française de l'innovation (Anvar), créée dès

1967. Dotée d'un budget annuel de près de 230 millions d'euros, elle a pour mission d'accorder des prêts à taux zéro pour des projets innovants. Là encore, l'agence a pris des dispositions « spéciales jeunes pousses » avec notamment, depuis janvier, l'octroi non plus seulement d'un prêt consacré à un projet mais, plus globalement, un apport direct de fonds propres dans une start-up high-tech contre une part du capital sous forme de bons de souscription d'actions.

Certains capital-risqueurs estiment que ce n'est pas le rôle de l'Etat d'être actionnaire. Néanmoins, ils financent plus volontiers un dossier déjà sélectionné lors du concours Allègre ou labellisé par l'Anvar.

Ga. M. et
A. de T.

► www.lemonde.fr/nouvelle-eco

TROIS QUESTIONS A...

LAURENT EDEL

1 Vous êtes cofondateur de l'incubateur de start-up Republic Alley. Comment évolue la relation entre les créateurs des start-up et leurs financiers ?

Cette relation a été épisodique avant 1998, incestueuse entre 1999 et 2000, et elle est devenue cruelle pour les entrepreneurs en 2001. Les start-up recherchent naturellement des financements pour soutenir leur croissance. Face à cette nécessité, trois situations se présentent aujourd'hui. Soit les financiers lâchent leur investissement, car celui-ci ne réalise pas d'assez bonnes performances. C'est ce qui se produit dans 60 % des cas. Cette attitude provoque la mort de l'entreprise ou son salut par la restructuration.

Autre option, qui représente 20 % des cas : les financiers prennent le contrôle de l'entreprise grâce à une batterie de clauses juridiques. Notamment une clause de rachat, qui permet de refinancer la société tout en récupérant des parts des fondateurs pour compenser la chute de la valorisation de l'entreprise.

Enfin, dans 20 % des cas, les capital-risqueurs réinjectent des capitaux. Même si les fondateurs sont préservés dans l'immédiat, ces clauses de rachat sont maintenant systématiquement introduites, pour le cas où les objectifs ne seraient pas atteints.

2 Quelles leçons tirer de cette expérience ?

Un nombre incalculable de me too (moi aussi), c'est-à-dire de copies de sociétés américaines, a été financé, notamment dans le secteur d'Internet, avec une multitude de courtiers en ligne, de sites d'enchères, etc. Ce n'est pas seulement la faute des capital-risqueurs, mais aussi celle des grands groupes, qui ont ouvert les vannes du financement. Une autre erreur a aussi été une sorte d'aveuglement sur le fait que cette phase haussière était illimitée. Il y a eu une illusion collective qui a conduit à oublier que l'histoire économique est faite de cycles.

3 Quelles solutions ont aujourd'hui les start-up pour financer leur survie et leur développement ?

Les capitaux ne se sont pas évaporés, mais ils sont dormants. Les grands fonds de capital-risque se préparent à investir, à partir de 2002, avec des critères de sélection extrêmement rigoureux. Les start-up qui n'apportent pas de véritable rupture technologique ne peuvent plus espérer être financées. Pas d'inquiétude, en revanche, pour les start-up qui associent innovation technologique et compétences d'entrepreneurs, même si elles devront toujours tenir compte des effets de mode chez les capital-risqueurs.

Propos recueillis par
Adrien de Tricornot

Le premier financeur des jeunes pousses

Le soutien de l'Etat aux start-up est démultiplié par les contributions d'institutions publiques (l'Agence française de l'innovation, la Caisse des dépôts, la Banque du développement des PME...), d'universités et d'organismes de recherche et des collectivités territoriales. Au total, sa contribution annuelle avoisine les 300 millions d'euros (1,9 milliard de francs), sans les aides fiscales.

● **L'Agence française de l'innovation.** Elle propose des prêts à taux zéro pour financer des projets innovants et peut aussi entrer dans le capital de start-up. Depuis sa création en 1967, l'agence a distribué près de 4 milliards d'euros auprès de 67 000 entreprises.

● **La loi Allègre.** En 1999, l'Etat a suscité la création de 31 incubateurs régionaux, apportant 25 millions d'euros,

montant doublé par les collectivités territoriales. Trois fonds d'amorçage nationaux (biotechnologies, multimédia et télécoms) ont été lancés avec une aide de 11,1 millions d'euros et une contribution de 53 millions d'euros provenant de divers organismes. Les sept fonds d'amorçage régionaux en cours de constitution ont reçu 7,3 millions de l'Etat et 3,3 millions d'euros d'autres institutions.

● **Le Concours national d'aide à la création d'entreprises de haute technologie.** Il est doté d'un budget annuel de 30,5 millions, reconduit pour 2002.

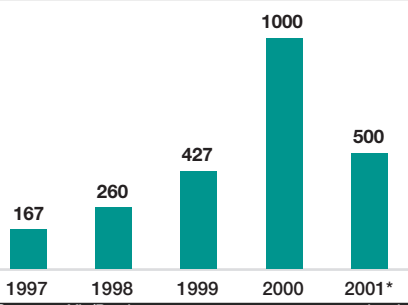
● **Les fonds de promotion pour le capital-risque.** Dotés de 137 millions d'euros en 1998 et de 150 millions en 2000, Bercy va lancer un fonds de co-investissement dans les start-up, doté de 60 à 90 millions d'euros.



Baisse des investissements depuis un an

MONTANT DES FONDS INVESTIS DANS LE CAPITAL-RISQUE EN FRANCE

en millions d'euros



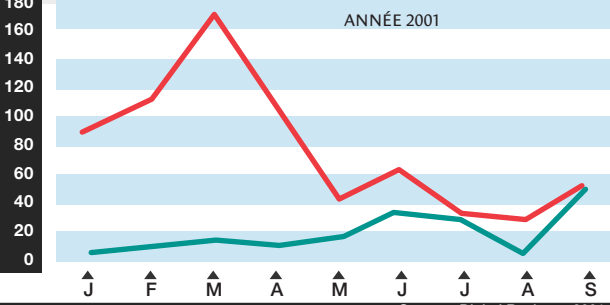
Sources : Afil/Barclays

* estimation

FONDS LEVÉS CHAQUE MOIS PAR LES START-UP EN FRANCE

SOMMES DISPARAISSENT CHAQUE MOIS À LA SUITE DES FAILLITES DE START-UP

en millions d'euros



Source : Digital Business 2001

Les investisseurs en capital ont fortement réduit leur apport de fonds aux jeunes sociétés technologiques, pendant que la faillite de certaines d'entre elles obligeait ces investisseurs à constater des pertes croissantes.

Des chercheurs moins réticents à devenir entrepreneurs

POUR encourager la création de start-up, il faut certes faciliter l'accès au financement mais d'abord susciter des vocations d'entrepreneurs. Aussi, dans sa loi de soutien à l'innovation (juillet 1999), Claude Allègre avait-il inclus un assouplissement des statuts des chercheurs pour les encourager à créer une entreprise.

Avant, ceux-ci, comme tout fonctionnaire, n'avaient pas le droit d'« exercer à titre professionnel une activité privée lucrative ». Désormais, ils y sont incités pourvu que l'entreprise valorise leurs travaux de recherche. Ainsi, ils peuvent être « détachés » jusqu'à six ans pour monter leur start-up tout en gardant leur statut et rémunération de fonctionnaire.

ÉVOLUTION DES MENTALITÉS

Combien l'ont fait ? M. Allègre avait annoncé, fin 1999, un objectif ambitieux de quatre cents chercheurs sautant le pas d'ici à 2002. De fait, cent ont bénéficié de ce dispositif en 2000 et encore cent autres en 2001 (contre une vingtaine de chercheurs devenus entrepreneurs en 1999, avant cette loi). « Mais nombre de chercheurs ont fondé leur entreprise

sans passer par ce cadre, tempère Alain Costes, directeur de la technologie au ministère de la recherche. De plus, les jeunes doctorants, qui ne sont encore intégrés ni dans l'université ni dans les organismes de recherche, ne sont pas comptabilisés. »

De fait, même si, quantitativement, le nombre des convertis reste faible, qualitativement, ces dispositions ont fait évoluer les mentalités. Pierre Monsan, vétérinaire des allers-retours entre la recherche et l'industrie puisqu'il dirige le laboratoire de génie biochimique et alimentaire de l'INSA, à Toulouse, l'a observé : « Dans un pays qui a une faible culture du risque, ce dispositif "ceinture et bretelles", qui permet de se lancer sans quitter le giron de la fonction publique, est astucieux. Au-delà, le message est venu d'en haut que les mondes de la recherche et de l'entreprise pouvaient trouver des ponts entre eux. L'idéologie des fondamentalistes de la science pour la science est moins prégnante. Les jeunes, notamment, ont l'esprit plus ouvert. »

Gaëlle Macke

La grande déprime des « business angels » californiens

SI, EN FRANCE, l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations (CDC) interviennent dans la création d'entreprise et le financement de l'innovation, « c'est parce que, à la différence de la Californie, nous n'avons pas un tissu de business angels, ces fortunés qui investissent dans des projets innovants », analyse Daniel Lebègue, directeur général de la CDC. De Bill Gates, fondateur de Microsoft, à Jerry Yang, le créateur de Yahoo!, les étudiants de la prestigieuse université Stanford, près de Palo Alto, ont pris l'habitude de s'adresser aux financiers de proximité pour lancer leur entreprise. En effet, plusieurs milliers de Californiens fortunés investissent leur argent – et souvent leurs compétences – dans des projets technologiques, en espérant toucher le jackpot lors de l'introduction en Bourse de la société.

« La communauté des business angels a vivement ressenti le krach financier sur les marchés boursiers et du capital-risque », reconnaît Hans Severiens, le fondateur du Band of Angels (150 membres), premier club californien d'investisseurs, composé de professionnels de la high-tech, en activité ou retraités. En sept ans, le Band of Angels a investi 100 millions de dollars (112 millions d'euros) dans cent quarante-huit entreprises en

création, dont neuf se sont déjà introduites en Bourse, trente-cinq ont été rachetées, trente ont échoué. Aujourd'hui, beaucoup de réseaux de business angels « semblent avoir réduit leur activité ou être devenus inactifs », constate M. Severiens. Le Band of Angels serait toutefois moins affecté, en raison de son professionnalisme et de sa multidisciplinarité. Il reste que beaucoup d'entreprises de la Silicon Valley, financées à leur démarrage par ces investisseurs de proximité, ont dû mettre la clé sous la porte, les professionnels du capital-risque ne prenant pas le relais du financement, pas plus que la Bourse.

Comme le note Herb Finkelman, un jeune retraité business angel qui avait fait fortune en développant des agences de recrutement spécialisées dans le personnel high-tech, « certaines sociétés dans lesquelles nous avons investi arrivent à bout de leur financement, à cause du sévère ralentissement du marché des introductions en Bourse. Elles doivent fusionner avec d'autres, ou s'arrêter. Et les fusions ne sont pas nécessairement favorables à l'investisseur du départ ». En privant les entreprises d'un accès à la Bourse, le krach des valeurs technologiques a aussi réduit les ressources des financeurs : « Avec une économie ralentissant et un marché d'actions déclinant, beaucoup de personnes fortunées – qui sont la majorité des business angels – n'ont plus l'argent pour investir dans des projets à haut risque », explique M. Finkelman.

Considéré, il y a un an, par le magazine *Red Herring* comme un nouveau modèle de financiers mi-amateurs, mi-professionnels, le petit club d'investisseurs Starting Point Partner tourne aussi au ralenti. « Nous prenons plus de temps pour évaluer les entreprises en création, compte tenu de la difficulté du marché aujourd'hui », reconnaît Alex Yu, diplômé de Stanford et fondateur de ce club. « Nous voulons aussi connaître le niveau d'intérêt des capital-risqueurs avant d'investir. Nous anticipons que le rythme de l'innovation et de la formation de

start-up va ralentir dans la Silicon Valley, vu le niveau croissant des risques pour les entrepreneurs », explique M. Yu.

Starting Point Partners, comme le Band of Angels, souligne néanmoins que la chute des valorisations des start-up les rend parfois attrayantes pour les investisseurs. Les plus vieux routiers de l'investissement direct regardent même passer la crise avec philosophie : « Les investissements privés connaissent des cycles, comme les marchés boursiers. Les "pointcom", les réseaux, le sans-fil et la fibre

« Le rythme de l'innovation et de la formation des start-up va ralentir dans la Silicon Valley, vu le niveau croissant de risque pour les entrepreneurs »

Un investisseur

optique sont passés de mode. En même temps, les technologies de stockage, les systèmes de sécurité, la génomique ont la cote », analyse Jack Carsten, PDG du fonds de capital-risque Horizon Ventures et investisseur privé à ses heures perdues.

Certains parient même sur la formation d'une nouvelle « bulle » technologique, tel M. Severiens, pour qui « les excès spéculatifs arrivent environ tous les dix ans ». « Donc, ces business angels qui font leur devoir et qui investissent de façon professionnelle pour conduire les entreprises vers des fonds de capital-risque devraient bien s'en sortir dans les années qui viennent », prédit cet investisseur.

A. de T.

Thierry Casseville, ange gardien des seniors en ligne

LORSQUE des amis le convient à une « soirée Internet » organisée par l'Atelier Paribas, au printemps 1998, Thierry Casseville – actuel patron de Seniorplanet.fr, un site destiné aux plus de cinquante ans –

PORTRAIT

Après un parcours classique, cet Essec de 44 ans a franchi le pas de la Net-économie

est loin de se douter qu'il fera partie, trois ans plus tard, du club restreint des « survivants » de la Toile. L'époque est alors à l'euphorie. Des start-up se créent tous les jours et l'appel de l'aventure Internet est fort pour cet Essec de quarante-quatre ans, qui arrive au terme d'un parcours classique dans l'ancienne économie : il s'approprie à quitter la tête de Pepsi-Cola France, après avoir relancé la marque américaine et restructuré la biscuiterie BN.

Il commence par placer quelques fonds dans le capital d'amorçage d'une « webagency », une agence-conseil en développement de sites, baptisée 404 Found !. Il l'accompagnera jusqu'à son deuxième tour de table, réalisé en juin 2000 avec Azeo, filiale de la banque Lazard. Il investit aussi dans uneterrre.fr, une place de marché en ligne pour professionnels de l'environnement. L'apprenti business angel a la main heureuse : ses deux premières expériences ont survécu à la débâcle du Net.

ACTIONNAIRE DE RÉFÉRENCE

La véritable aventure commence fin 1999, lorsque M. Casseville retrouve « un ancien camarade de prépa », Jean-Paul Tréguier, qui cherche, avec son associée Isabelle Fringuet, un financement pour lancer un site destiné aux seniors. L'exp-EDG ouvre à nouveau son portefeuille, et met cette fois la main à la pâte. Seniorplanet.fr voit le jour en avril 2000, avec un premier tour de

table de 3,8 millions d'euros (25 millions de francs), apportés par les fonds d'investissement Galileo et BNP Private Equity.

La start-up applique les « règles » alors en vigueur dans la Net-économie : elle flambe 2 millions d'euros en quelques mois en spots télévisés pour se faire connaître. « C'était une connerie majeure, mais ça nous a au moins permis de nous bâtir une notoriété », reconnaît M. Casseville. Une notoriété qui permettra – alliée au savoir-faire financier de son « ange gardien », bombardé à la présidence du directoire – au site de survivre à l'hécatombe des start-up de la fin 2000. « Les seniors sont un vrai marché », explique le PDG. Il y a en France 1,5 million d'internautes de plus de cinquante ans. C'est une cible à fort pouvoir d'achat, qui intéresse tous les grands acteurs de l'économie réelle, Peugeot, L'Oréal, Accor, Nouvelles Frontières... » Autant d'annonceurs potentiels.

En mai 2001, le site trouve enfin l'actionnaire de référence qui lui permet d'entrevoir sa pérennité : le groupe d'assurances Axa souscrit à hauteur de 50 % au deuxième tour de table de 4 millions d'euros. Le moment n'est pas encore venu de sortir, estime pourtant M. Casseville, qui entend accompagner le site au moins jusqu'à son point d'équilibre financier, « quelque part vers octobre 2002 ».

Le manager a repris le dessus sur le business angel. Seniorplanet, qui emploie 23 personnes à plein temps, affiche encore des pertes équivalentes à son chiffre d'affaires (1 million d'euros en 2001). Le modèle économique gratuit a pu être revu : le site va offrir des services payants (petites annonces, recherche généalogique, formation en ligne...) et veut lancer « le Train des seniors », sur le modèle du Train de l'euro ou du Train de l'emploi. Bref, promet M. Casseville : « En 2002, on va ancrer Seniorplanet dans la vraie vie. »

Pascal Galinier



Naissance d'Amgen-Immune, un nouveau géant des biotechnologies

Le numéro un mondial, fabricant de l'EPO, rachète le numéro deux pour doper sa croissance

L'entreprise de biotechnologies américaine Amgen, vedette du Nasdaq grâce notamment à son produit l'EPO, a annoncé, lundi, le rachat de

son compatriote Immune pour 16 milliards de dollars. Cette acquisition doit lui permettre de trouver de nouveaux relais de croissance après

l'expiration prochaine de ses brevets, en 2004. Cette ancienne start-up dépasse désormais, en valeur boursière, Aventis et Roche.

LE PÈRE du fameux EPO, pas seulement célèbre sur le Tour de France, l'américain Amgen, a confirmé, lundi 17 décembre, le rachat de son rival Immune pour 16 milliards de dollars (17,7 milliards d'euros) au comptant et par échange d'actions. Cette opération, qui réunit le leader mondial des biotechnologies (Amgen réalise un chiffre d'affaires de 3,6 milliards de dollars et emploie 7 000 salariés), favori du Nasdaq, au numéro deux de la place (862 millions de dollars, en 2000), est la plus importante de l'histoire des biotechnologies. Elle va donner naissance à un géant du secteur : Amgen-Immune représentera un chiffre d'affaires pro forma 2002 d'environ 5,5 milliards de dollars (6,1 milliards d'euros) et un bénéfice net supérieur à 1,5 milliard de dollars. La nouvelle entité des biotechnologies se hisse, dès lors, devant le laboratoire pharmaceutique français Sanofi-Synthelabo (5,9 milliards d'euros en 2000) et dans les vingt premiers de la pharmacie mondiale.

Amgen a fait sa fortune avec deux découvertes majeures : l'Epo, ou EPO, contre l'anémie et le

Neupogen, un facteur de croissance qui stimule la production de globules blancs, pour lesquels il a reçu aux Etats-Unis, la « médaille nationale de Technologie », remise en 1994 par le président Bill Clinton et, en France, le prix Gallien. Avant l'EPO, les patients anémiques ne pouvaient être traités que par transfusion sanguine, avec les risques et les coûts importants de cette procédure ; avant Neupogen, les malades traités par chimiothérapie voyaient leur taux de globules blancs chuter et il fallait les mettre sous bulles pour éviter l'infection.

EXPIRATION DE BREVETS

Le succès fulgurant de l'EPO, notamment, qui s'affiche aujourd'hui parmi les dix médicaments les plus vendus dans le monde, a transformé, en quelques années, la start-up californienne en la plus grande société indépendante de biotechnologies. Mais Amgen se trouve désormais confronté à l'expiration prochaine (à partir de 2004) des brevets sur ses produits-vedettes. La société a besoin de relais de croissance. Elle a trouvé dans la corbeille de mariage d'Im-

mune un médicament très apprécié contre l'arthrite rhumatoïde, l'Enbrel, mais dont la production ne répondait pas à la demande. Du fait de ses capacités de fabrication insuffisantes, Immune a vu sa valeur en Bourse chuter de 40 % sur les douze derniers mois. Amgen s'est saisi de sa proie, au bon moment. Grâce à l'Enbrel, Amgen escompte accélérer la croissance de son chiffre d'affaires de plus de 30 % par an sur cinq ans, contre un peu plus de 20 % par an actuellement.

L'émergence de ce nouveau géant des biotechnologies marque la maturité d'un secteur qui, après l'éclosion des premières start-up dans les années 1980 aux Etats-Unis, entame sa première consolidation. Les start-up fusionnent entre elles – comme récemment Millennium et Cor Pharmaceuticals, ou MedImmune et Aviron – afin de compléter leur portefeuille de médicaments et d'avoir les épaules assez solides pour mettre sur le marché leurs produits. D'autres s'emparent déjà des petits laboratoires traditionnels. C'est ainsi que le cinquième laboratoire familial

français, le groupe Lafon, est passé, lundi 3 décembre, sous la coupe de l'américain Cephalon, pour un montant de 500 millions d'euros. L'accélération des découvertes dans les biotechnologies a permis à plusieurs sociétés de biotechnologies de devenir des stars du Nasdaq. Le séquençage du génome humain a ainsi mis en vedette une société privée américaine, Celera Genomics, tandis que le premier clonage humain mettait sous les feux du projecteur la société américaine Advanced Cell Technology (Le Monde du 27 novembre), deux entreprises qui n'existaient pas il y a quinze ans. Beaucoup d'espoirs concernant les médicaments du futur reposent aujourd'hui sur les épaules de sociétés de biotechnologies. Elles sont inconnues du grand public mais pas des places boursières. Amgen pèse aujourd'hui, et à lui tout seul, 60 milliards de dollars de capitalisation boursière, bien plus que le laboratoire français Aventis ou le suisse Roche. Avec Immune, il atteindra plus de 72 milliards de dollars.

Véronique Lorelle

Le Haut Conseil du secteur financier public se prononce pour « une banque postale »

FAIRE émerger une position commune au directeur du Trésor, Jean-Pierre Jouyet, à l'économiste Elie Cohen, à des parlementaires de tous bords et à des syndicats de toutes tendances sur la raison d'être du secteur financier public. C'est à cet exercice de haute voltige que se livre le Haut Conseil du secteur financier public et semi-public, organe consultatif, dans un rapport publié mardi 18 décembre, intitulé « Un secteur financier public pour quoi faire ? » Loin des doctrines, ce document tout en nuances, remis il y a une semaine au ministre des finances, Laurent Fabius, s'efforce de clarifier les missions d'un pôle resserré autour de quelques grands acteurs – essentiellement la Caisse des dépôts (CDC), les caisses d'épargne et La Poste – depuis la vague de privatisations de 1992. Rien n'avait été entrepris depuis un débat parlementaire en 1999, sous la gouverne du ministre des finances de l'époque, Dominique Strauss-Kahn.

Alors que la frontière n'a jamais été aussi tenue entre privé et public – la CDC et l'Ecureuil se sont associées au sein d'Eulia dans le seul but de développer leurs métiers commerciaux – la position du Haut Conseil est claire : oui, le secteur public a légitimité pour intervenir dans le champ concurrentiel ; non, il n'a pas vocation à sacrifier les missions d'intérêt général dévolues par la loi sur l'autel de la rentabilité. « Nous par-

lons d'une logique d'actionnaire qui n'est pas exclusivement tournée vers la création de valeur », rappelle ce rapport.

Surtout, le Haut Conseil se penche sur l'avenir d'un pôle public dont les grands équilibres restent à définir, explorant « les choix du possible », selon la formule du président Dominique Baert, député PS du Nord. Deux questions se posent : qui, de la CDC ou de l'Ecureuil, prendra le pouvoir au sein d'Eulia, détenue à une courte majorité par la CDC (50,1 %) ? Quel avenir pour La Poste et la CNP (filiale d'assurances commune à la CDC, à l'Ecureuil et à La Poste), isolées depuis la création d'Eulia ?

TROIS POSSIBILITÉS POUR EULIA

Prudemment, le rapport préfère passer en revue plusieurs scénarios plutôt que d'en défendre un. A propos d'Eulia, vue comme « une tentative originale de conciliation de l'actionnariat public et mutualiste, et des contraintes de marché », trois possibilités sont avancées : soit la coopération CDC/Ecureuil fonctionne en restant exclusive, soit elle s'élargit à La Poste ou à la CNP, soit... elle échoue, victime d'un conflit de cultures ou de pouvoir. Il suffirait alors de peu de choses à l'un ou l'autre des associés pour prendre l'ascendant.

Des membres du Haut Conseil rappellent que

la CDC n'est pas à l'abri du démantèlement, c'est-à-dire d'une privatisation de ses activités concurrentielles, en cas d'alternance politique en mai 2002. La privatisation de la CNP, prévue par la loi de 1992, est elle aussi envisageable.

S'agissant de La Poste, « la création d'une banque postale », établissement public exerçant tous les métiers bancaires et doté de missions d'intérêt général, « constitue un impératif commercial et surtout politique ». Mais des « obstacles considérables » demeurent, dont la dotation en fonds propres de cette banque.

« Nous apportons notre pierre au débat, à lui de s'engager, explique au Monde M. Baert, après que le directeur général de la CDC eut déclaré que le Haut Conseil se livrait à un jeu de Lego financier. S'agissant de La Poste, « la création d'une banque postale », établissement public exerçant tous les métiers bancaires et doté de missions d'intérêt général, « constitue un impératif commercial et surtout politique ». Mais des « obstacles considérables » demeurent, dont la dotation en fonds propres de cette banque.

« Nous apportons notre pierre au débat, à lui de s'engager, explique au Monde M. Baert, après que le directeur général de la CDC eut déclaré que le Haut Conseil se livrait à un jeu de Lego financier. S'agissant de La Poste, « la création d'une banque postale », établissement public exerçant tous les métiers bancaires et doté de missions d'intérêt général, « constitue un impératif commercial et surtout politique ». Mais des « obstacles considérables » demeurent, dont la dotation en fonds propres de cette banque.

« Nous apportons notre pierre au débat, à lui de s'engager, explique au Monde M. Baert, après que le directeur général de la CDC eut déclaré que le Haut Conseil se livrait à un jeu de Lego financier. S'agissant de La Poste, « la création d'une banque postale », établissement public exerçant tous les métiers bancaires et doté de missions d'intérêt général, « constitue un impératif commercial et surtout politique ». Mais des « obstacles considérables » demeurent, dont la dotation en fonds propres de cette banque.

« Nous apportons notre pierre au débat, à lui de s'engager, explique au Monde M. Baert, après que le directeur général de la CDC eut déclaré que le Haut Conseil se livrait à un jeu de Lego financier. S'agissant de La Poste, « la création d'une banque postale », établissement public exerçant tous les métiers bancaires et doté de missions d'intérêt général, « constitue un impératif commercial et surtout politique ». Mais des « obstacles considérables » demeurent, dont la dotation en fonds propres de cette banque.

Anne Michel

Accor veut devenir le numéro un des casinos en France

LES AMBITIONS d'Accor dans le domaine des jeux ne sont pas nouvelles, mais en lançant, lundi 17 décembre, une offre publique d'achat (OPA) sur l'Européenne de casinos, le groupe spécialisé dans l'hôtellerie et les services aux entreprises va – si l'opération est menée à son terme – acquérir une véritable dimension européenne. Simultanément, Accor deviendrait le numéro un français avec 38 établissements contre 26 pour le Groupe Partouche. La nouvelle entité serait également numéro un en Belgique et aurait une forte présence en Suisse.

Pour arriver à ses fins, Accor

Casinos a acheté auprès des fondateurs et d'autres investisseurs des blocs de titres représentant 23,4 % du capital et bénéficie également de l'assurance d'obtenir 16,6 % supplémentaires. Cette OPA, au prix de 52 euros par action (soit un bonus de 36 % sur la moyenne des cours cotés des trois derniers mois) sur le capital d'Européenne de casinos, devrait se dérouler du 4 janvier au 8 février 2002. Sur la base de 100 % du capital, la transaction s'élèverait à 258 millions d'euros. Après l'opération, le groupe Accor céderait 50 % de son activité de casinos au fonds d'investissement américain Colony Capital,

le partenaire financier qui va l'accompagner dans son développement en Europe.

SOCIÉTÉS PUBLIQUES OU FAMILIALES

« Accor entend consacrer quelque 15 % de son budget global d'investissements à l'activité casinos au cours des prochaines années et veut jouer un rôle capital dans le mouvement de consolidation du secteur en Europe », explique Sven Boinet, membre du directoire du groupe. « L'Europe abrite quelque 500 casinos pour un produit brut des jeux d'environ 6 milliards d'euros » (avant prélèvements de l'Etat et des communes), ajoute-t-il. Toute-

fois, si cette industrie reste très fragmentée, dominée par des sociétés publiques ou familiales, l'introduction de machines à sous, plus populaires que les jeux de table, et l'éventualité de privatisations (Pays-Bas, Italie, Autriche) ouvrent de nouvelles voies.

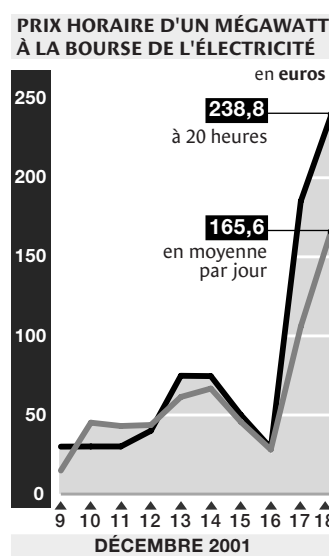
La France reste un marché stratégique pour les casinoiers : elle représente non seulement 40 % des casinos européens, mais l'autorisation donnée en 1988 d'exploiter des machines à sous favorise l'accès d'un plus grand nombre aux établissements de jeux.

François Bostnavaron

Le froid fait flamber les prix de l'électricité

LA VAGUE de froid qui s'est abattue sur la France a poussé fortement à la hausse la consommation d'électricité ces derniers jours. Le record de consommation a été à nouveau battu lundi 17 décembre, avec 77 080 mégawatts à 19 h 01, après « une semaine passée à voler de record en record », souligne-t-on au Réseau de transport d'électricité (RTE). Corollaire : les prix de l'électricité à la Bourse Powernext, se sont eux aussi envolés, pour atteindre des niveaux records au moment des heures de pointe, le matin et le soir. Des prix d'échange entre électriciens et gros consommateurs industriels, et qui ne concernent donc pas les particuliers.

Selon La Tribune de mardi 18 décembre, EDF prévoit une augmentation générale de ses tarifs de 5 % en 2002 pour faire face à la dégradation de ses comptes. Le groupe n'a pas confirmé ces informations.



De Beers s'assure la moitié des diamants du russe Alrosa

LE SPÉCIALISTE mondial du diamant De Beers a annoncé, lundi 17 décembre, la signature avec le groupe minier russe Alrosa d'un accord de 4 milliards de dollars (près de 4,5 milliards d'euros) pour la prolongation pendant cinq ans, mais selon de nouvelles modalités, de la coopération entretenue par ces deux producteurs de diamants bruts. De Beers assurera la commercialisation de la moitié de la production annuelle de diamants bruts d'Alrosa, dont 500 millions de dollars par an provenant directement des activités d'extraction et 300 millions prélevés sur les stocks de pierres réservées à l'exportation. Le nouvel accord doit encore être soumis à l'approbation des autorités européennes. De Beers, le premier producteur mondial de diamants, a été racheté en 2001 pour 19 milliards de dollars par un consortium dirigé par le groupe minier Anglo-American et la famille sud-africaine Oppenheimer.

Le président de l'Union des banques suisses a démissionné

LE DIRIGEANT de la première banque helvétique, l'Union des banques suisses (UBS), Lugman Arnold, a démissionné, lundi, de ses fonctions avec effet immédiat. Ce départ surprend « reflète des divergences d'opinion », selon le communiqué publié par l'établissement. M. Arnold, cinquante et un ans, de nationalité britannique, avait rejoint l'UBS en tant que directeur financier avant de devenir, en avril 2001, directeur général exécutif de la banque. Auparavant, il avait travaillé pour SBC Warburg (1996-1999) et pour Paribas (1993-1996), où il était membre du comité exécutif et du comité de direction. Entre 1983 et 1992, il avait, également, occupé plusieurs postes de haut niveau au Crédit Suisse First Boston. Il doit être remplacé par Peter Wuffli, quarante-quatre ans, actuellement président de la direction d'UBS Asset Management, la division gestion institutionnelle de la banque.

Alcatel Space supprimerait 450 emplois à Toulouse

LA DIRECTION de l'usine toulousaine d'Alcatel Space devrait présenter, jeudi 20 décembre, devant le comité central d'entreprise un projet de réorganisation de ses structures dans lequel elle annoncerait un « sureffectif de 450 personnes ». Cette mesure, annoncée de source syndicale, s'inscrirait dans le cadre d'une adaptation au déclin du marché mondial des satellites de télécommunication. La firme américaine GE Americom vient d'annuler deux commandes de satellites passées à Alcatel Space et en a retardé deux autres. La réduction des capacités de production se traduirait pour l'essentiel par la réduction des emplois précaires, notamment les contrats à durée déterminée, et de sous-traitance, ainsi que par des mesures de congés de fin de carrière ou des redéploiements au sein du groupe Alcatel. Alcatel Space emploie 6 000 salariés en France et en Espagne.

Comité d'entreprise à haut risque pour la compagnie Air Lib

LA COMPAGNIE aérienne française Air Lib (ex-AOM-Air Liberté) devait réunir, mardi 18 décembre, un comité d'entreprise extraordinaire (CEE) pour informer les élus du personnel de la situation générale de l'entreprise, en très grande difficulté financière. Les participants à cette réunion devaient également, selon Sylvie Faure, représentante de la CGT d'Air Lib, évoquer « les conséquences sociales d'un éventuel dépôt de bilan ». Des négociations sont en cours pour trouver d'urgence des financements à la société, dont la trésorerie est à sec. Des contacts ont été pris auprès de Swissair, ancien actionnaire à 49,5 % d'AOM-Air Liberté, qui devait encore 60,98 millions d'euros à Air Lib lors de la mise en faillite du groupe de Zurich.

Axa prévoit une perte au deuxième semestre

LE GROUPE d'assurances Axa a annoncé, mardi, qu'il prévoyait un résultat net courant d'environ 1,2 milliard d'euros en 2001, ce qui signifie une perte au deuxième semestre contre tenu du résultat net courant de 1,538 milliard dégagé sur les six premiers mois de l'année. « La contribution des plus-values au résultat net courant du second semestre sera négative de 400 millions d'euros », précise le groupe. Ces prévisions, selon Axa, tiennent compte de « l'impact des attentats sur le World Trade Center, du provisionnement potentiel pour dépréciation à caractère durable sur actifs et de résultats financiers plus faibles ». Jusqu'ici, Axa s'était refusé à donner des prévisions pour 2001, en raison du manque de visibilité. La compagnie estime le coût des attentats à 600 millions de dollars avant impôts (400 millions après impôts).

Le monde des affaires a changé... Et vous, qu'avez-vous changé ?



En quelques années, votre marché s'est élargi à la taille de l'Europe. Et avec les nouveaux outils de communication, la distance n'est plus un obstacle. Dès lors, vos produits peuvent séduire des acheteurs à des milliers de km. Mais s'ils ignorent votre existence, comment pourraient-ils vous contacter ?

EUROPAGES résoud ce problème pour vous : une annonce dans EUROPAGES génère en moyenne 102 contacts par an, dont 35 demandes d'achat*. Pourquoi vous en priver ? (*Etude "annonces mesurées" 2001 sur annonces encadrées avec logos)

ACHETEZ MIEUX, VENDEZ PLUS
L'ANNUAIRE EUROPÉEN DES AFFAIRES
annuaire imprimé / CD-Rom / www.europages.com

EUROPAGES

La publicité française éprouve des difficultés à affirmer sa spécificité

Le premier Festival du film publicitaire de Méribel (Savoie), qui s'est achevé dimanche 16 décembre, a fait ressortir le manque de variété des spots diffusés à la télévision et au cinéma, de plus en plus souvent alignés sur des critères de production internationaux

MÉRIBEL

de notre envoyé spécial

Le parti pris d'en rire. Entre les délicats événements internationaux et la contraction des investissements des annonceurs, le marché publicitaire a déjà connu un contexte plus souriant. Pourtant, la première édition du Festival du film publicitaire de Méribel (Savoie), qui a eu lieu du 13 au 16 décembre, a rendu un palmarès relevant « plutôt de la franche rigolade », ainsi que l'a souligné Marie-Catherine Dupuy, présidente de l'agence TBWA Paris, en allant chercher l'un des trophées de cristal. Deux des principales distinctions sont d'ailleurs échu à des campagnes qui avaient déjà été primées lors du Grand Prix de l'humour organisé fin novembre à Paris par la Maison de la pub. Le Grand Prix a été attribué à la série des cinq spots Ikea (Leagas Delaney Paris Centre), et celui décerné par le public, au spot Chocosuiss' (Ogilvy & Mather).

En choisissant pour président du jury Gérard Jugnot, comédien mais aussi réalisateur de spots devenus célèbres (la série des cartes à jouer Banco, le fromage Caprice des dieux...), les organisateurs avaient placé la manifestation sous le signe du divertissement. La station savoyarde, qui a avancé l'ouverture



Avec la publicité pour les Chocosuiss' (Nestlé, agence Ogilvy & Mather) et celle pour Ikea (Leagas Delaney Paris Centre), le jury du premier Festival de Méribel a récompensé l'humour.

de ses pistes pour l'occasion, a fait donner les canons à neige à plein régime. Dans ce paisible cadre, les publicitaires ont fait savoir qu'ils n'entendaient pas accompagner « la sinistrose ambiante ». A en juger par les quelque 250 spots en compétition – que le public a pu visionner au cinéma de Méribel moyennant le paiement de 30 francs (4,57 euros) pour les quatre jours –, la modération économique ne s'est pas retrouvée dans le contenu des films publicitaires.

Alors que l'on pouvait s'attendre à une certaine prudence de ton après le choc du 11 septembre, les

créatifs qui imaginent les spots affirmement, à l'instar de Serge Fichard (Publicis Conseil), qu'« il ne faut pas renoncer à l'audace. Les annonceurs nous demandent de nous recentrer sur les produits, de faire plus simple. C'est à nous, les publicitaires, de lutter contre cette tendance ». « L'audace, la provocation sont des éléments essentiels du succès », plaide même Vincent Leclabart, président de l'agence Australie. Les limites s'imposeront d'elles-mêmes, assurent les publicitaires. « Pendant un certain temps, cela va être difficile de mettre en scène une tour en feu », reconnaît tout de même



Pierre Berville, président de l'agence Calligari Berville Grey, tandis que Serge Fichard note qu'« aujourd'hui, on ne pourrait plus faire la publicité Airbus ». Réalisée avant le 11 septembre, cette dernière, qui concourait dans la catégorie transports, représente une remontée depuis les entrailles de la planète jusqu'au ciel pour s'achever sur la phrase « Travel in peace. Airbus » (« Voyagez en paix. Airbus »).

Reste que parmi les spots en compétition, beaucoup donnent dans la provocation. Un jeune garçon joue aux petites voitures sur sa moquette et tombe sur un vibro-

masseur qu'il prend pour une fusée. Le mot de la fin, signé Ikea : « Rangez ».

COMIQUE DE SITUATION

Un homme mord son chien dans l'ascenseur qui le ramène à son appartement ; à son retour chez lui, sa femme s'affole en accueillant la pauvre bête : « Mais il en manque un bout ! » Message final, du boucher industriel Charal : « Depuis combien de temps n'avez-vous pas donné de viande à votre mari ? » Valise à la main, manteau sur le dos, une femme embrasse ses enfants et son mari avant de s'enfermer dans les toilettes. « Constipation occasionnelle ? », interroge l'écran avant de présenter une boîte de laxatif Dulcolax.

Festival franco-français, Méribel a permis de révéler la – relative – variété de la création hexagonale. « A Cannes le festival international de la publicité, qui fait autorité en la matière à travers le monde, les publicités doivent percuter tout de suite, on juge le concept. C'est sans doute dû à la langue qui nivelle tout. Il y a des spots qui passent bien ici, à Méribel, mais qui ne donneraient rien à Cannes, et vice-versa », indique Vincent Leclabart, qui a fait partie du jury de Cannes et de Méribel cette année. Si le comique de situa-

tion est le principal procédé mis en œuvre par les publicitaires, on a pu remarquer que les créateurs français pouvaient aussi travailler sur les jeux de mots (Chocosuiss'), l'esthétique (le spot chatoyant d'Axa), les effets spéciaux (Bounty), l'animation (le spot de la Française des jeux où il faut « gratter Dédé »)...

Y a-t-il une place pour une spécificité publicitaire française sur la scène économique internationale ? « La publicité française essaie, depuis quelques années, de rejoindre les critères de la publicité internationale, explique Olivier Altman, directeur de création de BDDP & Fils. D'un côté, c'est bien, cela sert l'image d'une France publicitaire moderne, nécessaire pour montrer que nous pouvons gérer des budgets internationaux ; on se dirige ainsi vers une sorte d'espéranto de la pub qui privilégie les concepts simples, la référence au produit, l'humour. D'un autre côté, c'est dangereux : en voulant nous calquer sur le modèle anglo-saxon, nous en arrivons à renier une partie de notre culture qui fait, par exemple, le succès d'Amélie Poulain aux Etats-Unis. » Mais certains avouent déjà qu'il n'y a plus, à proprement parler, de publicité française.

J. Ba.

Les principaux lauréats

- **Grand prix du jury** : Ikea (agence Leagas Delaney Paris)
- **Prix par catégorie** : alimentaire : Charal (Leo Burnett) ; banques/assurances : Axa Assurances (TBWA) et Macif (Leo Burnett) ; beauté : Rogé Cavaillès (Calligari Berville Grey) et Dulcolax (Jean et Montmarin) ; maison : Ikea (Leagas Delaney) ; loisirs : La Française des jeux (Calligari Berville Grey) ; services : Seamply.com (BDDP & Fils) ; transports : Volkswagen (DDB) ; grandes causes : Aides (TBWA).
- **Prix des annonceurs** : Charal (Leo Burnett Paris).
- **Coup de cœur des annonceurs et Prix du public** : Nestlé Chocosuiss' (Ogilvy & Mather).

TROIS QUESTIONS À...

GÉRARD JUGNOT

1 Comment jugez-vous, en tant que président du jury du Festival du film publicitaire de Méribel, cette première édition ?

Nous avons décerné le Grand Prix aux films Ikea. Je salue leur audace. Le seul problème, c'est que Méribel est un festival publicitaire français et que c'est un Américain qui a fait les spots. Je n'aime pas donner des prix. Comment comparer un spot esthétique et un autre où il y a une idée ? Comment comparer un film dramatique avec un film comique ? La comédie est davantage récompensée dans la publicité que dans les longs métrages, parce que le spot publicitaire est un

format court, où l'efficacité est importante. La comédie a toujours eu la cote, on peut rire de plein de choses, il y a dix mille types de comédie.

2 Vous êtes comédien et réalisateur, vous avez tourné au cinéma et dans des spots publicitaires. Peut-on comparer cinéma et publicité ?

Dans la publicité, on peut utiliser des techniques de cinéma, mais la publicité n'a rien à voir avec le cinéma. Les annonceurs ne donnent pas de l'argent pour faire de l'art, mais pour vendre. Ce ne sont pas les plus beaux spots qui sont les plus efficaces. Il m'arrive de voir une belle publicité mais, une fois qu'elle est terminée, je ne me rappelle même plus le nom du produit.

3 Cela fait une vingtaine d'années que vous réalisez des spots publicitaires. Avez-vous noté une évolution ?

La France a été très frileuse sur le contenu, elle a longtemps privilégié la forme. Aujourd'hui, il y a des personnes plus audacieuses dans les agences. Mais le vrai drame, ce sont les tests. On interroge des personnes qui ne connaissent rien à la publicité et on juge des chances de succès d'une publicité qui n'est, parfois, même pas encore tournée. Quand on voit tout ce que les agences jettent... La pub doit être instinctive : on achète ou on n'achète pas. Les tests, ça écrase tout. La publicité ne réagit pas sur l'intellectuel, mais sur le réflexe.

Propos recueillis par José Barroso

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : la grève d'une partie des personnels techniques de la rédaction nationale de France 3, commencée vendredi, s'est poursuivie lundi 17 décembre, perturbant le « 12-14 » la partie nationale du « 19-20 ». La SNRT-CGT, à l'origine du mouvement, s'inquiète des structures d'emploi et du reclassement des personnels de la SFP privatisée en octobre (*Le Monde* du 8 octobre).

■ **RADIO** : les trois syndicats de radios privées (SRGP, SRN et SIR-TI) se sont inquiétés auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de l'arrivée du Mou' à Paris grâce à une fréquence reprise à France Musiques (*Le Monde* du 7 décembre).

■ **PRESSE** : environ 30 postes, non photographes, pourraient être supprimés sur les 110 salariés de Getty Images France, bureau parisien du groupe américain. Ces mesures s'inscrivent dans un plan global de restructuration qui concerne les bureaux de Getty Images dans le monde et qui viserait à supprimer environ 350 postes (25 % à 30 % du personnel). C'est le troisième plan social dans les agences photo après ceux de Corbis-Sigma et de Gamma (*Le Monde* du 28 novembre).

■ **Reporters sans frontières (RSF) s'est réjoui de la libération du journaliste iranien Reza Alijani**, dimanche 16 décembre. Rédacteur en chef du mensuel suspendu *Iran-é-Farda*, Reza Alijani a été relâché sous caution judiciaire après une détention de 295 jours en prison sans avoir été jugé. Aucune date n'a été fixée pour son procès.

écoutons respirer le monde

www.lafuma.com

lafuma

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **SANOFI SYNTHÉLABO** : le groupe pharmaceutique français envisage d'investir directement en 2002 dans une entreprise japonaise, a déclaré, mardi 18 décembre, son directeur général pour le Japon, Philippe Fauchet.

● **CNI** : le groupe Colloïdes naturels international a investi, lundi 17 décembre, 10,7 millions d'euros à Serqueux, près de Forges-les-Eaux (Seine-Maritime), dans la construction d'une unité de sous-traitance pour l'agroalimentaire.

● **SKODA** : le constructeur automobile tchèque lancera, mercredi 19 décembre, l'assemblage de ses voitures particulières dans la zone libre « Transcarpathie » située près de la ville de Tchop, en Ukraine. Skoda compte y investir quelque 16,8 millions d'euros pour produire entre 5 000 et 7 000 véhicules des gammes Octavia et Fabia par an.

● **CONTINENTAL** : la société Hulera Euzkadi, filiale de l'équipementier automobile allemand, va fermer définitivement son usine de pneus d'El Salto, près de Guadalajara (Mexique), qui emploie 1 164 personnes, a indiqué lundi Continental.

● **GE POWER SYSTEM** : la filiale du conglomerat industriel américain General Electric a annoncé lundi avoir acheté deux filiales du groupe américain Honeywell, Honeywell Tensor et Honeywell Advanced Composites.

● **PALM** : le constructeur américain d'ordinateurs de poche a annoncé lundi la création d'une coentreprise avec le groupe d'électronique Texas Instruments pour le développement d'appareils mobiles.

● **INFINEON** : le fabricant allemand de semi-conducteurs et son concurrent japonais Toshiba ont mis fin à leurs négociations sur un partenariat dans les mémoires DRAM, a indiqué Infineon mardi, en précisant qu'il était « ouvert » à des coopérations avec d'autres producteurs du secteur.

● **BULL** : le Sénat a voté dans la nuit de lundi à mardi un amendement du gouvernement

qui permet à l'Etat français, bien qu'actionnaire minoritaire, de contribuer au renforcement des fonds propres du groupe informatique, « à hauteur de 150 millions d'euros », a indiqué le secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly.

SERVICES

● **BRITISH TELECOM/AT & T** : le projet de dissolution de Concert, la filiale commune des deux géants des télécommunications, a franchi une étape supplémentaire lundi avec le feu vert donné aux deux opérateurs par la Commission européenne à l'acquisition de certains des actifs de Concert.

● **BRITISH AIRWAYS/AMERICAN AIRLINES** : les services antitrust américains ont demandé lundi au département des transports d'exiger que les deux compagnies aériennes procèdent à des cessions d'actifs et se soumettent à certaines conditions avant d'approuver leur projet d'alliance, de manière à préserver la concurrence.

● **PRICELINE.COM** : les services du voyageur en ligne américain, spécialiste des prix discount, vont être proposés aux dizaines de millions d'abonnés d'America Online (AOL), au terme d'une alliance présentée lundi.

FINANCES

● **CLARICA** : les assureurs canadiens Financière Sun Life et Clarica ont annoncé lundi leur fusion, par échange de titres, qui fera de la nouvelle entité le premier groupe d'assurances au Canada en valeur d'actifs et chiffre d'affaires (13,9 milliards de dollars).

● **HSBC** : la banque britannique a annoncé lundi qu'elle allait rembourser quelque 606 millions de dollars aux victimes d'une escroquerie sur des ventes d'obligations au Japon. Cet accord devrait mettre fin au « scandale Princeson » et aux plaintes déposées par 51 entités japonaises contre Republic New York Securities, une firme que HSBC avait rachetée fin 1999.

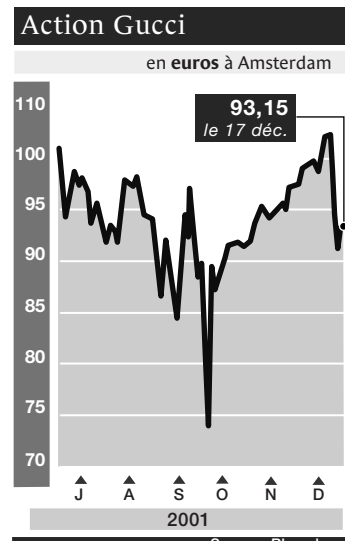
● **INTESABCI** : la banque italienne a indiqué lundi qu'elle évaluait la possibilité de céder sa filiale Banque Sudameris, holding des activités bancaires du groupe en Amérique latine, héritées de Banca Commerciale Italiana (Comit ou BCI).

VALEUR DU JOUR

Gucci à l'affût d'« opportunités »

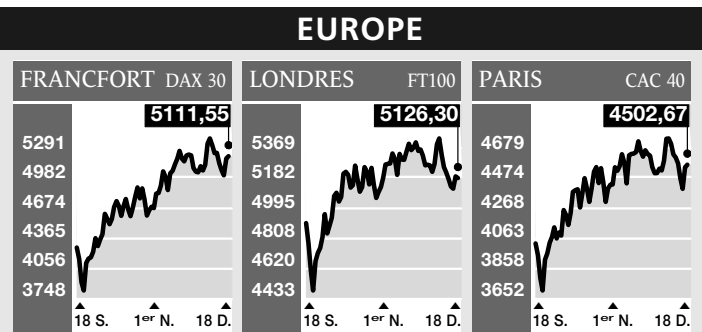
GUCCI continue d'être affecté par le ralentissement du secteur du luxe, mais maintient ses prévisions de résultats pour 2001. Le maroquinier italien, filiale du groupe français Pinault-Printemps-Redoute (PPR), a annoncé mardi 18 décembre que son bénéfice net du troisième trimestre a diminué de 50,7 %, à 56,3 millions de dollars, contre 114,2 millions pour la même période de 2000. Ce résultat, bien que légèrement inférieur aux prévisions des analystes, permet de confirmer les estimations pour l'ensemble de l'exercice 2001 faites en septembre.

« Nous avons réagi rapidement et fermement en réponse aux événements du 11 septembre », explique Domenico De Sole, PDG de Gucci, nous avons été extrêmement agressifs dans la réduction des coûts opérationnels. » Le groupe de luxe reste cependant extrêmement prudent pour 2002, escomptant une hausse de 17,5 % du chiffre d'affaires mais avec une marge d'exploitation en recul sensible, passant de 16 % à 14 %. « Ces temps difficiles peuvent être porteurs d'opportunités et nous nous apprêtons à les saisir ; la fragilité de nos concurrents va nous permettre de renforcer Gucci ainsi que les marques récemment acquises et d'accélérer leur développement », affirme le groupe. C'est dans ce contexte difficile que la bataille entre Bernard Arnault et François Pinault autour de Gucci a connu lundi son épilogue. LVMH a annoncé la cession du dernier

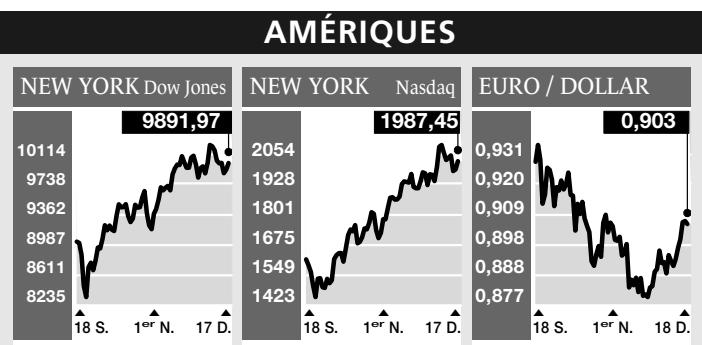


paquet d'actions qu'il détenait dans le maroquinier. Le groupe de Bernard Arnault a vendu environ 11 millions d'actions au Crédit lyonnais, qui lui ont rapporté 1,147 milliard d'euros, lui permettant de « dégager une importante plus-value », dit un communiqué. Le Crédit lyonnais intervient comme caution de l'accord passé le 10 septembre entre LVMH et PPR. Aux termes de cet accord, qui annule les procédures judiciaires en cours entre les deux groupes, PPR s'engage à lancer une OPA sur la totalité du capital de Gucci en mars 2004, après le retrait du groupe de Bernard Arnault. C'est au Crédit lyonnais de veiller désormais au respect de l'engagement pris par PPR, souligne en substance LVMH dans son communiqué.

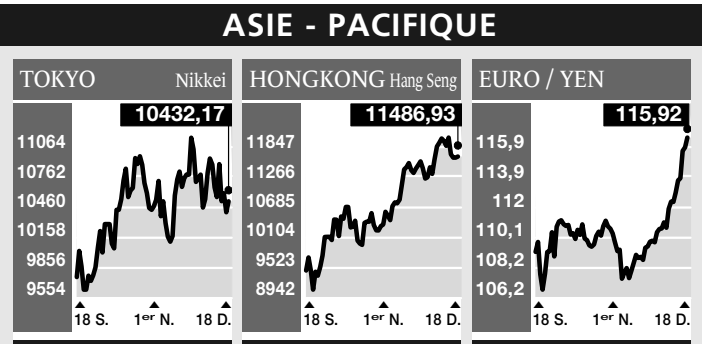
Stéphane Lauer



Europe 9h57	Indices sélection	cours 18/12	Var. % 17/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3693	- 22,62
EUROPE	STOXX 50	3592,24	- 0,17	- 21,17
EUROPE	EURO STOXX 324	306,79	- 21,70
EUROPE	STOXX 653	290,10	- 0,09	- 19,37
PARIS	CAC 40	4502,67	0,39	- 24,02
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3099,55	0,36	- 22,95
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	491,92	0,60	- 22,85
BRUXELLES	BEL 20	2633,40	0,57
FRANCFORT	DAX 30	5111,55	0,86
LONDRES	FTSE 100	5126,30	- 0,19	- 17,62
MADRID	STOCK EXCHANGE	8565,10	0,26	- 5,98
MILAN	MITEL 30	32142	0,35	- 26,48
ZURICH	SPI	6280,60	- 0,33



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 17/12	Var. % 14/12	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9891,97	0,82
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1134,36	1	- 14,08
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1987,45	1,76	- 19,55
TORONTO	TSE INDEX	7515,41	1,21	- 15,88
SAO PAULO	BOVESPA	12912,06	- 15,38
MEXICO	BOLSA	352,73	2,18	11,62
BUENOS AIRES	MERVAL	256,57	1,54	- 38,44
SANTIAGO	IPSA GENERAL	109,63	- 0,01	14,20
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6490,45	1,14	- 4,91



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 18/12	Var. % 17/12	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10432,17	1,05	- 24,33
HONGKONG	HANG SENG	11486,93	0,18	- 23,91
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1582,22	1,53	- 17,88
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	80,18	- 0,47	26,57
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3264,40	0,88	3,48
BANGKOK	SET	19,03	- 0,26	2,15
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3348,35	- 0,16	- 15,70
WELLINGTON	NZSE-40	2020,98	- 1,21	6,28

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 a ouvert en baisse de 0,33 %, mardi 18 décembre, et s'est établi à 4 470,55 points lors des premiers échanges. La veille, l'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé sur un gain de 3,34 %, à 4 485,17 points, sous l'impulsion de Vivendi Universal.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert en baisse mardi. L'indice de référence DAX cédait 0,12 % en début de séance pour s'établir à 5 061,84 points. La veille, il avait bénéficié d'une progression de 3,23 %, à 5 067,99 points.

LONDRES

L'INDICE vedette de la Bourse de Londres était stable à l'ouverture mardi. L'indice Footsie des cent principales valeurs britanniques ne progressait que de 0,8 point, à 5 137,1 points. La veille, il s'était adjugé 1,55 %.

TOKYO

LES PRINCIPAUX indices de la Bourse de Tokyo ont terminé en hausse, mardi, entraînés par la progression des valeurs de haute technologie, en particulier Canon. L'indice Nikkei, le plus représentatif de ces valeurs, a gagné 108,82 points, soit une progression de 1,05 %, à 10 432,17 points. La hausse du Topix a été moins prononcée, avec une progression de 3,63 points, soit 0,37 %, à 992,61 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé en hausse, lundi 17 décembre, à la suite de l'annonce de deux grandes opérations de rachat : celle du laboratoire pharmaceutique Immunex par Amgen, et la prise de contrôle des actifs de divertissement de l'américain USA Networks par Vivendi Universal. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones a gagné 0,82 %, à 9 891,97 points. Suivi par de nombreux gérants de fonds, l'indice Standard & Poor's 500 a progressé de 1,01 %, à 1 134,36 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq s'est apprécié de 1,76 %, à 1 987,45 points. Le titre du groupe de distribution Kmart a perdu 10,90 % : l'agence de notation financière Moody's a abaissé la note de sa dette à long terme.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se détendait de quelques fractions, mardi 18 décembre, dans les premiers échanges, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans ressortait à 4,90 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'établissait à 4,82 %.

MONNAIES

L'EURO reculait de quelques fractions face au billet vert, mardi, dans les premiers échanges, cotant 0,9011 dollar. Le yen connaissait un nouvel accès de faiblesse face à la devise américaine, à 128,28 yens pour un dollar.

ÉCONOMIE

Excédent commercial français de 1,950 milliard d'euros en octobre

LE COMMERCE extérieur français a dégagé un excédent de 1,950 milliard d'euros en octobre, après un excédent de 619 millions d'euros en septembre, selon les données corrigées des variations saisonnières publiées par les douanes mardi 18 décembre. Les exportations sont en légère baisse, à 26,041 milliards d'euros en octobre, contre 26,385 milliards en septembre. Les importations sont en baisse plus sensible, à 24,091 milliards d'euros, contre 25,766 milliards en septembre. En octobre, « les branches des biens intermédiaires, du matériel informatique et de la téléphonie ainsi que, depuis septembre, de l'équipement électroménager, voient leur exportations nettement diminuer », notent les douanes. Mais, l'effet de ces baisses « est atténué par les performances toujours bonnes de l'automobile, de la pharmacie et de l'aéronautique ». L'excédent des dix premiers mois de 2001 a atteint 3 milliards d'euros, contre un déficit de 1,4 milliard sur la même période de 2000.

● **UNION EUROPÉENNE** : Christian Noyer, vice-président de la Banque centrale européenne (BCE), a estimé, lundi, que la croissance européenne devrait redémarrer en 2002, après avoir stagné cette année en raison du ralentissement économique américain, qui s'est encore accentué après les attentats du 11 septembre. Sur LCI, M. Noyer a estimé que la croissance devrait ainsi revenir « fin 2002 » à son « rythme de croisière » de 2 %-2,5 % par an en Europe.

● **FRANCE** : les analystes du panel AFP/AFX estiment que la consommation des ménages en produits manufacturés a augmenté de 0,2 % en novembre par rapport à octobre, selon leur prévision médiane. Sur douze mois, ils tablent sur une hausse de 2,6 % en prévision médiane.

● **ITALIE** : l'indice des prix à la consommation a progressé de 0,2 % en novembre par rapport à octobre soit un glissement annuel de 2,4 %, selon l'estimation définitive diffusée mardi par l'Institut national italien de la statistique (Istat).

● **FINLANDE** : la Banque centrale a annoncé lundi avoir à nouveau fortement réduit ses prévisions de croissance du produit intérieur brut (PIB) à 0,4 % en 2001 et 1,3 %

en 2002, le pays fortement exportateur de haute technologie étant très affecté par le ralentissement mondial. En juin, l'institut envisageait encore une croissance de 3,75 % en 2001 et 3,5 % en 2002.

● **AUTRICHE** : le PIB a baissé de 0,1 % au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent, mais a progressé de 0,7 % en glissement annuel, a annoncé lundi l'Institut autrichien de recherches économiques (WIFO).

● **GRANDE-BRETAGNE** : une nette majorité de Britanniques (62 %) estime qu'il est inévitable pour leur pays de passer à la monnaie unique d'ici à 2011, selon un sondage publié mardi dans The Guardian. Ils étaient 31 % à le penser dans un sondage réalisé en 2000.

● **SUÈDE** : les partisans de l'adoption de l'euro sont de plus en plus nombreux dans ce pays membre de l'Union européenne ayant refusé jusqu'à présent la monnaie unique, selon un sondage paru lundi dans le quotidien Dagens Industri : 47 % des personnes interrogées sont favorables à l'euro, 33 % opposées et 20 % sans opinion.

● **PÉTROLE** : la Norvège a annoncé lundi qu'elle réduirait sa production de 150 000 barils par jour (bpj) entre le 1^{er} janvier et le 30 juin, afin de contribuer à l'effort mené par l'OPEP et les autres pays producteurs pour faire remonter les cours. Le geste du troisième exportateur mondial de pétrole porte à 447 500 bpj le total des réductions proposées par les pays non membres de l'OPEP. Après l'annonce d'Oslo, les cours se sont raffermis à Londres et New York.

● **POLOGNE** : le PIB n'a progressé que de 0,8 % au troisième trimestre de 2001 comparé à la même période de 2000, contre une hausse de 2,3 % au premier trimestre et de 0,9 % au second trimestre de 2001, a annoncé lundi le Bureau national des statistiques.

● **ARGENTINE** : le gouvernement a envoyé, lundi, pour discussion au Parlement, un budget 2002, qui est en baisse de près de 20 % par rapport aux dépenses finales de l'année en cours, a indiqué le ministre de l'économie, Domingo Cavallo.

● **DETTE** : les banques privées réunies au sein de l'Institut de la finance internationale ont réagi plutôt tièdement lundi aux récentes propositions du Fonds monétaire international pour résoudre les crises provoquées par des pays faisant défaut sur leur dette.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503
		COURONNE DANOISE.....	7,4440
		COUR. NORVÉGIENNE.....	8,0370
		COUR. SUÉDOISE.....	9,4817
		COUR. SLOVÈNE.....	32,1450
		DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,7458
		DOLLAR CANADIEN.....	1,4129
		DOLLAR HONGKONG.....	7,0578
		DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1630
		FORINT HONGROIS.....	246,1100
		LEU ROUMAIN.....	28532
		ZLOTY POLONAIS.....	3,6053

Cours de change croisés						
18/12 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,77903	0,90325	0,13770	1,45730	0,61233
YEN.....	128,36500	115,92500	17,67000	187,05000	78,58500
EURO.....	1,10711	0,86263	0,15245	1,61360	0,67790
FRANC.....	7,26220	5,65880	6,55957	10,58465	4,44675
LIVRE.....	0,68620	0,53460	0,61975	0,09450	0,42005
FRANC SUISSE.....	1,63310	1,27250	1,47510	0,22485	2,38045

Taux d'intérêt (%)

Taux 17/12	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,30	3,24	4,97	5,32
ALLEMAGNE.....	3,28	3,31	4,87	5,27
GDE-BRETAG.....	4,75	3,90	4,88	4,58
ITALIE.....	3,28	3,26	5,13	5,56
JAPON.....	0,01	0,04	1,33	2,49
ÉTATS-UNIS.....	1,94	1,77	5,33
SUISSE.....	1,25	1,80	3,38	3,95
PAYS-BAS.....	3,23	3,26	5	5,33

Matif

Cours 9h57	Volume 18/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	1192	89,70	90,02
Euribor 3 mois		NC	NC
JANVIER 2001		NC	NC

Matières premières

En dollars	Cours 17/12	Var. % 14/12
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1488	+ 0,20
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1361	+ 0,07
PLOMB 3 MOIS.....	478,50	- 0,31
ETAIN 3 MOIS.....	3863	- 0,31
ZINC 3 MOIS.....	767,50	- 0,32
NICKEL 3 MOIS.....	4968	- 0,34
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,39	+ 0,23
PLATINE A TERME.....	59305,00
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	286,75	+ 0,17
MAÏS (CHICAGO).....	208
SOJA TOURTEAU (CHG.)	150,90
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	1324	- 0,75
CAFÉ (LONDRES).....
SUCRE BL. (LONDRES).....

Pétrole

En dollars	Cours 17/12	Var. % 14/12
BRENT (LONDRES).....	19,05	- 0,05
WTI (NEW YORK).....	19,	

VALEURS EUROPÉENNES

● A Francfort, le titre **Infinion** a bondi en séance, lundi 17 décembre, et a terminé en hausse de 6,87 %, à 24,42 euros. L'ex-filiale de semi-conducteurs de l'allemand Siemens profite des anticipations des spécialistes qui tablent sur un rebond de l'activité en 2002, après une année très sombre. Tous les fabricants européens de semi-conducteurs ont profité lundi de ce retour en grâce boursier.

● L'action du laboratoire pharmaceutique britannique **GlaxoSmithKline** perdait 2,66 %, à 1 685 pence, lundi à Londres. Deux mauvaises nouvelles pénalisaient l'antibiotique vedette du groupe, l'Augmentin : le fabricant de génériques

israélien, Teva Pharmaceuticals, a gagné un procès au sujet du brevet de ce médicament, tandis qu'aux Etats-Unis l'agence du médicament a bloqué l'approbation d'une de ses versions.

● L'action du groupe électronique **Philips** a progressé de 3,51 % lundi à Amsterdam, à 31,83 euros. La société a profité d'un rebond des valeurs technologiques.

● A Milan, l'action **Unicredit** a affiché un gain de 4,34 %, à 4,35 euros, lundi. Cette hausse s'explique par le bon accueil réservé au plan de réorganisation dévoilé vendredi soir. Elle illustre aussi le microclimat boursier qui a favorisé les valeurs bancaires européennes.

18/12 9h16

Code pays	Cours en euros	% Var. 17/12
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	20,57
BASF AG	DE	41,50 + 1,10
BMW	DE	38,75 + 0,65
CONTINENTAL AG	DE	13,40 - 6,29
DAIMLERCHRYSLER	DE	45,90 + 0,22
FIAT	IT	17,67
FIAT PRIV.	IT	11,75
MICHELIN	FR	36,31 - 2,05
PEUGEOT	FR	45,38 - 0,04
PIRELLI SPA	IT	2,03
DR ING PORSCHE	DE	418,50 + 0,60
RENAULT	FR	38,47 + 1,42
VALEO	FR	42,89 + 0,68
VOLKSWAGEN DE	DE	33,30 - 0,60
DJ E STOXX AUTO P		205,71 + 0,46

Code pays	Cours en euros	% Var. 17/12
BANQUES		
ABBEY NATIONAL	GB	15,39 - 0,10
ABN AMRO HOLDIN	NL	18,40 + 0,11
ALL LEICS	GB	12,73
ALLIED IRISH BA	GB	18,83 + 0,93
ALMANJI	BE	36 + 0,61
ALPHA BANK	GR	20,10
B.P.C.INDUSTRIA	IT	9,82
B.P.EMILIA ROMA	IT	30,45
B.P.LODI	IT	8,64
B.P.NOVARA	IT	6,26
B.P.SONDRIO	IT	10,55
B.P.VERONA E.S.	IT	10,70
BANCA ROMA	IT	2,44
BANCO SABADELL	ES	14,95 - 0,27
BANK OF IRELAND	GB	15,53 + 1,03
BANK OF PIRAEUS	GR	9,32
BANKINTER R	ES	32,29
BARCLAYS PLC	GB	34,77
BAYR.HYPO-LUVER	DE	34,10 + 1,19
BBVA R	ES	14,24 - 0,35
BCA AG.MANTOVAN	IT	9,55
BCA FIDEURAM	IT	9,18
BCA LOMBARDA	IT	9,36
BCA P.BERG.-CV	IT	18
BCA P.MILANO	IT	3,84
BCO POPULAR ESP	ES	36,72 - 0,19
BCP R	PT	4,47
BIPOP CARIRE	IT	1,98
BK OF SCOTLAND	GB	13,31
BNL	IT	2,26
BNP PARIBAS	FR	98,50 - 0,86
BSCH R	ES	9,90 + 0,71
COMM.BANK OF GR	GR	37,64
COMMERZBANK	DE	18,05 + 0,56
CREDIT LYONNAIS	FR	36,01 - 0,36
CS GROUP N	CH	46,98 + 0,22
DANSKE BANK	DK	16,93 + 2,44
DEXIA	BE	15,50 + 0,65
DNB HOLDING	NO	4,72
DRESDNER BANK N	DE	41,30
EFG EUROBK ERGA	GR	15,28
ERSTE BANK	AT	57,15
ESPIRITO SANTO	PT	14,10
FOERENINGSSB A	SE	13,08
HALIFAX GROUP	GB	13,39
H5BC HLDG	GB	13,39
IKB	DE	13,02 - 0,23
INTESABC	IT	2,73
JULIUS BAER HLD	CH	379,77 - 0,53
KBC BANCASSURAN	BE	34,46 + 0,85
LLOYDS TSB	GB	11,69 + 1,11
MONTÉ PASCHI SI	IT	2,78
NAT BANK GREECE	GR	26,44
NATEXIS BQ POPE	FR	95
NORDEA	SE	5,48
ROLO BANCA 1473	IT	16,79
ROYAL BK SCOTL	GB	26,69 + 2,54
S-E-BANKEN -A-	SE	9,91
SAN PAOLO IMI	IT	12,17
STANDARD CHARTE	GB	13,28 + 0,24
STE GENERAL-A-	FR	61,90 - 0,40
SVENSKA HANDELS	SE	15,50
SWEDISH MATCH	SE	5,80
UBS N	CH	57,47 - 1,62
UNICREDITO ITAL	IT	4,32
DJ E STOXX BANK P		2687,9 - 0,03

Code pays	Cours en euros	% Var. 17/12
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES	41,01 - 1,54
ACESA R	ES	10,85 + 0,74
ACS	ES	28 - 0,32
AGGREGATE IND	GB	1,53 + 2,15
AKTOR SA	GR	8,12
AMEY	GB	6,12
AUREA R	ES	21,60 - 1,59
BOUYGUES	FR	38,05 + 0,13
BPB	GB	4,86
BRISA AUTO-ESTR	PT	9,39
BUZZI UNICEM	IT	7,35
CIMPOR R	PT	19,40
COLAS	FR	63,30
CRH PLC	GB	31,55 - 0,10
FCC	ES	24,38
GRUPO DRAGADOS	ES	14,40 - 1,17
GRUPO FERROVIAL	ES	21,15 - 1,54
HANSON PLC	GB	7,21 - 4,68
HEIDELBERGER ZE	DE	51,90 + 1,35
HELLTECHNODOR	GR	6
HERACLEUS GENL R	GR	12,90
Hochtief Essen	DE	15,10
HOLCIM	CH	237,61 - 0,43
IMERYS	FR	106 - 0,09
ITALCEMENTI	IT	8,75
LAFARGE	FR	103 - 0,77
MICHANIKI REG.	GR	2,36
NOVAR	GB	2,06
PILKINGTON PLC	GB	1,71
RMC GROUP PLC	GB	10,06
SAINT GOBAIN	FR	165,20 - 1,02
SKANSKA-B-	SE	7,07
TAYLOR WOODROW	GB	2,74
TECHNIP-COFLX	FR	140,70 - 0,35
TITAN CEMENT RE	GR	38,10
UPONOR -A-	FI	18,49
CIMENTOS VICAT / VINCI	FR	63,10
WIENERBERGER AG	AT	15,94
DJ E STOXX CNST P		228,02 - 0,44

Code pays	Cours en euros	% Var. 17/12
PRODUITS DE BASE		
ACERIALIA	ES	17,23 - 0,98
ACERINOX R	ES	36,50 - 0,82
ALUMINIUM GREEC	GR	34,70
ANGLO AMERICAN	GB	17,11 - 1,12
ASSIDOMAN AB	SE	26,58
BEKAERT	BE	37,50 + 1,60
BHP BILLITON	GB	5,34 - 0,30
BOEHLER-UDEHOLD	AT	44,25
BUNZL PLC	GB	6,82
CORUS GROUP	GB	1,13 - 1,41
ELVAL	GR	3,66
HOLMEN -B-	SE	24,05
ISPAT INTERNATI	NL	1,80
JOHNSON MATTHEY	GB	15,52 + 2,55
M-REAL -B-	FI	6,60
MAYR-MELNHOF KA	AT	53
OUTOKUMPU	FI	11,75
PECHINEY-A-	FR	53,75 - 2,27
RAUTARUKKI K	FI	4,05
RIO TINTO	GB	20,30 - 1,10
SIDENOR	GR	4,74
SILVER & BARYTE	GR	8,38
SMURFIT JEFFERS	GB	2,48
STORA ENSO -A-	FI	13,60
STORA ENSO -R-	FI	13,77
SVENSKA CELLULO	SE	29,53
THYSSENKRUPP	DE	16,52 + 0,43
UMICORE	BE	42,95 + 0,89
UPM-KYMMENE COR	FI	37
USINOR	FR	14
VIOHALCO	GR	9,60
VOEST-ALPINE AG	AT	32,20
WORMS N	FR	19
DJ E STOXX BASI P		192,13 - 0,14

Code pays	Cours en euros	% Var. 17/12
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR	152,60 - 0,78
AKZO NOBEL NV	NL	49,80 + 1,20
BASF AG	DE	41,50 + 0,10
BAYER AG	DE	35,85 + 0,84
BOC GROUP PLC	GB	17,04 + 0,38
CELANESE N	DE	21,60 - 0,46
CIBA SPEC CHIMI	CH	69,56
CLARIANT	CH	19,83 - 1,18
COLOPLAST -B-	DK	71,20 + 2,91
DEGUSSA (NEU)	DE	29 - 0,68
DSM	NL	39,20 + 0,13
ENCS-CHEM HOLD A	CH	4237,75
ICI	GB	6,36 + 2,60
KEMIRA	FI	6,60 + 0,76

Code pays	Cours en euros	% Var. 17/12
CONGLOMÉRATS		
D'IETERN SA	BE	158 + 0,38
GBL	BE	300,10
GEVAERT	BE	29,40
INCHCAPE	GB	9,85
KVAERNER -A-	NO	1,19
MYTILINEOS	GR	5,18
UNAXIS HLDG N	CH	124,22 - 0,27
ORKLA	NO	17,98
SONAE SGPS	PT	0,81
DJ E STOXX CONG P		329,98

Code pays	Cours en euros	% Var. 17/12
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
EQUANT NV	NL	14,46 + 0,84
ATLANTIC TELECO	GB	0,08
BRITISH TELECOM	GB	5,73
CABLE & WIRELES	GB	5,28 - 0,61
COLT TELECOM NE	GB	2,04 - 1,55
DEUTSCHE TELEKO	DE	19,64 + 0,98
E.BISCOM	IT	54
EIRCOM	IR	1,30
ELISA COMUNICA	FI	13,70 - 1,79
ENERGIS	GB	1,01 + 1,61
EUROPOLITAN HLD	SE	6,91
FRANCE TELECOM	FR	44,65 - 0,67
HELLENIC TELE I	GR	17,72
KINGSTON COM	GB	2,04 - 0,78
KONINKLIJKE KPN	NL	5,70 + 0,53
KPNQWEST NV -C-	NL	8,35 + 0,72
LIBERTEL NV	NL	9,83 - 1,80
VODAFONE N	DE	211
MOBILCOM	DE	23,88 - 0,04
OLD MUTUAL	GB	1,38 - 4,44
OLIVETTI	IT	1,46
PANAFON HELLENI	GR	5,82
PT TELECOM SCPS	PT	8,60
SONERA	FI	5,68 - 0,35
SONG NETWORKS	SE	1,17
SWISSCOM N	CH	303,95 + 0,22
T.I.M.	IT	6,30
TDC	DK	38,29 + 0,35
TELE2 -B-	SE	38,97
VODAFONE	PT	8,52
TELECOM ITALIA	IT	9,58
TELECOM ITALIA	IT	5,82
TELEFONICA	ES	15,39 + 0,46
TELEF.MOVILES	ES	8,76 + 0,34
TELEOR	NO	4,54
TELIA	SE	4,79
TISCALI	IT	10,75
VERSATEL TELECO	NL	0,96 + 4,35
VODAFONE GROUP	GB	2,93 + 0,55
DJ E STOXX TCOM P		482,42 + 0,23

Code pays	Cours en euros	% Var. 17/12
PHARMACIE		
ACTELION N	CH	43,66 - 0,77
ALTANA AG	DE	51,50
AMERSHAM	GB	10,19
ASTRAZENECA	GB	49,22 - 0,07
AVENTIS	FR	74,95 + 0,81
BB BIOTECH	CH	80,90 + 1,27
CELLTECH GROUP	GB	14 + 1,16
DISETRON HLDG	CH	927,43 - 0,36
ELAN CORP	IR	46,90 - 1,26
ESSILOR INTL	FR	32,60 + 1,40
FRESenius MED C	DE	70,50
H. LUNDBECK	DK	26,87 + 2,56
GALEN HOLDINGS	GB	11,22
GAMBRO -A-	SE	6,54
GLAXOSMITHKLINE	GB	27,12
H. LUNDBECK	DK	26,87 + 2,56
NOVARTIS N	CH	38,45 + 0,26
NOVO-NORDISK -B	DK	42,32 + 1,29
NOVOZYMES -B-	DK	21,76
ORION B	FI	19,35 - 0,26
OXFORD GLYCOSCI	GB	10,35
PHONAK HLDG N	CH	26,74
QIAGEN NV	NL	20,75 + 2,22
ROCHE HLDG G	CH	78,53 + 1,31
SANOFI SYNTHELA	FR	76,80 + 1,05
SCHERING AG	DE	58,75 + 0,43
SERONO -B-	CH	917,95 + 0,44
SHIRE PHARMA GR	GB	13,92 + 1,29
SMITH & NEPHEW	GB	5,91
SSL INTL	GB	8,37 - 1,14
SULZER AG 100N	CH	169,24 + 1,94
SYNTHES-STRATEC	CH	761,58 - 0,53
UCB	BE	44,13 + 0,30

Code pays	Cours en euros	% Var. 17/12
ÉNERGIE		
BG GROUP	GB	4,20 + 0,38
BP	GB	8,21 - 0,78
CEPSA	ES	12,40 - 0,48
COFLUXIP	FR	150,10 - 1,83
DORDTSCHE PETRO	NL	2,50
ENI	BE	56,70 - 2,24
GBL	IT	13,29
ENTERPRISE OIL	GB	7,19 - 0,89
HELLENIC PETROL	GR	6,86
LATTICE GROUP	GB	2,37 - 0,68
OMV AG	AT	92,35
PETROLEUM GEO-S	NO	7,53
IMERYS	FR	16,03 + 0,12
ROYAL DUTCH CO	NL	53,30 - 0,56
SAIPEM	IT	5,18
SHELL TRANSP	GB	7,39 - 0,22
STATOIL	NO	7,28
TOTAL FINA ELF	FR	149 - 0,33
IHC CALAND	NL	47,70 - 0,13
DJ E STOXX ENCY P		308,12 - 0,38

Code pays	Cours en euros	% Var. 17/12
SERVICES FINANCIERS		
3I GROUP	GB	13,92
ALPHA FINANCE	GR	44,90
AMVESCAP	GB	16,53
BHW HOLDING AG	DE	25,95 + 0,19
BPI R	PT	2,38
BRITISH LAND CO	GB	7,10
CALEDONIA INV.S	GB	13,54
CANARY WHARF GR	GB	

TECHNOLOGIE Le ministère de la défense américain a engagé un programme de 50 millions de dollars pour mettre au point une armure robotisée – ce qu'on appelle un exo-

squelette – déclinant les forces du marin qui le portera. ● CE SYSTÈME lui permettra de marcher une journée entière à 15 km/h avec un paquetage de 100 kg sur le dos, assu-

rent les promoteurs du projet. ● LE PRINCIPAL défi à relever consiste à concevoir une source d'énergie (moteur ou pile) puissante, souple, légère, discrète et peu gourmande

en combustible. ● SEPT équipes ont été mobilisées pour livrer un prototype fonctionnel en 2005. ● EN FRANCE, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a conçu des robots

capables de travailler en zone contaminée. Il se diversifie en proposant des bras robotisés évoluant aussi bien dans des univers virtuels que dans le monde réel.

L'exosquelette, armure encore hypothétique du guerrier du futur

La défense américaine a lancé un programme de 50 millions de dollars pour développer des éléments robotisés déclinant la force des fantassins. De nombreuses difficultés techniques restent pour l'instant sans solution

UN FANTASSIN capable de se déplacer à 15 km/h durant une journée entière avec un paquetage de 100 kg sur le dos et d'arriver frais sur le théâtre des opérations. Tel est le marin du futur rêvé par la Darpa, l'agence de recherche de la défense américaine, qui a lancé en 2000 un programme « Exosquelettes pour l'augmentation des performances humaines ».

En biologie, l'exosquelette désigne la carapace des insectes, des tortues et de certains mollusques. Une carapace que les auteurs de science-fiction ont reprise à leur compte pour doper les performances de leurs héros. A commencer par le lieutenant Ripley, incarné au cinéma par Sigourney Weaver, et qui, dans le deuxième épisode de la série *Alien*, se glisse dans un chariot élévateur équipé de bras et de jambes surpuissantes qui, en démultipliant ses mouvements, lui permettra de triompher du monstre.

« Notre modèle n'a rien de l' lieutenant Ripley », prévient Ephraïm Garcia, responsable du programme Exosquelette de la Darpa pour lequel 50 millions de dollars (55,4 millions d'euros) vont être investis sur cinq ans. Le robot d'*Alien*, fait-il remarquer, est trop lourd et dépend de sources d'énergies extérieures. Demain, l'exosquelette du marin devra être autonome et le moins encombrant possible. Mais pour que cet ambitieux projet débouche, nombre de difficultés techniques doivent encore être résolues. Sept équipes de recherche, tant civiles que mili-



A gauche, le Solo Trek de Millennium Jet, qui devrait emporter dans les airs un soldat sur 250 km. Pour l'heure, il n'a fait des sauts de puce (30 cm) de quelques secondes, suspendu à une grue. A droite, vue d'artiste d'un soldat équipé d'un exosquelette imaginé par l'entreprise Sarcos.

itaires, ont été retenues. Trois d'entre elles ont la charge d'étudier les aspects purement robotiques du problème tandis que les quatre autres se penchent sur l'épineuse question des « efforts » et sur la manière de les produire – l'une d'elles, Millennium Jet, travaillant depuis 1996 sur un exosquelette volant.

LE PROBLÈME DE L'ÉNERGIE

Le « problème majeur, selon Ephraïm Garcia, est celui de l'énergie ». Si l'on additionne le soldat,

son équipement et l'automate qui doit mouvoir l'ensemble, la masse devient considérable. Or, aujourd'hui, les performances des bras robotisés ne parviennent pas à déplacer en temps réel une charge supérieure au... dixième de leur poids. Certes, les systèmes hydrauliques peuvent saisir l'équivalent de leur propre poids. « Mais il faut pour cela convertir au préalable l'énergie en pression », ce qui ne va pas sans perte de rendement.

Dans ces conditions, quelle sera la source primaire d'énergie néces-

saire aux mouvements, mais aussi à leur contrôle par des microprocesseurs ? Le moteur à explosion à deux temps est disqualifié d'entrée en raison de son niveau sonore incompatible avec une progression silencieuse en terrain ennemi. Pourtant, c'est du côté des moteurs thermiques que les équipes mises en concurrence par la Darpa s'orientent.

Miniaturisés, de tels moteurs offrent généralement des rendements très faibles, de l'ordre de 10 % à 15 %, mais grâce à de

mystérieux carburants « à base d'hydrocarbures » – Ephraïm Garcia n'en dit pas plus –, les 25 % sont atteints et les 35 % ne sont nullement une utopie, affirme-t-il. D'autres systèmes moins bruyants, comme les piles à combustible qui produisent de l'électricité à partir d'hydrogène et d'oxygène, sont aussi envisagés. A condition toutefois de résoudre le difficile problème du stockage de l'hydrogène.

UN PROTOTYPE PROMIS POUR 2003

Le programme de la Darpa sera l'occasion de tester toute une série de moteurs et de microturbines, de pistons, de cylindres et de ressorts au design complexe. Car la façon dont l'énergie est restituée est aussi un point crucial, dans la mesure où le mouvement effectué doit être compatible avec la résistance du corps humain.

« C'est une tâche horriblement complexe », explique Ephraïm Garcia, « que de commander des mouvements robotiques extrêmement précis tout en restant lié au corps humain, plus mou. » Il est donc indispensable d'approfondir les recherches en biomécanique car « le soldat est au centre du dispositif ». C'est de lui qu'on part « pour construire le squelette ». Ce n'est donc pas un hasard si une partie des chercheurs enrôlés par la Darpa ont fait leurs premières armes dans le secteur paramédical, avec notamment la mise au point de systèmes d'assistance aux handicapés.

Le bestiaire robotique du Commissariat à l'énergie atomique

DEUX BRAS SIAMOIS, massifs, pendent accrochés au plafond, l'un assurant une prise sur une tubulure tandis que l'autre attend qu'un humain l'anime grâce à un bras « maître », réplique en modèle réduit du membre métallique. Dans un couloir, une jambe télescopique est restée accrochée au banc d'essai sur lequel elle a simulé des déplacements dans les environnements les plus divers. Non loin, Sherpa II, un automate marcheur doté de six pattes qui lui permettent de monter les escaliers avec une charge de 300 kg, attend impavide une improbable mission.

Ce bestiaire mécanique se trouve au Laboratoire de robotique et systèmes interactifs du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine). On peut aussi y croiser un serpent, fin bras articulé faits de cinq segments de carbone et long de 6 mètres, qui peut se glisser dans un trou de 10 centimètres de diamètre pour inspecter les moindres recoins des installations nucléaires. Ou encore un robot simiesque qui grimpe aux échelles. Un petit Centaure, monté sur une double chenillette, est, lui, capable de franchir des obstacles et de d'installer des relais de chaque côté des sas des centrales nucléaires pour aller en

inspecter les entrailles sans se couper de sa base.

Dans les réserves gisent des tracteurs de jardin transformés en engins d'inspection de zones contaminées. Le CABX, destiné à laver les couloirs du métro, ne les a que brièvement arpentés, victime de son prix exorbitant et des problèmes de sécurité vis-à-vis des usagers du métro. Rodolphe Gélén, chef du laboratoire, a pourtant un « petit faible pour cet ancêtre », du début des années 1990, qui a permis à son équipe de progresser dans les automatismes.

« Le but de nos robots n'est pas d'être autonomes, précise-t-il. Ils travaillent en coopération constante avec l'homme. » Le laboratoire, qui avait pour mission de mettre au point des machines capables d'intervenir dans les installations nucléaires ou en milieu hostile, a aujourd'hui tendance à se diversifier. Fort de son expérience sur la télémanipulation, il se réoriente vers la téléchirurgie, « qui suscite de gros espoirs », et vers la conception assistée par ordinateur, qui mêle manipulation réelle et espaces virtuels.

L'idée commune à ces applications, c'est la possibilité de coupler un bras maître, manipulé par un humain, à un bras esclave capable d'opérer dans des milieux hostiles

ou de démultiplier la force de l'opérateur. Les problèmes rencontrés n'ont rien de triviaux. Comment diriger le bras esclave vers son but, contourner des obstacles sans que les articulations ne se bloquent contre un d'entre eux ? Il peut être nécessaire de modéliser au préalable ces environnements, de les recréer en virtuel afin que l'ordinateur pilote les segments du bras tandis que l'opérateur ne se soucie que de diriger la main vers l'objectif.

RETOUR D'EFFORT ET RENDU DU TOUCHER

Le bras esclave peut aussi être totalement virtuel : dans le cas, par exemple, de simulations de montage d'un moteur automobile qui peuvent aider à concevoir une maintenance plus aisée ; ou pour entraîner des agents avant qu'ils interviennent sur un site. Mais, pour que la manipulation par procuration soit réaliste, il faut doter les robots de systèmes à retour d'effort, comme dans certains jeux vidéo. Cela ne peut être fait que par des capteurs et des moteurs qui restituent au bras maître une partie des sensations (résistance, blocage...) perçues par les bras de travail.

Ce domaine du retour d'effort et de l'haptique (le rendu du toucher) est en plein

essor. Ouvré par l'aéronautique avec les commandes électriques des avions, il intéresse désormais les constructeurs automobiles : volants et pédales pourraient à leur tour devenir des « interfaces » purement électriques, offrant un gain de place et de poids appréciable. Les automates à retour d'effort, avec leurs articulations et tendons de métal, deviennent si sensibles pour restituer mouvements, dé clics et textures qu'ils pourraient même aider à la mise au point de catalogues virtuels présentant toute une gamme de boutons-poussoirs.

De tels « simulateurs de boutons » sont promis à un bel avenir, assure Rodolphe Gélén. Espérant faire pièce à la société américaine SensAble, dont le bras à retour d'effort Phantom connaît déjà un grand succès dans l'industrie naissante des « interfaces haptiques », le CEA a filialisé cette activité, avec la création de la société Haption, récemment primée par le ministère de la recherche. Denis Marty, le directeur du Centre de Fontenay-aux-Roses, espère d'ailleurs attirer au CEA les industriels, pour qu'ils testent leurs projets sur une future plate-forme de simulation numérique.

H. M.

Hervé Morin

GASTRONOMIE

PARIS 9^e

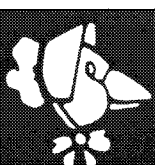


A la Cloche d'Or
Restaurant Français de tradition
Menu St Sylvestre 80 € (H.B.)
Ouv. TLJ jusqu'à 5h du matin dim. 2h
3, rue Mansart - ☎ 01.48.74.48.88

PARIS 15^e



A TIPAZA
COUSCOUS - TAGINES
GRILLADES AU FEU DE BOIS
Poissons - Carte env. 160 F
155, rue Saint Charles
01.45.54.01.17 - Ouvert TLJ.



DIVAY FOIE GRAS D'OIE

Mi-cuit entier, au naturel, au détail, à la coupe : **650 Francs le Kg**

En TERRINES de porcelaine à feu	
250 grammes :	270 Francs
500 grammes :	480 Francs
1 kilo :	780 Francs

Saumon fumé norvégien tranché main : 320F le kilo.
Vins de Sauterne. Boudin Blanc Truffé. Caviar.

DIVAY Charcuterie à l'Ancienne !

4 rue Bayen, 75017 Paris, M^o Ternes. Tél.: 01.43.80.16.97.

Site : foiegras-divay.com

1 Seul Point de Vente !

RIEDEL
L'AMI DU VIN

A CHAQUE VIN SON VERRE

MONTRACHET BOURGOGNE GRAND CRU BORDEAUX GRAND CRU SAUTERNES

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ LA BOUTIQUE RIEDEL / SAINT-HILAIRE, GALERIE ROYALE,
ENTRÉES: 9 RUE ROYALE ET 8 BIS RUE BOISSY-D'ANGLAS, 75008 PARIS.
Tél: 01 42 66 59 21 - Fax: 01 40 17 01 07

AU MOULIN VERT

Dîner du 24, déjeuners des 25 et 1er janvier

MENU CARTE 350,22 F / 54 €

Kir-champagne, amuse-bouche, vins à discrétion, café/mignardises, 1 coupe de champagne.

4 entrées au choix : 6 huîtres N^o2, foie gras de canard et son verre de Sauternes, saumon fumé, salade terre/mer.

4 plats aux choix : filet de bar aux écrevisses, coquilles St Jacques, filet de bœuf Rossini, mijotée de cerf. **Fromage et dessert.**

Pour le réveillon du 31 : menu-carte 688,75 F nous consulter.

Tous les jours menu-carte 196,78 F. **Bon rapport qualité-prix.**
Salon de 20 à 80 personnes. 34 bis, rue des Plantes Paris 75014.
M^o Alésia - Tél. 01.45.39.31.31 - www.aumoulinvert.com

Avec le Ballon d'or de Michael Owen, l'Angleterre se rappelle au bon souvenir de l'histoire du football

Le jeune attaquant international de Liverpool est le cinquième joueur britannique à recevoir le trophée

Le 46^e Ballon d'or France-Football a été attribué, mardi 18 décembre, à Michael Owen. Le joueur de Liverpool a devancé l'Espagnol Raul (Real

Madrid) et le gardien allemand Oliver Kahn (Bayern Munich). A 22 ans, il prend la succession de ses aînés anglais Stanley Matthews (1956),

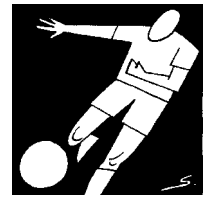
Bobby Charlton (1966), Kevin Keegan (1978, 1979) et écossais Dennis Law (1964). Il peaufine son image de footballeur doué et sympathique.

LONDRES

de notre correspondant

Pour présenter Michael Owen, sacré, mardi 17 décembre, 46^e Ballon d'or France-Football, une citation racinienne s'impose irrésistiblement : « Charmant, jeune, entraînant tous les cœurs après soi. » Le petit attaquant du Liverpool FC ajoute une courtoisie qui ne sent point le calcul et une sensibilité au doute que partagent toujours les bienheureux. Avec son profil type du *boy friend*, le genre idéal, le plus jeune international de l'histoire du football anglais fait rêver à la fois les mamans anglaises et leurs filles. A l'inverse de la majorité de ses coéquipiers anglais des Reds, il n'a pas grandi à Liverpool, dans l'une de ces cités ouvrières plantées au milieu d'un paysage industriel à la Dickens. Ce garçon bien sage âgé de 22 ans, à l'enfance choyée dans une famille comme il faut, est originaire de Chester, dont les rues ombragées bordées de maisonnettes en briques rouges ressemblent au décor d'un film de Joseph Losey.

Le jeune homme n'a pas l'accent rugueux des *Scousers*, ce qui séduit les yuppies londoniens, volontiers méprisants à l'égard de la ville des Beatles, maintenant synonyme de faillite, de misère, de délinquance. En outre, au pays de la bière, il se dit consommateur de boisson au cola. Le seul usage spectaculaire que ce millionnaire a fait de sa fortune est



FOOTBALL

d'avoir offert à chacun des membres de sa famille une maison dans la même rue que la sienne !

« C'est aujourd'hui un joueur complet, technique. C'est un buteur qui a deux atouts importants qu'il sait utiliser au moment opportun : sa mobilité et une grande compréhension du jeu. Il sait aussi éviter les bagarres », explique John Williams, auteur du livre *Into the Red*, consacré à l'extraordinaire odyssée de Liverpool lors de la saison 2000-2001.

Michael Owen a été la pièce maîtresse des victoires de prestige - Cup ; Coupe de la Ligue ; Coupe de l'UEFA - emportées par le club d'Anfield. Sans parler de ses trois buts contre l'Allemagne au cours d'un match qualificatif au Mondial 2002 (5-0). Gérard Houllier, son entraîneur français, ne tarit pas d'éloges sur son surdoué, en mentor attentionné. Michael Owen affecte de se moquer des compliments d'ou qu'ils viennent. Il n'y peut rien s'il marque, c'est dans sa nature. D'aucuns le comparent déjà au légendaire Kevin

Keegan, chef de file de la grande équipe du début des années 1980.

Des faiblesses ? Tout au plus un jeu de tête déficient dû à sa petite taille (1,70 m) et un pied gauche décevant. Sans oublier ses fréquentes blessures, conséquence de problèmes de tendons, la hantise de l'attaquant moderne. Par ailleurs, à l'instar de Thierry Henry à Arsenal, Michael Owen n'a toujours pas trouvé à Liverpool le partenaire idéal à l'avant, capable de l'épauler par ses débordements ou de chaparder des ballons.

92 BUTS EN UNE SAISON

« Mike est né pour devenir footballeur », assure son père Terry, qui fut un joueur honorable d'Everton, l'autre grand club de Liverpool avant de devenir entraîneur. Tout gamin, Michael Owen, quatrième enfant d'une famille de cinq, joue au football avec ses frères au lieu de pratiquer le rugby, le tennis ou l'équitation, sports favoris des enfants de la classe moyenne nordiste.

Luis Figo et « Mia » Hamm aussi à l'honneur

La Fédération internationale de football (FIFA) a désigné le Portugais Luis Figo (Real Madrid) « joueur de l'année 2001 », lundi 17 décembre, à Zurich (Suisse). En 2000, il avait vu la distinction lui échapper au profit du Français Zinedine Zidane, qui, depuis, l'a rejoint dans les rangs du club madrilène. Champion d'Espagne avec le Real Madrid et ayant activement participé à la qualification du Portugal pour la prochaine Coupe du monde, Luis Figo trouve une récompense à son indiscutable talent, même si, en cette année de transition entre un Euro et un Mondial, il a plutôt été choisi pour « l'ensemble de son œuvre ». De son côté, l'Américaine Mariel Margaret « Mia » Hamm, 29 ans, a été élue « joueuse de l'année 2001 », devenant la première footballeuse à recevoir une telle récompense.

Marc Roche

Jonathan Woodgate, angélique « dur » de Leeds, fait honte à son pays

LONDRES

de notre correspondant

Un fait divers sulfureux - beuverie suivie d'une agression raciste - se mêle à un phénomène de société - football et argent facile. Au cœur du scandale qui vient de défrayer la chronique sportive-judiciaire britannique : le jeune défenseur de Leeds United, Jonathan Woodgate, condamné le 14 décembre à cent heures de travaux d'intérêt général pour avoir participé à une ratonnade.

Un visage aux traits d'une délicatesse enfantine, l'accent de l'Extrême-Nord anglais dégourdi par les intonations plates du Yorkshire : on lui aurait presque donné le Bon Dieu sans concession, à ce « lad » (petit gars) de vingt et un ans comme on en voit partout dans l'Angleterre ouvrière. Modeste, effacé, travailleur, Jonathan Woodgate occupe depuis trois ans le poste de défenseur central de Leeds. Il est gentil, au sens où on l'entend dans son Teesside natal, c'est à dire un rien sot. Bref, « Woody », qui voue un culte à ses parents, n'est pas du genre à se retrouver dans un tribunal de Hill pour un long procès très médiatisé. Qu'a-t-il fait pour mériter ça ? Une virée qui a mal tourné. Un délit presque banal tant il se fonde dans le quotidien des distractions des jeunes gens de Leeds, la capitale du Yorkshire, qui connaît depuis des années de sérieux problèmes de reconversion.

Après un repas bâclé de « fish and chips », en compagnie de l'attaquant Lee Bowyer, Jonathan Woodgate et quelques copains d'enfance de

Middlesbrough se retrouvent dans une boîte de nuit du centre-ville. Le stoppeur boit d'affilée une douzaine de vodkas agrémentées de rhum. A la sortie, une altercation oppose le groupe, très proche de l'ivresse, à cinq étudiants immigrés, originaires du sous-continent indien. Jonathan Woodgate participe à cette chasse aux « pakis » qui se termine par le passage à tabac de Sarfraz Najeib. Défigurée, la victime devra être hospitalisée pendant une semaine.

« GAMINS MAL DÉGROSSIS »

Leeds United n'est ni Manchester United, ni Arsenal, ni Chelsea, des clubs cosmopolites qui ont su imposer de nouvelles données tactiques et techniques. Son football passionnel à l'ancienne reste fondé sur le contact rugueux, l'engagement physique. Un club plus anglais que nature, qui, à quelques exceptions - dont le Français Olivier Dacourt -, recrute peu d'étrangers. L'entraîneur de cette équipe hors norme et particulièrement jeune est David O'Leary, ancienne star d'Arsenal, qui aime le jeu dur. La débauche inouïe d'énergie de ses joueurs lui a valu bien des démêlés avec les arbitres, mais reste en phase avec les supporters locaux, parmi les plus teigneux du championnat.

« Des gamins mal dégrossis sont enlevés à un environnement modeste et plongés sans préparation dans un monde de privilégiés. Pas étonnant qu'ils disjonctent » : à écouter Gordon Taylor, directeur général de l'Association des footbal-

leurs professionnels, Jonathan Woodgate est d'abord la victime du culte de la fortune et de la célébrité. Le fils de plombier est devenu millionnaire du jour au lendemain : un salaire hebdomadaire de 13 000 livres (près de 21 000 €), une Porsche 911, une Jeep Cherokee et une BMW décapotable, dotées d'une plaque minéralogique personnalisée « JSW », une somptueuse villa à Middlesbrough.

Malgré l'argent, il s'est employé à rester simple, car il n'oublie jamais qu'il pourrait aujourd'hui remplir les rayons d'un Marks & Spencer ou aller à l'usine tous les matins. Mais, en Angleterre, une star du ballon rond doit sacrifier beaucoup à son métier. Jonathan Woodgate doit satisfaire aux exigences du public et de la presse, qui voudraient qu'il soit à la fois un sémillant amateur d'aventures féminines, capable d'avaler quantité de pintes de bière, et un jeune homme responsable, père de famille de préférence.

Le juge de Hull n'a pas reconnu la thèse d'un délit raciste. Mais un documentaire de la BBC diffusé le 16 décembre met en exergue l'hostilité ouverte des milieux dirigeants du club et des fans envers l'importante communauté asiatique de la ville. A l'inverse des Antillais et des Africains, les Asiatiques n'ont pas trouvé leur place. Actuellement, la Premier League (division 1) ne compte qu'un seul joueur d'origine pakistanaise, et il évolue en équipe réserve.

M. R.

Les pratiques hors normes du centre de formation de l'AS Cannes

Les « plans de carrière » du club sont mis en cause

COMME de nombreux autres clubs professionnels, l'AS Cannes fait signer à des footballeurs âgés de moins de dix-huit ans des « conventions » de plusieurs années dont la finalité est d'établir leur « plan de carrière ». Ces protocoles privés, qui échappent totalement au contrôle de la Ligue nationale de football (LNF), doivent-ils être considérés comme des « contrats de travail » ? C'est ce qu'estime un jeune joueur originaire de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) qui, à la faveur d'une « convention » de ce type, a fréquenté le centre de formation de l'AS Cannes pendant un an et demi avant de s'en faire exclure. L'affaire a été examinée, le 13 décembre, par le conseil de prud'hommes de Cannes, qui a mis son jugement en délibéré pour le mois d'avril. Les parents du jeune footballeur réclament 2 millions de francs au club de National (ex-division 3).

Loïc G. a quatorze ans et un mois lorsqu'il signe, le 11 avril 1997, un « plan de carrière foot-études » avec l'AS Cannes. Le centre de formation cannois est l'un des plus renommés de France. Zinedine Zidane, Patrick Vieira, Johan Micoud, Peter Luccin, Jonathan Zebina ou encore Sébastien Frey y ont fait leurs classes. Comme il est trop jeune pour obtenir le premier contrat-type homologué par la LNF, Loïc G. se voit proposer un « échancier » de quatre saisons : il gagnera 600 francs net par mois pour la saison 1998-1999, sous la forme de « notes d'honneur » ; puis 1 000 F la saison suivante ; etc. « A l'issue de chaque saison, précise le document, il sera fait un bilan sportif et scolaire afin de pouvoir négocier la possibilité de signer un contrat homologué à la Ligue nationale. »

Au bout d'une saison, l'AS Cannes propose effectivement un contrat à Loïc G., mais pas celui qu'on croit : il s'agit d'un « contrat de qualification », émis par la direction départementale du travail et de l'emploi. L'adolescent se retrouve désormais salarié par le club en tant qu'« animateur sportif » (activité qu'il n'exercera jamais) ; il prépare parallèlement un BEP de « vente action marchande » ; son salaire, comme le prévoit la loi, est 30 % du smic (2 064 F) la première année. Ce montage est une aubaine pour l'AS Cannes : subventionnés par les

collectivités publiques, ces « contrats de qualification » permettent d'augmenter le nombre d'apprentis footballeurs alors que les centres de formation ne peuvent, réglementairement, accueillir qu'un nombre limité de joueurs sous contrat LNF (Cannes avait ainsi droit à trente-cinq contrats LNF à cette époque).

Pour Loïc G., les choses tournent mal. Pour avoir reconnu fumer du cannabis, il est exclu pendant un mois du centre de formation. D'après ses parents, il est l'objet de vexations régulières destinées à le faire craquer psychologiquement, cela parce qu'il n'est sans doute pas suffisamment doué. Pour Michel Dussuyer, responsable du centre de formation cannois, la responsabilité incombe aux parents : « Il se sentait en échec sportif. Il avait une grosse pression de la part de sa famille, qui pensait qu'il était un futur talent. »

ABANDON DE POSTE

A la fin de la première année de son contrat de qualification, Loïc G. fuit une première fois, puis est mis en arrêt de travail, avant de fuguer une deuxième fois. Sa mère est en pleine détresse : des examens psychologiques concluent que le niveau scolaire de son fils, âgé de dix-sept ans, est celui d'un enfant de CE 2. Loïc refuse de retourner à Cannes. Après deux lettres recommandées lui demandant de revenir, le club le licencie pour abandon de poste en décembre 2000. Son « contrat de qualification » est rompu. Mais *quid* du fameux « plan de carrière » qui court jusqu'à la fin de la saison 2001-2002 ?

Telle est la question à laquelle le conseil des prud'hommes va devoir répondre. Jamais une juridiction civile n'a eu à se prononcer sur la conformité de ce genre de « convention » au regard du code du travail. Son jugement sera d'autant plus attendu qu'un autre ancien stagiaire de l'AS Cannes, lui aussi titulaire d'un « contrat de qualification » interrompu avant son terme, s'apprete à porter plainte contre le club azuréen. Elhad A. avait également quatorze ans, fin 1997, lorsqu'il signa un « plan de carrière » d'une durée de dix ans avec l'AS Cannes.

Frédéric Potet

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME** : la cour d'appel de Bologne (Italie) a publié, lundi 17 décembre, les attendus du jugement par lequel elle avait annulé, le 23 octobre, la condamnation prononcée à l'encontre du coureur cycliste italien Marco Pantani pour « fraude sportive ». Le juge Umberto Palma y affirme qu'il est possible de soutenir qu'il y a eu dopage mais que ces faits n'étaient pas juridiquement considérés comme un délit dans la loi de 1989, alors que c'est le cas depuis grâce à une modification de la loi adoptée en 2000.

■ **FOOTBALL** : l'Union belge de football (URBSFA) a ouvert une enquête, lundi 17 décembre, après les accusations de corruption proférées par l'ancien entraîneur de La Louvière (D1), le Français Daniel Leclercq, qui avait dénoncé dans la presse le fait que, chaque semaine, des matches étaient achetés dans le championnat de Belgique.

Offre exclusive jusqu'au 31/12/2001

Achetez un iPAQ Pocket PC et recevez tous les jours gratuitement⁽¹⁾ le journal **L'EQUIPE** sur votre PC de poche.



iPAQ Pocket PC
le N°1 des Pocket PC⁽²⁾

> bureautique > email > internet
> multimédia > audio > vidéo
> photo > mp3 > ... à partir de

3990 F TTC⁽³⁾

Pour profiter de cette offre et en connaître les modalités connectez-vous sur www.lequipe.fr/ipaq.html



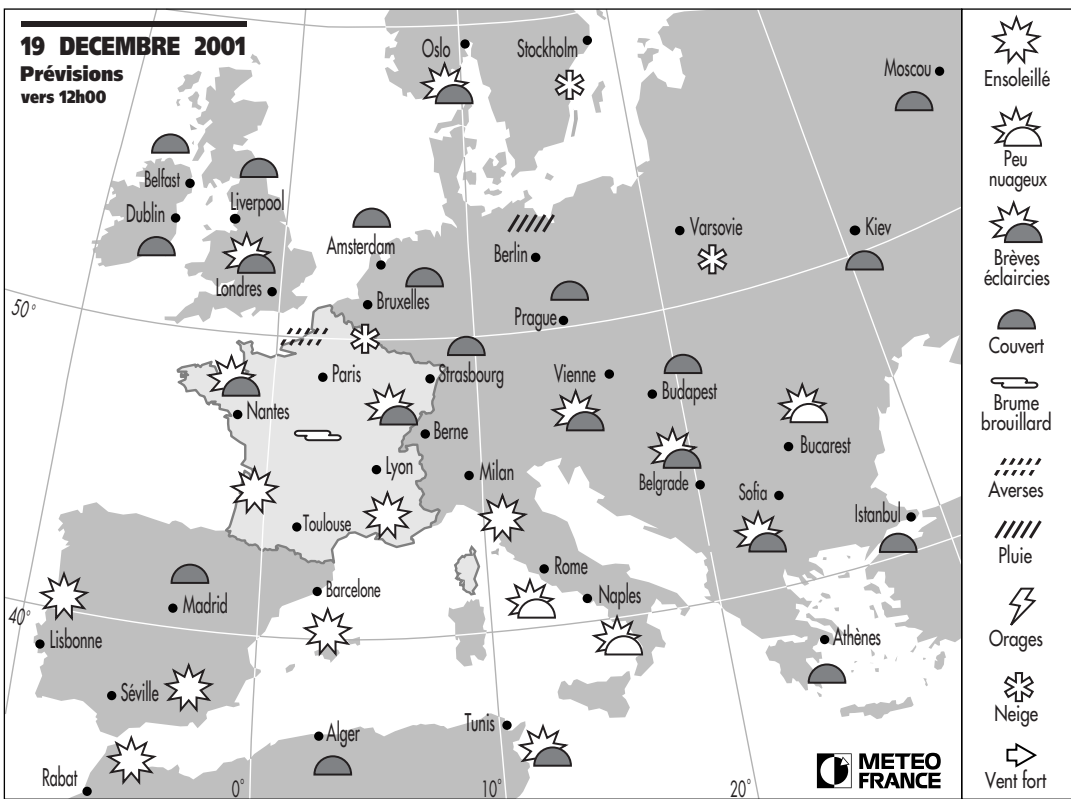
(1) Abonnement de 6 mois offert par Compaq d'une valeur de 999 F TTC (prix public).
(2) En un an de marche continue (MIPS) d'après le site www.compaq.com, novembre 2001. (3) 3 990 F TTC soit 3 000 F hors taxes.
Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, est formellement interdite sans la permission écrite de la Compaq France S.A. Toute violation est poursuivie conformément à la loi.
Tous les modèles de gamme iPAQ Pocket PC sont la propriété des sociétés appartenant à la division

COMPAQ

Plus humide au nord

MERCREDI. L'anticyclone se décalant vers l'Irlande, de l'air plus humide descend dans un flux de nord et s'accompagne de grisaille au nord, avec quelques bruines, voire des flocons ou du verglas au nord de la Seine. Le soleil et la froidure vont persister au sud.

Cette humidité peut se traduire par quelques flocons près de la frontière luxembourgeoise. Des éclaircies égayent le ciel du sud de la Bourgogne et du Jura. Il fait de 0 à 3 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ EUROPE. Propositions de Vols en promotion à condition de réserver avant les fêtes de fin d'année. Ainsi, Buzz, marque à bas prix de la compagnie KLM, annonce des départs de Paris et de province (Poitiers, Marseille, La Rochelle et Bordeaux) vers Londres à 29 €, 39 € ou 49 € le trajet (soit 190,23 F, 255,82 F ou 321,42 F) selon la ville d'embarquement. Des tarifs applicables du 8 janvier au 31 mai 2002, à condition de s'engager avant le 21 décembre (réservation sur le site Internet: buzzaway.fr).

PRÉVISIONS POUR LE 19 DÉCEMBRE 2001

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast. Includes cities like Paris, Lyon, Marseille, and various weather icons.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast. Includes cities like Amsterdam, Berlin, Rome, and various weather icons.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather forecast. Includes cities like New York, Los Angeles, Tokyo, and various weather icons.

PRATIQUE

Le mauvais réglage des fixations de ski cause de nombreuses entorses du genou

LE SCÉNARIO est classique. La saison ou les vacances finies, on remise les skis à la cave et on les recharge l'hiver suivant, sans se poser de questions. Ni sur l'état du matériel, ni sur les kilos qu'on a gagnés ou perdus, encore moins sur sa forme physique.

L'évolution du matériel explique cette modification des pathologies. La cheville étant moulée dans la chaussure, toutes les forces en rotation s'exercent sur le genou.

apparu que dans 80 % des cas leurs fixations ne s'étaient pas déclenchées. Les contrôles réalisés au hasard parmi des skieurs ont été tout aussi éloquents : plus d'une fixation sur deux était soit trop serrée, soit pas assez, ce qui constitue un danger dans les deux cas.

vent être importantes, notamment en cas de rupture du ligament croisé antérieur (LCA), qui est la forme la plus grave et pourtant fréquente de l'entorse du genou.

vigueur était de toute façon ignorée, aussi bien par les pratiquants que par les professionnels. Une campagne d'information avait été lancée en 2000 par le Comité français d'éducation pour la santé (CFES), avec le soutien financier

2000, l'Association française de normalisation (Afnor) a élaboré un barème qui non seulement tient compte du sexe, du poids et de la taille de la chaussure, mais également du profil du skieur : débutant, débrouillé avec faible ou bonne condition physique, bon skieur privilégiant ou non la sécurité, skieur d'attaque tout terrain ou skieur très fort.

La neige est rare, sauf dans les Pyrénées

Si le froid est au rendez-vous de l'hiver, la neige se montre une fois encore capricieuse. Les Pyrénées, qui avaient souffert l'an dernier d'un manque de neige, sont les seules à bénéficier en ce début de saison d'un enneigement normal, en particulier les Pyrénées-Orientales qui affichent 80 centimètres à 2000 mètres.

Le constat a été jugé d'autant plus préoccupant par les professionnels de la santé que les conséquences de ce type d'accidents peuvent être importantes, notamment en cas de rupture du ligament croisé antérieur (LCA), qui est la forme la plus grave et pourtant fréquente de l'entorse du genou.

Tous ces accidents ont évidemment un coût. La Caisse nationale d'assurance-maladie a estimé à 820 000 le nombre de journées d'arrêts de travail occasionnés par ce type d'accidents, ce qui, avec les remboursements de soins et de rééducation, porte l'addition à environ un milliard de francs chaque année.

de la CNAM, afin d'apprendre aux skieurs qu'un réglage lors de chaque séjour est indispensable, qu'ils soient propriétaires de leur équipement ou qu'ils le louent.

Cette campagne est reconduite et amplifiée cet hiver, avec la diffusion d'un message à la télévision et d'un guide pratique sur le réglage « personnalisé ». Depuis juillet

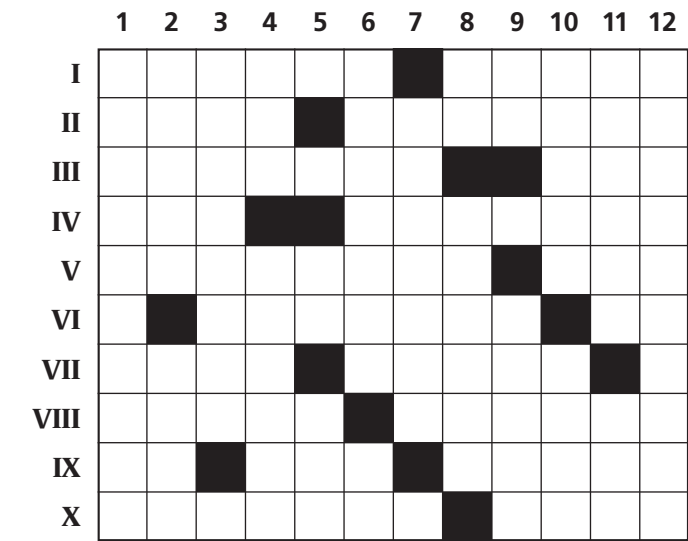
Le guide pratique, édité à près de 2 millions d'exemplaires, est disponible gratuitement auprès des détaillants et des offices de tourisme. Enfin, pour toute information sur les pathologies des sports d'hiver, on peut se reporter au site de l'association www.mdm.org

Nicole Cabret

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 298

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTELEMENT

I. Facilite la prise de parole. Ne prendront pas la parole. - II. Souffle dans l'effort. Manifestement cynique. - III. Evite les fuites à la chambre. A fait entrer la démocratie en Afrique du Sud. - IV. Noble sous les coups. Bâton collant. - V. La banque des jeunes. Possessif. - VI. Manque de bon sens. Introduit la licence. - VII. Degré de satisfaction. A de quoi être satisfait. - VIII. Laisse échapper les gaz. Donne du relief au volume. - IX. Point de

départ. Planté pour frapper fort. Gris et maléable. - X. Mise de côté en retenue. Forts et piquants.

VERTICALEMENT

1. Ne vous laissez pas entraîner par ses propos. - 2. Interdit. Vole mais ne s'est pas encore fait prendre. - 3. Coups de feu dans l'estomac. - 4. D'un auxiliaire. Tatou, fourmilier ou paresseux. - 5. Plus de cinq cents mètres au pied de la Muraille. Quelqu'un. - 6. Risque de tout faire péter.

Article étranger. - 7. Entrés brutalement en contact. - 8. Une pointe de moutarde. Bien entourée. - 9. Article. Attaqua par le sommet. - 10. Font des manières. Me rendrai. - 11. Prête à suivre. Reste au fond une fois renversée. - 12. Mouvements de divisions.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 297

Horizontalement

I. Evasif. Clair. - II. Xéno. Belle. - III. Pratique. TEC. - IV. Lille. Oser. - V. Offense. Tain. - VI. II. Sutura. - VII. TEP. Suri. Thé. - VIII. Euro. Dada. Or. - IX. Us. Peinera. - X. Rebelote. Cri.

Verticalement

1. Exploiteur. - 2. Vérifieuse. - 3. Anâlf (flâna). PR. - 4. Socles. OPE. - 5. Tenus. El. - 6. FBI. Studio. - 7. Eccœurant. - 8. Clés. Ridée. - 9. Le. Eta. Ar. - 10. Attrait. Ac (ça). - 11. Ite. Hoir. - 12. Reconverti.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037. Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex. Le Monde PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL: Dominique Alduy DIRECTEUR GENERAL: Stéphane Corre 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél: 01.42.17.39.00 - Fax: 01.42.17.39.26

SCRABBLE N° 256

Des pinces pour les rinceaux

1. Tirage : D E E L P R U. a) Dans la colonne 5, trouvez un mot quadruple rapportant 40 points. b) Trouvez et placez un mot de sept lettres. c) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille. N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer. 2. Préparation de la grille de la semaine prochaine. d) I O P R U Y ? : ce tirage ne génère pas de sept-lettres. En vous appuyant sur un A, puis sur un E, trouvez deux huit-lettres. Solutions dans Le Monde du 26 décembre. Solutions du problème paru dans Le Monde du 12 décembre.



Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal; par un chiffre, le mot est vertical. a) INNOMES, MENIONS, MINOENS, NOMINES - INSOMNIE, O 8, 83 - EMANIONS, C 7, 70, ou les anagrammes ONANISME, MANNOISE, de l'île de

Man, et MONNAIES - MINOUES, québ., baignoles, N 4, 63. b) ASTHMES - HEMOSTASE, arrêt d'une hémorragie, 5 G, 76. c) MULETIER, D 7, 70. d) APIVORE, OVIPARE - ACINEUX (se dit d'une glande). PINCEAUX, RINCEAUX, ornements architecturaux, INEXAUCE.

Michel Charlemagne

La cohabitation (presque) pacifique entre l'islam et l'école

Selon une enquête du « Monde de l'éducation », la religion musulmane est « en voie de banalisation » dans les établissements scolaires. Reste un cas préoccupant, celui de ces jeunes beurs qui ne se sentent ni français ni algériens

« LES RELATIONS de l'école et de l'islam se sont apaisées, pour ne pas dire normalisées », explique Brigitte Perucca, dans l'éditorial de la dernière livraison du Monde de l'éducation. Au terme d'une enquête menée par le mensuel, sa rédactrice en chef peut conclure que « la religion musulmane est en voie de banalisation dans les établissements », que « les frictions perceptibles dans les années 1990 ont été aplanies » et qu'un « consensus républicain » – c'est le titre de l'éditorial – s'est désormais installé. Résultat paradoxal : on croyait que l'intégration des jeunes musulmans était en danger et que la guerre d'Afghanistan avait durci encore un peu plus leur opposition au système scolaire. Il n'en est rien. « Mort ou vif », écrit Brigitte Perucca, « Ben Laden n'est pas un héros. Quelques tags et pochoirs sur les façades ne changeront rien à l'affaire. »

Le dossier que Le Monde de l'éducation consacre à cette question, sous le titre « L'islam et les jeunes », commence ainsi : « Douze ans après les premiers foulards dans l'école, l'islam et l'école républicaine cohabitent presque pacifiquement. Parce que l'école a compris que les signes d'appartenance à la religion musulmane sont moins des remises en cause de sa laïcité fondatrice que des manifestations d'une culture minoritaire qui veut se faire une place au sein de la société. Parce que les cultures qui dessinent une France plurielle ont besoin d'une visibilité dans l'espace public. »

L'enquête de Maryline Baumard, intitulée « Petits arrangements laïques », montre ainsi que « l'institution a appris à composer avec ce

qu'hier elle interprétait comme une agression, comme une remise en cause de son principe fondateur, la laïcité » et que, « passant d'une laïcité de combat à une laïcité souple », elle s'est donné les moyens de « gérer ». En échange, à l'exception des islamistes qui, « sans grand succès », tentent de « croiser le fer », la communauté musulmane « perçoit globalement la laïcité comme garante du droit de culte et de la liberté de conscience ». Ce n'est pas un hasard si les musulmans favorables à la création d'écoles islamiques sous contrat se sont finalement inclinés devant « ceux qui préfèrent l'intégration dans l'école de la République ».

Certes, le paysage n'est pas encore idyllique. « Le point noir, désormais, souligne Brigitte Perucca, se concentre sur ces "ni-ni", comme les surnomme l'historien Benjamin Stora : ni français ni algériens, ces jeunes



ont choisi l'islam comme identité nationale et rêve universaliste. » Ce sont ces jeunes qui ont sifflé La Marseillaise au début du match de football France-Algérie, le 6 octobre der-

nier, et envahi la pelouse à la fin de la rencontre. Des attitudes qui « résonnent encore », estime Rémi Barroux, « comme un séisme majeur ». Interrogées, plusieurs personnes considèrent qu'il ne faut pas dramatiser ces incidents.

« CONTEXTE D'EXTRÊME SENSIBILITÉ » Pour le rugbyman Abdelatif Benazzi, cette « provocation » est à rapprocher du « contexte d'extrême sensibilité due aux événements américains du 11 septembre ». Hanifa Cherifi, membre du Haut Conseil de l'intégration, soutient que la posture de ces jeunes « ne participe pas d'un repli identitaire » mais agit « comme une identité de substitution ». Selon Doumia Bouzar, éducatrice, « nous avons affaire à la première génération qui veut se construire comme française et musulmane ».

Le dossier du Monde de l'éduca-

tion comprend aussi un reportage de Marc Dupuis et Nicolas Truong à Trappes, où, selon les auteurs, « l'école coranique sème le trouble », un autre, de Joséphine Lebard, à l'université Paris-VIII, qui accueille une forte proportion d'étudiants maghrébins, ainsi qu'un article de Jean-Pierre Langellier, correspondant du Monde à Londres, qui montre comment, en Grande-Bretagne, l'école publique respecte les diversités culturelles et religieuses. On lira également un long entretien d'Antoine Spire avec le chercheur Olivier Roy sur l'islam, Ben Laden et le fondamentalisme.

Thomas Ferenzi

★ Le Monde de l'éducation, n° 298, décembre 2001, 30 F (4,57 €). Le Monde de l'éducation est une publication du Monde.

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Que les banques françaises soient à demi paralysées par la grève, le 2 janvier prochain, qu'une partie des postiers désertent leurs guichets ce même jour, voilà qui n'empêchera évidemment pas notre pays de basculer dans l'euro fiduciaire comme ses onze autres partenaires de l'Union européenne. (...) Mais ces débrayages, même s'ils ne sont que partiellement suivis par des salariés divisés sur l'opportunité de faire grève en cette circonstance, auront un effet politique doublement désas-

treux. Le premier contact des citoyens avec l'euro se fera alors, en effet, dans la gêne, le désagrément et la difficulté. (...) On ne saurait mieux cultiver les nostalgies et les frustrations que ne manquera pas de provoquer l'abandon de la monnaie nationale. (...) On ne saurait mieux donner à penser au reste de l'Europe que la France est décidément un vieux pays sclérosé et paralysé par ses corporatismes.

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ La chaîne Canal+, passée sous le contrôle de J2M, constitue une pièce maîtresse du système cinématographique français. (...) Or la

chaîne cryptée, déjà en mauvaise santé pour cause de concurrence thématique et de la difficulté qu'elle éprouve à renouveler son image, compte de moins en moins dans le grand dessein de Jean-Marie Messier. Soumise déjà au régime minceur de par la volonté de son vrai patron, elle risque au mieux de se transformer en cheval de Troie du film américain.

RTL

Alain Duhamel

■ Valéry Giscard d'Estaing peut se réjouir de sa nomination par les Quinze à la tête de la convention qui sera chargée de proposer les réformes nécessaires des institu-

tions européennes. C'est la récompense d'une campagne menée de main de maître. (...) Jacques Delors est amer que sa candidature n'ait pas été davantage soutenue par la France. Il avait fait connaître son intérêt, mais il n'avait pas consenti à une opération de lobbying personnel : trop scrupuleux et trop orgueilleux pour cela. Jacques Chirac l'a toujours considéré comme un adversaire, Lionel Jospin ne l'a jamais regardé comme un partenaire naturel. Ainsi un homme d'Etat français reste-t-il sous-employé depuis plusieurs années, en partie par sa faute, en partie par celle des autres.

EN VUE

■ La mairie de Rome vient d'élever officiellement au rang de « patrimoine culturel italien » ces mêmes chats qui paraissent dans la Torre Argentina, et que nourrissent depuis l'Antiquité les Romains.

■ Brillamment reçu, la semaine dernière, à la faculté de droit d'une université privée de Rio de Janeiro, l'analphabète Severino da Silva, poussé à concourir une deuxième fois par un ami auteur d'une maîtrise sur « Le mercantilisme dans l'enseignement privé au Brésil », vient d'être admis à la faculté des lettres d'une autre université privée.

■ « Mon école en Angleterre ne m'autorise pas à le garder en classe, mais je le mets toujours le week-end », assure la princesse Sikhanyiso Dlamini, fille aînée du roi Mswati III, de retour au Swaziland pour promouvoir le rite de l'« umchwasho » qui contraindrait les jeunes filles à rester chastes cinq ans durant avec un pompon de couleur sur la tête.

■ Robert Hanssen, ancien agent de FBI, accusé d'avoir transmis à Moscou des milliers de documents secrets, filmaut au moyen d'une caméra cachée ses ébats avec son épouse, puis les projetait à un ami, officier de l'armée en retraite, et fréquentait en secret des strip-teaseuses pour les convertir au catholicisme. « L'espionnage était un moyen d'échapper à ses démons sexuels », explique le docteur Alan Salerian, son psychiatre.

■ Le maire et les adjoints de Serravalles Sesia, coupés dans leur élan par l'archevêque de Turin, abandonnant l'entraînement intensif auquel ils se livraient depuis l'été pour mettre au point leur strip-tease au bénéfice du sanctuaire de saint Eusèbe.

■ Les 1 500 pasteurs anglicans membres du syndicat MSF, fréquemment boxés sur le pas de leur porte par des indigents mécontents de trop maigres aumônes, pourront, à partir de l'an prochain, « retourner l'agression contre l'agresseur » en s'initiant aux techniques du taekwondo, sport de combat coréen, promet le révérend Bill Ward, leur responsable syndical.

■ Carmelo Modu Akusé, ministre délégué aux travaux publics de Guinée équatoriale, justifie la destruction de vingt maisons « non conformes aux normes en vigueur » et l'expropriation « sans indemnités » de leurs habitants, dans les quartiers pauvres de Malabo où les accapareurs ont provoqué une crise du logement : « Elles brisaient l'harmonie architecturale de la ville. »

■ Un ami des bêtes d'Helsinki accuse de « cruauté » et poursuit en justice le poissonnier Magnus Ekstrom, dont les fraîches lottes remuent et battent des ouïes sur l'égal.

Julie Krassovskiy

Christian Colombani

www.cgtprestataires.fr.st

Un site syndical pour coordonner l'action des salariés des centres d'appels téléphoniques



tout des informations sur les conventions collectives. En effet, les conventions actuelles des prestataires de services du secteur tertiaire s'appliquent aux centres d'appels mais, selon les syndicats, elles ne tiennent pas réellement compte des spécificités du travail au téléphone.

La CGT milite pour l'introduction d'un avenant qui intégrerait ses revendications, publiées en détail sur le site : temps de repos entre chaque appel de huit secondes en réception et quinze secondes en émission, alors que l'actuelle convention accorde seulement quatre secon-

des ; pause rémunérée de dix minutes par tranche de deux heures, etc.

Par ailleurs, la rubrique « Nouvelles » publie des textes décrivant les conditions de travail dans différents centres d'appels : « Cela nous permettra de constituer une sorte de mémoire des luttes syndicales dans un secteur où le turnover est très important », explique Anne-Caroline Bouvier, déléguée CGT de Convergys.

A terme, M. Lechat espère que le site s'imposera comme « une plateforme d'échange pour les délégués et surtout comme un relais des négociations en cours vers les salariés non syndiqués ». Pour faire connaître son existence, la CGT va recourir aux techniques traditionnelles, à savoir l'impression de tracts : « Si nous envoyons des informations par courrier électronique aux centres d'appels non syndiqués, nous sommes quasiment certains que les employés ne les recevront jamais. Nous allons donc distribuer nos tracts à partir du 1^{er} janvier, par les moyens habituels. »

SUR LA TOILE

TRAFIC ROUTIER

■ Les Autoroutes du sud de la France, Paris-Normandie et Paris-Rhin-Rhône ont adopté un système unifié, permettant d'afficher en temps réel sur Internet les conditions de circulation sur 4 800 km d'autoroutes.

www.asf.fr
www.aspn-autoroutes.fr

COPYRIGHT

■ L'informaticien russe Dmitri Sklyarov, retenu en Californie par la justice américaine depuis juillet dernier dans une affaire de violation de copyright, a été autorisé à regagner son pays après avoir reconnu les faits qui lui sont reprochés et accepté de collaborer avec le procureur. M. Sklyarov est accusé d'avoir participé à la conception et à la vente sur Internet d'un logiciel permettant de faire des copies illicites des livres vendus aux Etats-Unis sous forme de fichiers numériques (Adobe e-book). Il devra se soumettre à un contrôle judiciaire par téléphone et devra revenir aux Etats-Unis pour témoigner contre son employeur, la société russe Elcomsoft. S'il honore ses engagements, il sera ensuite relaxé. – (AP.)

DEPUIS quelques semaines, la fédération CGT des sociétés d'études essaie d'utiliser Internet pour soutenir plus efficacement les revendications des salariés des centres d'appels téléphoniques prestataires, c'est-à-dire non intégrés aux entreprises pour lesquelles ils travaillent. Peu syndiqués, plutôt jeunes et souvent ignorants de leurs droits, les employés de ce secteur travaillent dans des conditions souvent abusives : temps de pause rognés, recours systématique aux CDD, contrôle hiérarchique très pesant... En ouvrant le site Cgtprestataires, Noël Lechat, secrétaire général de la fédération, espère contribuer à instaurer un nouveau rapport de force : « Les salariés de trois sociétés, Convergys, Multiligne et Ceritex, disposaient déjà de leurs propres sites. Nous les avons regroupés et nous comptons à présent en intégrer d'autres. »

A ce jour, le site, encore en construction, publie des adresses utiles, des tracts et pétitions, des communiqués, des renseignements sur les droits des employés en CDD et sur-

Une soirée requins

par Dominique Dhombres

CELA DOIT ÊTRE l'effet du froid, qui supprime les bons réflexes. Il aurait évidemment mieux valu fuir à toutes jambes, hier soir, le téléfilm dont Bernard Tapie était la vedette sur TF 1. Même le monstre marin né des expériences biologiques risquées menées sur des requins pendant la guerre du Vietnam par des militaires américains apprentis sorciers, que M6 proposait à la même heure, était sûrement préférable. Et puis la curiosité l'a emporté. Et comme on sait, pas facile de se débarrasser de Bernard Tapie une fois qu'on a eu affaire à lui. C'est comme le proverbial vendeur d'aspirateurs, qui a placé son pied dans le chambranle de votre porte d'entrée et qui ne partira pas tant qu'il ne vous aura pas vendu un de ses appareils. Un homme qui a exécuté dans une autre vie, avec le succès que l'on sait, un numéro de claquet-

tes publiques avec François Mitterrand pour partenaire et qui a atteint une cote de popularité comparable à celle dont bénéficie aujourd'hui David Douillet, ne se laisse pas congédier poliment sans rien dire. Il insiste. Bref, et pas autrement fier de lui, l'auteur de ces lignes a regardé Tapie faire son boniment jusqu'au bout. Les dialogues rappellent les romans-photos de jadis où la belle infirmière, qui porte si bien la blouse blanche, mais qui a eu des malheurs, est secrètement amoureuse du grand chirurgien avec lequel elle travaille. « Au fond, sous vos airs bourrus, vous êtes un grand sentimental », dit une ravissante jeune femme à Bernard Tapie, censé incarner un médecin militaire injustement accusé de trafic de drogue. La jeune femme, admirablement moulée dans son T-shirt digne d'une héroïne d'Alerte à Malibu, est tout aussi peu crédible en lieutenant de la

sécurité militaire que Tapie en médecin capable de se poser sur lui-même des points de suture sur le bras. A tout moment, des personnages en civil s'envoient des « Bien, mon colonel ! », ou des « Compris, lieutenant ? », sans doute afin qu'on n'oublie pas qu'ils appartiennent aux « services ». Bien calé dans son fauteuil, on sait que ce n'est pas très grave. La limite de temps a été fixée dès le début. Le médecin militaire exilé en Afrique n'a le droit de séjourner à Paris que pendant trente-six heures, le délai qui lui est accordé pour enterrer son fils. Voilà un téléfilm qui ne traîne pas. A peine une heure et demie après avoir vu Tapie débarquer de son avion, et c'est fini. On peut donc attraper au vol la deuxième partie de La Créature, sur M6, avant que celle-ci n'ait croqué tout son monde. Bref, en une seule soirée, on a eu droit à deux requins.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour **26,35 € (172,84 F)** par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> .	TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER	
Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.	Nom _____ Prénom _____ N° _____ rue _____ Code postal [] [] [] [] Ville _____	
Date : _____	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)	
Signature : _____	N° _____ rue _____ Code postal [] [] [] [] Ville _____	
IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.	DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER Code Etablissement _____ Code Guichet _____ N° de compte _____ Clé RIB _____	

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99€/min)

« Le Monde » (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23461-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Le chanteur Gilbert Bécaud, « Monsieur 100 000 volts », est mort

Auteur de quelque 400 titres, il disparaît à l'âge de 74 ans

IL ÉTAIT la vedette de l'Olympia lorsque, après une rénovation à rebondissements, l'établissement mythique du boulevard des Capucines avait rouvert ses portes en 1997 : si Gilbert Bécaud avait été alors choisi par la salle, qui n'était pas encore vendue à Vivendi Universal, c'est qu'il avait inauguré l'Olympia en 1954, avant de devenir un des symboles incontournables du music-hall de la seconde moitié du XX^e siècle. L'auteur, avec Pierre Delanoë, d'une des plus belles

chansons du répertoire français, *Mes Mains* (1952), est mort mardi matin 18 décembre, des suites d'un cancer. Né le 24 octobre 1927 à Toulon (Var), le baladin, de son vrai nom François Silly, avait commencé sa carrière aux côtés de Pills, avec qui il écrit en 1951 *Je t'ai dans la peau* pour Edith Piaf.

Gilbert Bécaud joue du piano comme un fou. Il a la voix chaude, une cravate à pois et une énergie bondissante qui lui avait valu le surnom de Monsieur 100 000

volts, notamment après que les spectateurs de l'Olympia, où il passait en vedette américaine, eurent cassé tous les fauteuils de la salle en 1954 inaugurant ainsi les grandes émotions rock.

Gilbert Bécaud n'avait pas toujours très bon caractère, mais il avait un sourire éclatant. Fils d'un contrôleur des jeux devenu maître d'hôtel au Lido, le jeune musicien accompagne le chanteur Jacques Pills dans ses tournées américaines, avant de conquérir lui-même la scène. Comé-

dien, forçant davantage le trait que Charles Aznavour, qu'il choisit à ses débuts comme parolier (*Viens, Méqué-méqué*), Bécaud est loin des arcanes actuels du spectacle : pour lui, donner un récital ne signifiait point présenter un nouvel album, mais se donner à un public qui lui est toujours resté fidèle, même dans les périodes creuses, où la télévision l'accueillait peu - Gilbert Bécaud ne supportait pas le play-back.

BEAU TÉNÉBREUX

De lui, Edith Piaf disait qu'il était « un gars du midi, l'œil espagnol, et l'air d'en avoir plein le buffet ». La jeunesse de l'époque, qui découvre Saint-Tropez, la modernité et les robes à carreaux Vichy va se prendre d'amour pour le beau ténébreux à la voix chaude, qui pourtant ne se contente pas du registre du crooner.

Jusqu'aux années 1970, Gilbert Bécaud ne s'éloignera jamais beaucoup du succès. Les tubes tombent avec une impressionnante réussite : de *Alors raconte* (1956) à *L'important c'est la rose* (1967), paroles de Maurice Vidalin, il compose un nombre incalculable de chansons connues de tous. Puis, il tentera de changer de registre en composant un opéra, ou une comédie musicale, adapté de *La Vie devant soi*, d'Emile Ajar. Jamais, Bécaud ne perdra de sa vigueur : jusque dans ses ultimes récitals, il frappe son piano à queue, bondit dans son costume bleu, fait rouler ses yeux et briller les regards en chantant *Quand Jules est au violon*, et *Léon à l'accordéon*...

Véronique Mortaigne

Jean-Marie Messier signe la fin de l'exception culturelle française

« L'EXCEPTION culturelle française est morte. » Le décès a été prononcé par Jean-Marie Messier lundi 17 décembre, lors d'une conférence de presse consécutive au rachat d'USA Networks. Le président de Vivendi Universal a estimé « totalement artificielle » l'inquiétude des professionnels français du cinéma qui redoutent que l'américanisation du groupe de M. Messier ne gagne toute l'industrie au moment où celle-ci ne s'est jamais aussi bien portée, faisant presque jeu égal, sur le marché national, avec les productions hollywoodiennes.

A la défunte exception, M. Messier affirme préférer la « diversité » culturelle, qui pour lui s'exprimerait par la complémentarité entre la « fabuleuse major » issue de la

fusion Universal-USA Networks et le pôle français regroupant Canal+ et Studio Canal. Ces propos ne risquent pas de rassurer les professionnels du cinéma français. Depuis plusieurs mois, ceux-ci redoutent le désengagement de Canal+ devenu le premier financier de l'industrie. Par le biais de préachat de films ensuite diffusés ou par son intervention, via des filiales directes ou indirectes, dans la production, Canal+ a, plusieurs années durant, participé au financement de la quasi-totalité des films produits en France. Ces derniers mois, la politique de production s'est faite plus sélective (deux films au moins, mis en chantier par des réalisateurs confirmés sont suspendus sine die à la suite du retrait de

Canal+), et tous les films n'ont pas été préachetés.

Mais ces changements sont restés marginaux. Jusqu'à la fin de 2004, Canal+ reste lié au cinéma français par un accord, conclu sous l'égide des pouvoirs publics, qui non seulement lui fixe d'importantes obligations financières - 305 millions d'euros par an -, mais encore garantit la diversité des œuvres qui en bénéficient, de façon que cet argent n'aille pas seulement aux grosses productions mais aussi à de petits projets. La durée de ce bail et la bonne santé actuelle du cinéma français ont permis, ces derniers mois, aux deux parties de faire comme si de rien n'était. C'est ainsi que Pierre Lescure est venu aux rencontres de Beaune, organisées par le puissant lobby des réalisateurs producteurs, l'ARP, pour parler de cinéma digital. La salle l'a chaleureusement accueilli, sans jamais l'interpeller sur l'avenir des relations entre le cinéma français et Canal+.

FARDEAU POUR CANAL+

Les bouleversements successifs de la structure de Vivendi Universal ont rompu ce pacte de silence. Aujourd'hui, Pierre Lescure ne fait plus mystère du fardeau que représente le cinéma français pour Canal+. Il souhaiterait que l'industrie trouve d'autres sources de financement, citant en exemple le Royaume-Uni, où la politique culturelle, et particulièrement la production cinématographique, est alimentée par les bénéfices de la loterie nationale. La chaîne cryptée n'a plus le monopole du cinéma, elle a besoin de produits d'appel pour faire face à la concurrence sur le câble et le satellite. Déjà, le Studio Canal a produit *Le Pacte des loups* et a mis en chantier plusieurs autres films à grand spectacle - dont des adaptations des *Bob Morane* de Henri Vernes ou du *Blueberry* de Charlier et Giraud. Ce pôle de cinéma commercial a été récemment renforcé par la conclusion d'un accord entre Canal+ et Europa, la société de production et de distribution fondée par Luc Besson. Le groupe de Jean-Marie Messier s'est ainsi assuré de l'exclusivité des films réalisés ou produits par Besson. Depuis ses débuts, Europa n'a rencontré que des succès commerciaux, de *Yamakasi* en *Wasabi*.

L'arrivée de Barry Diller à la tête des activités de production de Vivendi Universal, le rôle de coordinateur Europe-Amérique attribué par Jean-Marie Messier à Pierre Lescure, qui ne fait pas mystère de son désir de se désengager des secteurs les moins immédiatement rentables du cinéma français, s'inscrivent dans le grand projet de création de « plates-formes » de « programmation unifiée » qui, des deux côtés de l'Atlantique, permettraient aux abonnés du groupe d'acheter images et musique Vivendi Universal. Pour l'instant, les accords entre Canal+ et le cinéma français, ainsi que l'implication des pouvoirs publics dans leur négociation sont un obstacle à la réalisation de ce projet. L'affrontement sera rude entre un groupe décidé à s'affranchir de ces contraintes et une industrie française qui risque de voir des secteurs entiers emportés dans ces bouleversements.

Thomas Sotinel

Le cérémonial

par Pierre Georges

CELA s'est passé comme il convenait. Autour d'une table ronde. Devant un café. Peut-être bien un café amélioré. En famille, entre amis. Avec dans l'œil déjà, cette flammèche qui préside nécessairement à l'ouverture des cadeaux-surprises sans surprise en ce presque Noël d'euro.

Donc le sachet était là. Banal comme sachet de vis acheté à L'Enfer du clou. Banal, translucide et plein de pièces, Ali baba et les quarante pièces. Le silence se fit, plus que religieux, monétaire. L'instant était d'importance et l'avenir nettement devant nous. Car ce n'est pas tous les jours qu'on met une monnaie en perce. Et il fallait à cette cérémonie le décorum respectueux des célébrations historiques.

Sur la table donc, les pièces roulèrent, un instant, comme têtes de Francs dans le panier. Puis elles firent un petit monticule, un menu tas de menu monnaie. Et d'un geste ample, comme celui d'une croupière saisie par la fièvre de l'euro, la jeune semeuse étendit le tas pour qu'il ne reste de cet édifice européen pas pièce sur pièce.

Personne, sauf elle, n'osa encore toucher le magique magot. Il n'y a que dans *Les Tontons flingueurs* que l'on interdit aux jeunes filles modernes de caresser le grïsbi. Non, là, il y avait des convenances à respecter. C'est elle qui avait acheté. C'est elle qui avait ouvert. C'est elle qui, la première, atteignait ce continent nouveau, cette monnaie incognita. Ce serait donc elle qui, pionnière, aurait le privilège, que disons-nous, l'honneur insigne et le courage intrépide de palper, triturer, humer, retourner, scruter, sou-

peser, déchiffrer, jauger, juger.

Les grandes découvertes sont rarement muettes. Et alors que le suspense atteignait son comble, devant ce vertigineux saut dans l'inconnu monétaire, on se souvient que l'assemblée des découvreurs d'euro émit toutes sortes de considérations et d'avis plus passionnants et éclairés les uns que les autres. Cela alla de l'inévitable « on dirait des pièces en chocolat » au non moins inévitable « eh bien, on n'a pas fini de se planter », pour passer à une succession de commentaires plus cliniques sur chacune des pièces au fur et à mesure des autopsies.

D'où il ressortit : 1) que cela ressemblait furieusement à des pièces ; 2) que les plus petites, les liliputiennes, les cuivrées jolies comme des puces sauteuses, ne seraient pas perdues pour tout le monde, notamment pour les tambours de machines à laver ; 3) qu'il était bien dommage qu'il n'existât point en cette mitraille de calibre supérieur à 2 euros, car il eût été fort chic et plus commode de défouailler à l'entrée des cinémas, des tabacs ou des musées avec du gros calibre ; 4) que d'évidence la taille des pièces militait pour la réhabilitation d'urgence d'un objet en déshérence, le bon vieux porte-monnaie de mémé. Maroquiniers donc, à vos marques, voici l'euro qui sauve !

Voilà. Tout était dit. Ou presque, hormis les considérations rituelles sur la conversion qui meublent la conversation. Et si l'on a raconté cette saynète, c'est qu'on suppose bien qu'à quelques variantes près elle s'est produite, ces jours, à des dizaines de millions de sachets, dans toute l'Europe.

La SNCF propose 400 000 billets à 50 % de réduction pour les fêtes

DANS LE CADRE des actions en faveur de la sécurité routière et à la demande de Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, la SNCF va mettre en vente, à l'occasion des fêtes de fin d'année, 400 000 billets à 50 % de réduction. Cette offre sera valable en deuxième classe dans tous les TGV et en période bleue dans les trains Corail et les TER. Elle va être proposée entre le 25 et le 27 décembre et entre le 1^{er} et le 3 janvier 2002 pour tout voyage aller-retour - l'aller et le retour pouvant être effectués au cours de l'une et/ou l'autre de ces deux périodes.

Ces billets seront en vente à partir du mardi 18 décembre jusqu'au jeudi 27 décembre. La SNCF précise que la réservation est obligatoire - et gratuite - dans les TGV ; elle est « très fortement conseillée dans les trains Corail », compte tenu de l'affluence prévue au cours de cette période. Ces billets ne seront ni échangeables ni remboursables.

Pour l'Ile-de-France, le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) a prévu la gratuité du lundi 31 décembre 17 heures au mardi 1^{er} janvier 2002 à midi.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : le FLNC, principal mouvement nationaliste corse, a revendiqué, lundi 17 décembre, 17 attentats** commis ces derniers mois dans l'île, dont le mitraillage de plusieurs gendarmeries et du palais de justice de Bastia, ainsi que des actions contre des complexes touristiques. « Ces actions mettent en évidence la dangerosité d'une situation incompatible avec un réel processus de paix », estime le FLNC dans un communiqué reçu par France 3 Corse. Cette revendication intervient trois jours avant le dernier vote du projet de loi pour la Corse à l'Assemblée nationale.

■ **TRANSPORT : l'ouverture du tunnel du Mont Blanc aux voitures est à nouveau reportée.** Elle devait avoir lieu le 22 décembre. « Les essais techniques actuellement en cours ne permettent pas de l'ouvrir en toute sécurité avant les fêtes », a déclaré, lundi 17 décembre, Bertrand Levy, directeur général de la société française autoroute et tunnel du Mont-Blanc (ATMB). La réouverture, initialement prévue le 15 décembre, avait déjà été reportée en raison des retards pris dans les travaux d'aménagement.

■ **PARIS : le préfet de police de Paris, Jean-Paul Proust, a annoncé, lundi 17 décembre, que les vingt arrondissements de Paris seront, à partir du 2 janvier, découpés en 209 « aires »,** sortes de « mini quartiers de 5 000 à 10 000 habitants chacun » qui bénéficieront d'une « équipe de policiers fidélisés ». M. Proust a indiqué par ailleurs que des « patrouilles cavalières de la Garde républicaine » devraient être expérimentées « dans le parc des Buttes-Chaumont et dans le parc Montsouris ou Suzanne Lenglen ».

■ **ESPACE : la navette spatiale américaine Endeavour, et ses sept astronautes, s'est posée, lundi 17 décembre à 18 h 55** (heure française), sur la piste du Centre spatial Kennedy à Cap Canaveral (Floride) au terme d'un vol de près de douze jours. Cette mission a permis la relève de l'équipage américano-russe qui occupait depuis cent vingt-neuf jours la station spatiale internationale (ISS). Trois nouveaux astronautes, le Russe Youri Onoufrienko et les Américains Carl Walz et Dan Bursch qui compose « l'équipage Expedition 4 » ont ainsi succédé à l'Américain Frank Culbertson et ses deux compagnons russes Vladimir Dejourov et Mikhaïl Tiourine. L'équipage d'Endeavour a également mis sur orbite Starshine-2, un satellite couvert de miroirs pour être mieux suivi dans sa course par quelque 30 000 étudiants. - (AFP, Reuters.)



> A son bord, de grandes entreprises vous recrutent



PSA PEUGEOT CITROËN / CRÉDIT LYONNAIS / GROUPE CAISSE D'ÉPARGNE / CRÉDIT AGRICOLE / UNILIQ / MAZARS / PINGAULT PRINTEMPS-REDOUTE / EDF ET GAZ DE FRANCE / SNCF / THALES / SOCIÉTÉ GÉNÉRALE / SCHLUMBERGER / BNP PARIBAS / MINISTÈRE DE LA DÉFENSE / DASSAULT SYSTEMES / STERIA / EADS / GROUPE HELICE / UNISYS...

Jeunes diplômés des grandes écoles et des universités, jeunes cadres de 1 à 3 ans d'expérience

Du 14 au 29 janvier 2002.

Le Monde lance la 2^e édition du Train de l'Emploi.

A son bord, de grandes entreprises viennent à votre rencontre dans 9 villes de France avec des milliers d'offres d'emploi.

Prêts à rencontrer votre avenir ?

Notez maintenant la date du rendez-vous dans votre ville.